

---

**Entrer en politique pour adapter la  
Suisse à la révolution numérique :**  
**Analyse des cadres et de l’imaginaire  
technique du Parti Pirate Suisse  
de 2009 à 2013**

---

Mémoire de master en Sciences Sociales  
Orientation Sociologie de la Communication et de la Culture

Présenté par : Sylvie GUILLAUME

Directeur : Dr. Olivier GLASSEY, MER, OSPS

Expert : M. Michael PERRET



# Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction</b>	<b>7</b>
1.1	Brève présentation du Parti Pirate Suisse . . . . .	8
1.2	Revue de la littérature . . . . .	10
1.3	Problématique . . . . .	14
1.4	Cadre théorique et grille d'analyse . . . . .	16
1.4.1	La perspective des cadres . . . . .	16
1.4.2	L'imaginaire technique . . . . .	20
1.5	Méthodologie . . . . .	28
1.5.1	Les modes d'élaboration des textes sélectionnés . . . . .	29
1.5.2	Analyse et présentation des résultats . . . . .	31
<b>2</b>	<b>De la fondation du parti à la première élection nationale</b>	<b>33</b>
2.1	Répondre aux défis de la révolution numérique . . . . .	33
2.2	La surveillance, une menace pour les droits fondamentaux . . . . .	38
2.2.1	Diagnostic . . . . .	41
2.2.2	Pronostic . . . . .	44
2.3	Les entraves au libre accès à l'information . . . . .	46
2.3.1	Diagnostic . . . . .	47
2.3.2	Pronostic . . . . .	55
2.4	La laïcité : un problème hors-cadre? . . . . .	59
2.5	Des politiciens avant tout . . . . .	62
2.6	Conclusions . . . . .	66
<b>3</b>	<b>Vers un renouvellement des cadres ?</b>	<b>73</b>
3.1	Un processus de frame extension . . . . .	73
3.2	Bildung statt Kameras . . . . .	77

3.3	Le principe de libre accès élargi . . . . .	82
3.4	Les nouvelles thématiques . . . . .	90
3.5	Les spécialistes de la révolution numérique . . . . .	96
3.6	Conclusions . . . . .	101
<b>4</b>	<b>Conclusion générale</b>	<b>105</b>
	<b>Bibliographie</b>	<b>111</b>
	<b>Annexes</b>	<b>131</b>
I	Chronologie des événements marquants du PPS . . . . .	131
II	Tableau synoptique – première période . . . . .	133
III	Tableau synoptique – deuxième période . . . . .	134
IV	Affiche . . . . .	135

There is nothing new under the sun, and history always repeats itself. This isn't about compensation for a certain group of workers. This is about control over culture and knowledge, because he who controls them, controls the world.

The entertainment industry has tried to shame us, telling us what we're doing is illegal, that we're pirates. They're trying to push us under some rock. Look around you today – see how they've failed. Yes, we're pirates. But one who thinks being a pirate is a shame is mistaken. It's something we're proud of.

Because we've already seen what it means to be without central control. We've already tasted, felt and smelled the freedom of being without a central monopoly of culture and knowledge. We've already learned to read and write.

And we're not about to forget how to read and write, just because it's not fit in the eyes of the media of the yesteryear.

My name is Rickard, and I'm a Pirate.

---

*(Rickard Falkvinge, discours de soutien à The Pirate Bay)*



# 1 Introduction

La citation de l'avant-propos, reprise d'un discours prononcé par Rick Falkvinge en marge des manifestations de soutien à *The Pirate Bay*, illustre l'arrivée d'un nouvel acteur sur la scène politique européenne : le Parti Pirate. S'affichant comme le défenseur des natifs digitaux,<sup>1</sup> il souhaite, comme le note Hensel<sup>2</sup> et ainsi qu'en témoigne l'extrait de Falkvinge, faire de l'échange de fichiers sur Internet un véritable enjeu de société opposant les tenants d'un modèle de communication centralisé à la jeune génération défendant la liberté et la culture du partage.

L'apparition de ces Partis Pirate nous a surprise : la mise en danger d'un site contesté justifie-t-elle de créer un parti ? Mais surtout, comment est-il possible de développer un programme politique autour du piratage ? En voyant figurer leurs candidats sur les listes électorales suisses, l'étonnement était encore plus prononcé. Dans un contexte où l'échange de fichiers est toléré dans le sens descendant, pourquoi vouloir se présenter comme des pirates ?

En examinant de plus près leurs revendications, nous avons constaté qu'ils intégraient plusieurs facettes des nouvelles technologies : respect de la sphère privée sur Internet ou défense des logiciels libres. Leur volonté de faire de ces techniques des enjeux politiques nous a semblé novatrice et digne d'intérêt puisqu'ils sont les seuls, en Suisse tout au moins, à proposer un programme axé sur ces questions.

À la lecture des ouvrages consacrés aux pirates, cette impression a dû être pondérée. Plusieurs auteurs rappellent que la politisation des techniques n'est pas l'apanage du Parti Pirate et que leurs revendications peuvent être reliées par exemple aux idéaux

---

1. Nous utilisons le masculin générique tout au long de ce travail. Il recouvre autant les personnes féminines que masculines.

2. HENSEL, Alexander et KLECHA, Stephan, (dir.) *Die Piratenpartei. Havarie eines politischen Projekts ?*, Frankfurt/Main : Otto Brenner Stiftung, 2013, p. 8.

des concepteurs d'Internet. Ces constats soulèvent toutefois plusieurs questions. Les références proposées sont tout de même assez anciennes. Or, entre-temps, le contexte politique, économique, mais aussi technique a beaucoup changé : les pirates ne doivent-ils pas effectuer un travail de réactualisation ? Ou encore, le Parti Pirate ayant pour objectif de s'implanter dans des pays ou régions particuliers ne doit-il pas s'adapter à ces échelles ?

À partir de ces questionnements, nous nous sommes appuyée sur une grille d'analyse qui emprunte à deux approches. Premièrement, nous recourons à la théorie des cadres de l'action collective. Pour les tenants de ce courant, tout mouvement social a pour particularité d'être engagé dans un travail de création de sens qui vise à obtenir des supporters. Ce travail repose sur l'identification d'un problème, d'une proposition de solution et d'éléments identitaires. Dans cette optique, nous souhaitons mettre en exergue les cadres développés par le Parti Pirate Suisse. Comment justifient-ils leur intervention en politique ? Qu'est-ce qui est jugé problématique dans notre société et quels changements doit-on y apporter ? Deuxièmement, pour cerner les contours du discours des pirates sur la technique et mieux comprendre les rapports qu'ils entretiennent avec les idéaux dont ils semblent être les descendants, nous nous servons du concept d'imaginaire technique.

Ce travail est articulé en trois parties principales. En introduction, après un bref historique sur les Partis Pirate et une revue de la littérature, nous précisons notre problématique et les axes théoriques retenus. Nous abordons également les aspects méthodologiques. Les deux chapitres suivants présentent les résultats de notre analyse. Elles correspondent à deux périodes principales que nous avons identifiées.

### 1.1 Brève présentation du Parti Pirate Suisse

Le premier Parti Pirate a été fondé en janvier 2006 en Suède pour lutter contre la pénalisation de l'échange de fichiers *peer-to-peer* sur Internet, pratique rendue illégale quelques mois plus tôt par les autorités.<sup>3</sup> Lancé par Rickard Falkvinge, qui deviendra son premier leader, le parti réussit à obtenir les 1 500 signatures nécessaires pour

---

3. BARTELS, Henning : *Die Piratenpartei. Entstehung, Forderungen und Perspektiven der Bewegung*, Berlin : Contumax-Verlag, 2009, p. 28.

pouvoir se présenter à la prochaine élection du parlement en moins de 24 heures.<sup>4</sup> Cependant, le véritable essor – en termes de visibilité et en nombre de membres – interviendra durant les débats largement médiatisés du procès de Pirate Bay durant lequel le parti organise des manifestations de soutien dans plusieurs grandes villes suédoises.<sup>5</sup> À ses origines, le programme politique du parti se fonde sur trois piliers, liés aux nouvelles technologies.<sup>6</sup> Premièrement, les pirates souhaitent une réforme en profondeur du copyright qui rendrait légale l'échange de fichiers. En effet, cette pratique est perçue comme facilitant la circulation des connaissances et de la culture. Cet échange favoriserait, selon eux, l'égalité entre tous les citoyens. Deuxièmement, ils soutiennent l'abolition des monopoles et des brevets, qui, surtout dans les domaines informatique et médical, empêchent l'innovation et limitent l'accès universel. Troisièmement, ils militent pour assurer le respect de la vie privée des citoyens. Ils font surtout référence aux dangers d'une surveillance électronique par l'État (qui se fait notamment au nom du respect du copyright).

Dès 2006, le modèle du Parti Pirate est repris dans d'autres pays européens, en particulier en Allemagne où le parti prend de l'importance en lançant des débats sur la protection des données sur Internet, contre l'État policier et sur l'interdiction des jeux vidéo violents.<sup>7</sup> Le parti allemand va innover en élargissant les thématiques du parti suédois, incluant la légalisation des drogues, le revenu minimum ou encore des questions environnementales. Le Parti Pirate Suisse,<sup>8</sup> quant à lui, est fondé en 2009 à Zurich avec 135 membres<sup>9</sup>

---

4. NEUMANN, Felix : *Die Piratenpartei. Entstehung und Perspektive*, Freiburg im Brisgau : fxneumann, 2011, p. 26.

5. En mai 2006, le gouvernement suédois mène une opération contre le tracker de torrents *The Pirate Bay*. Il confisque leurs serveurs et emmène trois des administrateurs pour être interrogés. Le procès a lieu en 2009 ; on reproche aux accusés d'avoir enfreint les lois sur le copyright en mettant à disposition des œuvres protégées. Les gérants de la plate-forme seront condamnés à des peines de prison et à payer aux industries culturelles des dommages et intérêts d'environ 2,75 mio d'euros. BARTELS : *Die Piratenpartei. Entstehung, Forderungen und Perspektiven der Bewegung*, op. cit., pp. 30–31 & 46.

6. MIEGEL, Fredrik et OLSSON, Tobias : « From pirates to politicians : The story of the Swedish file sharers who became a political party », in *Democracy, Journalism and Technology : New Developments in an Enlarged Europe. The intellectual work of ECRAEA's 2008 European media and communication doctoral summer school*, (dir.) CARPENTIER, Nico et al., Tartu : Tartu University Press, 2008, pp. 203–215.

7. BARTELS : *Die Piratenpartei. Entstehung, Forderungen und Perspektiven der Bewegung*, op. cit., pp. 57–59.

8. Voir aussi la chronologie des événements marquants du PPS en annexe, pp. 131–132.

9. SAD : « Piraten Partei Schweiz gegründet. Gegen Monopole und heutiges Urheberrecht », in *Neue Zürcher Zeitung*, 12.07.2009, pp. 1–3.

et quatre mois plus tard, le parti comptera 500 membres.<sup>10</sup> Des sections cantonales apparaissent en Suisse allemande dès 2010 et en Romandie dès 2011. Reprenant les points principaux des autres Partis Pirate, le programme suisse – repris par les sections cantonales – est basé sur huit thématiques principales incluant notamment la protection des données privées, la neutralité du net, la libération de la culture ou la lutte contre les brevets et patentes. Dans ce manifeste, le Parti Pirate Suisse affirme qu'il « se limite aux quelques sujets qui sont importants pour la société de l'information ».<sup>11</sup>

Dès 2010, le parti se lance dans la lutte électorale. Au niveau cantonal il présente des candidats lors de l'élection du Grand Conseil bernois, où il obtient 0,7 % des voix.<sup>12</sup> Au niveau communal, Marc Wäckerlin est élu au législatif de Winterthur avec 1,7 % des suffrages.<sup>13</sup> L'année 2011 est particulièrement importante, car les pirates proposent pour la première fois des candidats pour le Conseil national. Une liste pirate est lancée dans sept cantons.<sup>14</sup> Ils n'obtiennent cependant aucun siège et les résultats sont décevants pour eux (0,8 % des voix à Zurich, 0,7 % des voix à Berne).<sup>15</sup> Toutefois, en 2012, le pirate Alex Arnold est élu président de la commune d'Eichberg (SG).<sup>16</sup> Le premier septembre 2013, le Parti Pirate Suisse enregistrait 1 124 membres, majoritairement des hommes germanophones âgés entre 20 et 45 ans.<sup>17</sup>

## 1.2 Revue de la littérature

À notre connaissance, le Parti Pirate Suisse n'a pour l'heure pas été l'objet d'études approfondies, n'étant mentionné que dans quelques études quantitatives se consacrant au mouvement pirate, avec pour sujet d'un coté l'échelle des débats traités par plusieurs

---

10. ADMIN : « Le bateau de pirate prend de l'ampleur : Le PPS a accueilli son 500ème membre ! », in *Communiqués du PPS*, 12.10.2009.

11. PARTI PIRATE SUISSE : « Manifeste du Parti Pirate Suisse », in *Programme du PPS*, [2009].

12. ADMIN : « Piratenpartei Schweiz : Das Wahlergebnis bestätigt uns ! », in *Politblog der PPS*, 29.03.2010.

13. [S.N.] : « Gemeinderatswahlen Winterthur », in *Politblog der PPS*, [s.d.]

14. SIMONET, Denis : « It's Time for an upgrade ! », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, [s.d.]

15. ABNAXOS : « Malheureusement l'abordage ne fut pas pour ce soir », in *Communiqués du PPS*, 23.10.2011.

16. APOPHIS : « Un premier Pirate est élu Maire », in *Communiqués du PPS*, 25.09.2012.

17. Voir les graphiques établis par le parti : <https://my.piratenpartei.ch/stats/>

Partis Pirate<sup>18</sup> et, de l'autre, le rôle d'observateurs des médias effectivement assumé.<sup>19</sup> Les pirates suisses figurent également dans une analyse de l'utilisation des médias sociaux par les partis politiques dans plusieurs pays.<sup>20</sup>

Cependant, une littérature plus développée est disponible sur d'autres sections nationales, principalement suédoise et allemande.<sup>21</sup> Le Parti Pirate est également régulièrement mentionné dans des études plus générales sur la gratuité sur Internet par exemple.<sup>22</sup> Parmi cette littérature, il est possible de dégager plusieurs axes de questionnement.

Un premier axe consiste à comprendre les raisons de l'émergence de ces partis. Par exemple, Miegel et Olsson – qui travaillent sur le cas suédois – se demandent pourquoi, alors que le piratage et les mouvements en faveur des réformes du droit d'auteur étaient déjà largement présents, un groupe de jeunes a ressenti le besoin de former un parti politique et pourquoi ce parti a réussi à trouver une audience parmi les jeunes. Pour eux, l'apparition d'un parti politique défendant le piratage s'explique par un conflit de valeurs entre les plus jeunes générations et les institutions politiques en place qui criminalisent une pratique pourtant très répandue. Ainsi, loin de se limiter à la question du téléchargement, les pirates « challenge and negotiate the scope and limit of the classic political values such as property right, democracy, freedom of speech, integrity, and equality ».<sup>23</sup> Ce faisant, ils entrent en résonance avec les préoccupations d'une large tranche de la population. Pour eux, l'apparition du Parti Pirate peut être mise

18. DOBUSH, Leonhard et QUACK, Sigrid : « Piracy, Pirates and Pirate Parties », in *Governance across borders : transnational fields and transversal themes*, (dir.) DOBUSH, Leonhard, MADER, Philip et QUACK, Sigrid, Berlin : epubli GmbH, 2013, pp. 201–230.

19. PRINZING, Marlis : « The Pirate Party – A new star on the horizon of media accountability or a blended, self-serving movement ? », in *Studies in Communication Sciences*, vol. 12, 2012, pp. 41–48.

20. GASSER, Urs et GERLACH, Jan : « E-Campaigns in Old Europe. Observations from Germany, Austria and Switzerland », in *iPolitics : Citizens, Elections, and Governing in the New Media Era*, (dir.) FOX, Richard L. et RAMOS, Jennifer M., New York : Cambridge University Press, 2012, pp. 151–179.

21. L'historique le plus complet du parti dans ces pays se trouve dans l'ouvrage de Bartels qui évoque plusieurs aspects contextuels expliquant les principales luttes et points d'accroches des pirates dans ces deux pays. BARTELS : *Die Piratenpartei. Entstehung, Forderungen und Perspektiven der Bewegung*, *op. cit.* L'article de Miegel et Olsson s'avère également intéressant dans une perspective historique car il replace l'émergence du Parti Pirate dans le mouvement suédois pour la légalisation du téléchargement sur Internet. Il explique notamment les liens et affiliations entre Pirate Bay, The Piratebyran et le Parti Pirate. MIEGEL et OLSSON : « From pirates to politicians : The story of the Swedish file sharers who became a political party », *op. cit.*

22. PROULX, Serge et GOLDENBERG, A. : « Internet et la culture de la gratuité », in *Revue du Mauss*, vol. 35, 2010, pp. 503–517.

23. MIEGEL et OLSSON : « From pirates to politicians : The story of the Swedish file sharers who became a political party », *op. cit.*, p. 212.

en lien avec la survenue d'une nouvelle compréhension de la démocratie qui inclut des acteurs qui ne se trouvent plus uniquement dans la sphère politique. Le Parti Pirate est un exemple de ce nouveau type de participation : « *Piratpartiet*, thus, sits well with Rosanvillon's (2006) analyses, with its emphasis on individual autonomy and rights combined with its supporters' and members' communicatively based collective engagement. »<sup>24</sup> Hintikka, quant à elle, met en lien l'émergence du Parti Pirate avec des transformations de l'identité, notamment politiques, dues à l'arrivée d'Internet.<sup>25</sup> En effet, Internet, qu'elle décrit comme un « identity megaplex », a pour particularité d'avoir « political and social offerings 24/7 around the year ; very easy, light, temporary and half anonymous participation, like clicking a banner at a hunger aid site, signing a www-petition, commenting on blogs and other content resources, putting a banner on his or her own www homepage or blog etc. A user can easily build and mix her or his identity from various movement offers like shopping in a mall. »<sup>26</sup> Le Parti Pirate est ainsi un exemple de groupement s'étant constitué autour de ce modèle, reprenant différents combats présents sur Internet pour former un parti politique.

Un deuxième axe, présent à notre connaissance uniquement pour le parti allemand, consiste à analyser la forme et le contenu du parti ainsi que sur ses répercussions sur le système politique. Ainsi, l'ouvrage de Hensel et Klecha<sup>27</sup> et le recueil dirigé par Niedermayer<sup>28</sup> analysent différents aspects du Parti Pirate Allemand, notamment son programme, sa composition, sa dimension genrée ou encore son organisation financière. L'étude de Neumann a quant à elle pour objectif de déterminer « inwiefern für die Piratenpartei Chancen bestehen, sich dauerhaft im Parteisystem zu etablieren. »<sup>29</sup> Pour ce faire, l'auteur élabore une série de critères basés sur différentes théories et analyses des partis allemand. Il conclut qu'en raison de son organisation et de son manque d'insistance sur des valeurs fondamentales, il est peu probable que le parti s'établisse.<sup>30</sup>

---

24. MIEGEL et OLSSON : « From pirates to politicians : The story of the Swedish file sharers who became a political party », *op. cit.*, p. 214.

25. HINTIKKA, Kari A. : « Pirates in politics – Internet piracy as individualised politics », in *Net Working/Networking : Citizen Initiated Internet Politics*, (dir.) HÄYHTIÖ, Tapio et RINNE, Jarmo, Tampere : Tampere University Press, 2008, pp. 335–354.

26. *Idem*, p. 338.

27. HENSEL et KLECHA : *Die Piratenpartei. Havarie eines politischen Projekts ?*, *op. cit.*

28. NIEDERMAYER, Oskar, (dir.) *Die Piratenpartei*, Wiesbaden : Springer, 2013.

29. NEUMANN : *Die Piratenpartei. Entstehung und Perspektive*, *op. cit.*, p. 3.

30. *Idem*, p. 101.

Troisièmement, plusieurs études s'attachent à replacer le Parti Pirate dans la lignée de revendications plus anciennes. Ce point dément largement le sentiment de nouveauté évoqué en introduction. En effet, plusieurs analyses portant sur le mouvement pirate en général ou sur des sections nationales spécifiques nous apprennent que leur programme s'inspire d'autres mouvements ou s'inscrit dans la continuité de revendications déjà largement exprimées sur Internet. Par exemple, pour Monique Dagnaud : « Les textes qui engagent ces mouvements se réclament fidèlement des valeurs et des principes posés dans la généalogie du web. »<sup>31</sup> Ces valeurs et principes auxquels elle se réfère trouvent leurs origines dans la communauté – principalement composée de chercheurs – qui a développé Internet des années 60 aux années 90, où règne « hédonisme, égalitarisme et idéal collaboratif ».<sup>32</sup> Ces valeurs imprégnant les premiers développeurs et utilisateurs d'Internet vont se synthétiser dans la figure mythifiée du Hacker. L'éthique hacker, notamment décrite par Himanen, se présente comme un nouveau rapport au travail teinté de volontarisme, d'idéal collaboratif et obsédé par « la liberté d'expression et la protection des données personnelles ».<sup>33</sup> Pour elle, ces idéaux, loin d'avoir disparus, se propagent jusqu'à nos jours, sur Internet principalement. Reprises par des start-up, des technophiles et des cybermilitants, ces valeurs sont diffusées dans des blogs politiques et dans les médias. Les cybermilitants – qui agissent principalement en ligne – défendent ces idéaux, neutralité du net en tête, et s'opposent à toute forme de régulation. Le Parti Pirate est présenté comme le descendant de ces mouvements.

Pour Proulx et Goldenberg, l'apparition des Partis Pirate est également à mettre en lien avec les idéaux des précurseurs, bien que leur explication soit quelque peu différente.<sup>34</sup> Pour eux, le modèle de la gratuité et de la liberté prévalait dans la conception et les premiers usages du réseau. L'arrivée de logiques marchandes et de la régulation étatique va entrer en conflit avec ce modèle, créant des tensions et des mouvements de défense des libertés dans le cyberspace. Pour eux, alors que les industries culturelles accusent les internautes de pirater des contenus pourtant protégés par le copyright, « des utilisateurs se revendiquent de la piraterie, en relation avec la sous-culture issue de l'imaginaire

---

31. DAGNAUD, Monique : « Le web, ce laboratoire du capitalisme sympa », in *Le Débat*, vol. 3 (160), 2010, p. 167.

32. *Idem*, p. 163.

33. *Idem*, p. 164.

34. PROULX et GOLDENBERG : « Internet et la culture de la gratuité », *op. cit.*

d'un cyberspace autonome [...] mais perméable à une certaine forme de politisation [...] ». <sup>35</sup> Le Parti Pirate est présenté comme l'exemple de ce mouvement.

Les études qui portent plus particulièrement sur le programme et les revendications du Parti Pirate Allemand évoquent également ce lien, sans forcément expliquer les mécanismes de transmission de ces idéaux, au contraire des auteurs évoqués ci-dessus. Par exemple, Hensel et Klecha, analysant leur programme, affirment : « Löst man sich von der Selbstzuschreibung als sozialliberale Partei, fällt auf, dass manche programmatischen Grundlagen sich von den Prinzipien und der Praxis der Internetkultur und der sogenannten Hackerethik leiten lassen. » <sup>36</sup> Dans une série d'articles de blogs portant sur les Partis Pirate, Dobush et Quack insistent sur le fait que ces partis s'inscrivent dans un mouvement social plus large qui milite pour le changement du copyright. <sup>37</sup> Ce mouvement inclut plusieurs groupes qui agissent à l'échelle internationale et qui militent sur différents sujets comme les programmes informatiques, les OGM ou l'accès aux biens immatériels. Ils citent comme exemples la Free Software Foundation, l'Electronic Frontier Foundation ou la Wikimedia Foundation. Pour eux, les Partis Pirate sont la branche politique de ce courant. Le fait qu'ils aient pu se développer aussi vite « was only possible because the central ideas and concepts ("frames") of the pirate parties had already been established earlier in the context of transnational social movements concerning intellectual property rights ». <sup>38</sup>

### 1.3 Problématique

Bien qu'il ne s'agisse pas de remettre en question le fait que le Parti Pirate reprenne des discours préexistants, <sup>39</sup> ces analyses nous interrogent sur plusieurs points. Premièrement, elles témoignent d'un certain flou dans les inspirations évoquées. Certains chercheurs font référence à la culture hacker, d'autres à une utopie d'Internet, à des discours de précurseurs ou même à des mouvements particuliers comme la Free Software Foundation.

---

35. PROULX et GOLDENBERG : « Internet et la culture de la gratuité », *op. cit.*, p. 506.

36. HENSEL et KLECHA : *Die Piratenpartei. Havarie eines politischen Projekts ?*, *op. cit.*, p. 42.

37. DOBUSH et QUACK : « Piracy, Pirates and Pirate Parties », *op. cit.*, p. 209.

38. *Idem*, p. 223.

39. Par exemple, en interviewant des membres du Parti Pirate Américain, Fredriksson a pu mettre en avant leur reprise des principes de l'open source qu'ils évoquent à de nombreuses reprises. FREDRIKSSON, Martin : « An Open Source Project for Politics : Visions of Democracy and Citizenship in American Pirate Parties », fév. 2013.

Les prises de position des précurseurs datent, et entre-temps les technologies, ainsi que le contexte politique, économique et social dans lequel elles sont pensées, ont évolué. D'une part, le Parti Pirate ne doit-il pas effectuer un travail de réactualisation de ces idées pour faire passer ses revendications ? Par exemple, ne doit-il pas construire un objet Internet en y mettant en fait plusieurs technologies ? D'autre part, les travaux menés sur le militantisme des technologies de l'information et de la communication (TIC) nous montrent qu'il se décline sous plusieurs thématiques. Par exemple, Goldenberg et Proulx, étudiant le cas de la politisation de la technique au Québec, identifient « trois formes de militantisme liées aux usages des TIC ».<sup>40</sup> Même constat pour les activistes des TIC en Allemagne : les militants sont presque uniquement actifs dans un seul de quatre domaines, selon Löblich et Wendelin.<sup>41</sup> Le Parti Pirate, qui se prononce actuellement sur plusieurs de ces aspects, n'amalgame-t-il pas ainsi différents types de discours ?

Deuxièmement, le Parti Pirate s'est constitué sous la forme de partis œuvrant à l'échelle nationale ou locale. Comme le remarquent Dobush et Quack, déjà évoqués plus haut, bien que les Partis Pirate aient largement construit leurs idéaux politiques en s'appuyant sur d'autres mouvements, ils s'adaptent à chaque pays.<sup>42</sup> Leur analyse quantitative comparant des sujets abordés par 14 Partis Pirate montre que : « In addition to central concepts of the Pirate movement [...], political campaigns are often specifically related and adapted to local needs. Important campaigns in particular, as highlighted by the respondents, are tied to specific local circumstances. »<sup>43</sup> L'importance de l'échelle locale est également soulignée par les auteurs vu les résultats obtenus lors d'élections : les pirates ont surtout été élus à l'échelle locale ou régionale. On peut donc se demander comment les discours utopiques ont été adaptés. Corollairement à ce point, les Pirates, en tant que parti politique, ont pour objectif de s'adresser à l'ensemble des citoyens. Or, si l'on prend l'exemple du monde du logiciel libre souvent cité comme inspiration

---

40. Le militantisme de l'accès, des médias et de la technique. GOLDENBERG, A. et PROULX, S. : « L'agir politique au regard des technologies de l'information et de la communication », in *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 14 (1), 2011, p. 4.

41. Protection de la vie privée, accès libre à l'information, logiciel libre et opportunités égales pour les femmes et les hommes. LÖBLICH, Maria et WENDELIN, Manuel : « ICT policy activism on a national level : Ideas, resources and strategies of German civil society in governance processes », in *New Media & Society*, vol. 14 (6), 2012, pp. 907–910.

42. DOBUSH et QUACK : « Piracy, Pirates and Pirate Parties », *op. cit.*, p. 223.

43. *Idem*, p. 224.

majeure des Partis Pirate,<sup>44</sup> Proulx et collègues, notamment, ont souligné l’hermétisme culturel de ce milieu.<sup>45</sup> Si le Parti Pirate reprend les revendications de ce courant, ne doit-il pas opérer une vulgarisation, au risque de transformer le discours, pour convaincre l’ensemble des citoyens ? Ou alors considère-t-il que tout citoyen est déjà un spécialiste ?

Pour répondre à ce questionnement, nous proposons de consacrer notre travail à l’implantation et au développement du Parti Pirate en Suisse, en suivant deux axes d’analyses. Tout d’abord, nous nous proposons d’examiner les discours du Parti Pirate Suisse en s’appuyant sur les travaux de la perspective des cadres développée par Snow et Benford. L’objectif étant de dégager les particularités du parti suisse à l’aide d’une grille d’analyse adaptée de leur travaux. Deuxièmement, les études citées ci-dessus, en évoquant ces précurseurs et ces « idéaux techniques », nous renvoient à la notion d’imaginaire technique développée par Patrice Flichy. Ses analyses nous fournissent un point de départ pour contextualiser les principaux idéaux et discours qui ont entouré la création du réseau et nous permettront également de nous interroger sur la représentation de la technique véhiculée par le Parti Pirate Suisse.

## 1.4 Cadre théorique et grille d’analyse

### 1.4.1 La perspective des cadres

Pour aborder la première dimension de ce travail – la construction d’un projet politique par le Parti Pirate en Suisse – nous proposons de nous appuyer sur la perspective des cadres (*frame perspective*) développée depuis les années 80 en sociologie des mouvements sociaux notamment autour des travaux de Snow et collègues.<sup>46</sup> Leurs travaux partent

---

44. FREDRIKSSON : *An Open Source Project for Politics : Visions of Democracy and Citizenship in American Pirate Parties*, *op. cit.*

45. PROULX, Serge, COUTURE, Stéphane et RUEFF, Julien, (dir.) *L’action communautaire québécoise à l’ère du numérique*, Québec : Presses de l’Université du Québec, 2008, p. 30.

46. Pour un historique de cette perspective voir JOHNSTON, Hank et NOAKES, John A. : « Frames of Protest : a Road Map to a Perspective », in *Frames of Protest*, (dir.) JOHNSTON, Hank et NOAKES, John A., Lanham : Rowman et Littlefield Publishers, 2005, pp. 1–29. Ces auteurs identifient deux courants qui ont posé les principaux fondements conceptuels de cette perspective. D’un côté, il y a les travaux de Gamson qui utilise le concept de cadre pour analyser la façon dont les individus développent une conscience politique qui les amène à s’engager dans une action collective. Son analyse a également porté sur l’importance des médias comme ressource dans l’élaboration des cadres. GAMSON, William

du constat que les recherches de leur époque ont eu tendance à négliger le travail de sens (*meaning work*)<sup>47</sup> développé par les participants aux mouvements sociaux.<sup>48</sup> Pour eux, ce travail est pourtant fondamental puisqu'il est effectué en permanence et qu'il permet d'expliquer l'engagement. Pour remédier à ce manque, ils empruntent à Goffman la notion de cadre entendu comme « “schemata of interpretation” that enable individuals to “locate, perceive, identify, and label” occurrences within their life space and the world at large. By rendering events or occurrences meaningful, frames function to organize experience and guide action, whether individual or collective ».<sup>49</sup> Ainsi, les participants à ces mouvements seraient engagés en permanence dans la création de ce qu'ils appellent des cadres de l'action collective (*collective action frames*). Par rapport aux cadres génériques décrits par Goffman, ils ont pour particularité d'être orientés vers un but précis : « to mobilize potential adherents and constituents, to garner bystander support, and to demobilize antagonists ».<sup>50</sup>

L'intérêt de cette approche pour la thématique de ce mémoire réside dans le fait qu'elle nous permet de mettre l'accent sur les processus de construction de sens qui se déroulent au sein du Parti Pirate et nous fournit ainsi un point de départ pour analyser leur discours politique. De plus, l'un des objectifs de ce travail est de voir comment le parti, en s'appuyant sur des éléments idéologiques ou culturels plus anciens, adapte ces notions à un contexte particulier. Or, l'approche de Snow et collègues insiste particulièrement sur le fait que les mouvements sociaux ne sont pas seulement des vecteurs d'idées préexistantes, mais qu'ils sont également engagés dans la création de cadres innovants :

Movements function as carriers and transmitters of mobilizing beliefs and ideas, to be sure; but they are also actively engaged in the production of meaning for participants,

---

A. : « Constructing Social Protest », in *Social Movements and Culture*, (dir.) JOHNSTON, Hank et KLANDERMANS, Bert, Minneapolis : University of Minnesota Press, 1995, pp. 85–106. De l'autre, on trouve les travaux de Snow et collègues qui s'intéressent également à l'engagement dans les mouvements sociaux, mais en prenant comme point de départ les activités de cadrage des mouvements.

47. Défini comme « [...] the struggle over the production of mobilizing and countermobilizing ideas and meanings. » SNOW, David A. et BENFORD, Robert D. : « Framing Processes and Social Movements : An Overview and Assessment », in *Annual Review of Sociology*, vol. 26, 2000, p. 613.

48. SNOW, David A. et al. : « Frame Alignment Processes, Micromobilization, and Movement Participation », in *American Sociological Review*, vol. 51 (4), 1986, pp. 465–467.

49. *Idem*, p. 464.

50. SNOW, David A. et BENFORD, Robert D. : « Ideology, Frame Resonance, and Participant Mobilization », in *International Social Movement Research*, vol. 1, 1988, p. 198.

antagonists, and observers. This productive work may involve the shaping and structuring of existing meanings.<sup>51</sup>

Bien qu'ayant été développée à l'origine dans le champ de la sociologie des mouvements sociaux, cette perspective a également été utilisée pour aborder des partis politiques. Par exemple, Kriesi et Hänggli l'appliquent dans une étude portant sur les débats au sujet de l'initiative populaire suisse « Pour des naturalisations démocratiques » de 2008.<sup>52</sup> Leur démarche consiste à identifier les choix stratégiques de différents acteurs – dont font partie les partis politiques – dans leur cadrage de la situation. Ils analysent également comment ces cadres sont repris dans les médias. Un autre exemple est fourni par le travail de Diani sur la Ligue du Nord italienne.<sup>53</sup> Son analyse vise à expliquer le succès de ce parti par le fait que le cadre qu'il propose entre en résonance avec la structure des opportunités politiques du pays à cette époque. Remarquons enfin que Snow a élargi la perspective en affirmant que les processus de cadrage sont également le fait d'autres acteurs œuvrant en politique, notamment l'État et les médias.<sup>54</sup>

La recherche sur les cadres s'est développée dans plusieurs directions.<sup>55</sup> Parmi cette abondante littérature, nous souhaitons emprunter plus particulièrement leur modèle de description des cadres de l'action collective. Snow et Benford ont identifié trois tâches principales qu'un mouvement social doit effectuer pour développer un cadre qui a des chances de fonctionner et d'attirer ainsi des supporters.<sup>56</sup> La première tâche est de fournir un *diagnostic* : il s'agit ici de définir ce qui est problématique dans une situation sociale ou un événement donné. Il comporte également une attribution de responsabilité : qui

---

51. SNOW et BENFORD : « Ideology, Frame Resonance, and Participant Mobilization », *op. cit.*, p. 198.

52. HÄNGGLI, Regula et KRIESI, Hanspeter : « Frame Construction and Frame Promotion (Strategic Framing Choices) », in *American Behavioral Scientist*, vol. 56(3), 2012, pp. 260–278.

53. DIANI, Mario : « Linking Mobilization Frames and Political Opportunities : Insights from Regional Populism in Italy », in *American Sociological Review*, vol. 61 (6), 1996, pp. 1053–1069.

54. SNOW, David A. : « Framing processes, ideology, and discursive fields », in *The Blackwell Companion to Social Movements*, (dir.) SNOW, David A., SOULE, Sarah A. et KRIESI, Hanspeter, Malden / Oxford / Carlton : Blackwell Publishing, 2004, pp. 380–412.

55. Pour une revue de la littérature, voir SNOW et BENFORD : « Framing Processes and Social Movements : An Overview and Assessment », *op. cit.* En synthétisant les travaux existants, Noakes et Johnston identifient les questions suivantes : « [...] how frames are constructed and communicated, how they shape and are shaped by other aspects of social movements, how they resonate, and how different frames are promoted by different parties [...] including social movement entrepreneurs, countermovements, the state, and the media. » JOHNSTON et NOAKES : « Frames of Protest : a Road Map to a Perspective », *op. cit.*, p. 2.

56. SNOW et BENFORD : « Ideology, Frame Resonance, and Participant Mobilization », *op. cit.*

est à blâmer pour ce problème. Dans le cas de groupes issus du mouvement pour la paix pris comme exemple, les auteurs ont pu identifier que l'un des problèmes diagnostiqués est le danger des armes nucléaires, que personne ne conteste. Par contre, l'origine de ce problème est différente selon les groupes étudiés : technique, politique ou encore économique. Ils blâment par exemple les États-Unis ou l'URSS. L'analyse de Snow et Benford sur cette composante met surtout l'accent sur les définitions de la situation et des coupables. Gamson propose quant à lui de réfléchir non seulement à l'identification de responsables, mais aussi à celle de la création d'une identité collective, d'un « nous » touché par la situation problématique et qui est appelé à agir.<sup>57</sup> Cet aspect est très intéressant à mettre en avant dans le cas du Parti Pirate. En effet, selon Hensel et Klecha, le Parti Pirate allemand ne s'exprime pas sur les clivages traditionnels des partis politiques (Travail/Capital, Centre/Périphérie, etc.) sans pour autant en créer de nouveaux. Pourtant, ils reconnaissent qu'une ligne de clivage pourrait prendre naissance dans « der schleichende, aber stetige Übergang zum Internetzeitalter ».<sup>58</sup>

En revenant à Snow et Benford, la deuxième tâche consiste à proposer un *pronostic* dont le but est « not only to suggest solutions to the problem but also to identify strategies, tactics, and targets ».<sup>59</sup> En continuant leur exemple du mouvement pour la paix, ils nous expliquent que les groupes proposent des solutions qui agissent principalement en mettant l'accent sur la cause identifiée. Ceux qui y voient un problème technologique souhaitent par exemple en sortir et retourner à un mode de vie plus proche de la nature, alors que ceux qui diagnostiquent un problème politique se concentrent sur des solutions de ce caractère.

La troisième et dernière tâche est de fournir un élément *motivationnel* qui doit pousser les gens à agir. Dans le cas du mouvement pour la paix, il s'agit principalement de considérations morales.

D'autres points seront tout de même mobilisés au besoin. Par exemple, le Parti Pirate Suisse affirme à partir de 2012 vouloir élargir le spectre de ses revendications pour ne plus être un parti monothématique. Ce moment pourrait peut-être correspondre – à

---

57. GAMSON, William A. : *Talking politics*, Cambridge : Cambridge University Press, 1992, p. 7.

58. HENSEL et KLECHA : *Die Piratenpartei. Havarie eines politischen Projekts ?*, *op. cit.*, p. 41.

59. SNOW et BENFORD : « Ideology, Frame Resonance, and Participant Mobilization », *op. cit.*, p. 201.

confirmer dans l'analyse – à une « extension de cadre » selon Snow et Benford, c'est-à-dire : « [...] an SMO may have to extend the boundaries of its primary framework so as to encompass interests or points of view that are incidental to its primary objectives but of considerable salience to potential adherents ».<sup>60</sup>

Comme nous l'avons évoqué plus haut, Snow et collègues insistent sur la « nouveauté » des cadres développés par les mouvements sociaux. Cependant, ils reconnaissent que les processus de cadrage sont également contraints :

The cultural material most relevant to movement framing processes include the extant stock of meanings, beliefs, ideologies, practices, values, myths, narratives, and the like, all of which can be construed as part of Swidler's metaphorical "tool kit" (1986), and thus which constitute the cultural resource base from which new cultural elements are fashioned, such as innovative collective action frames, as well as the lens through which framings are interpreted and evaluated.<sup>61</sup>

Cet élément nous permet de faire le lien entre la notion d'imaginaire d'Internet et la grille d'analyse proposée. En considérant l'imaginaire d'Internet comme une ressource culturelle, nous pourrions voir comment elle est exploitée, transformée ou mise à jour dans les cadres de l'action collective développés par le Parti Pirate.

### 1.4.2 L'imaginaire technique

Partant du constat qu'Internet n'est pas la première technologie présentée comme révolutionnaire,<sup>62</sup> Patrice Flichy nous propose un modèle d'analyse des mythes, utopies et idéologies<sup>63</sup> qui entourent la création d'objets techniques. Ce modèle s'articule en trois phases. Dans la première, des utopies de rupture se développent, elles visent à « explorer la gamme des possibles ».<sup>64</sup> Dans la deuxième, on conçoit un projet technique de manière plus concrète. L'objet peut être réalisé et devenir une « utopie-projet » ou

---

60. SNOW et al. : « Frame Alignment Processes, Micromobilization, and Movement Participation », *op. cit.*, p. 472.

61. SNOW et BENFORD : « Framing Processes and Social Movements : An Overview and Assessment », *op. cit.*, p. 629.

62. FLICHY, Patrice : *L'Imaginaire d'Internet*, Édition numérisée, Paris : Éditions La Découverte, 2001, p. 7.

63. En se basant sur les travaux de Barthès, Flichy définit le mythe comme un métalangage qui « prend comme signifiant un signe existant et lui donne un autre signifié. [...] Le sens initial perd sa valeur, mais garde une vie dont le mythe va se nourrir. » FLICHY : *L'Imaginaire d'Internet*, *op. cit.*, p. 18. En s'appuyant sur les travaux de Ricoeur, il définit l'utopie et l'idéologie comme « les deux pôles de l'imaginaire social, l'un cherchant à conserver l'ordre social, l'autre à le bouleverser. » *Idem*, p. 19.

64. *Idem*, p. 20.

rester dans le domaine abstrait et devenir une « utopie fantasmagorique ». Dans la troisième, pour que cette utopie-projet puisse prendre de l'ampleur et se développer dans d'autres espaces sociaux, l'auteur doit pouvoir y intégrer d'autres visions et construire un « objet frontière ». Lors de cette phase, le discours utopique se reconfigure, devenant un mythe : « Le contexte social particulier qui a rendu possible l'expérimentation est oublié, cette technique locale est alors présentée comme la technique de base d'un nouveau fonctionnement social. »<sup>65</sup> L'utopie peut alors se transformer petit à petit en idéologie.

### **L'imaginaire d'Internet**

Flichy applique cette analyse au cas d'Internet dans ses premières années. Selon lui, il est fondamental pour comprendre cet imaginaire de s'intéresser à ses matrices sociales : les communautés scientifique et hacker aux États-Unis. Ces matrices impliquent deux caractéristiques fondamentales du réseau, le cadre non marchand et la convergence entre utilisateurs et développeurs :

Le cadre de l'innovation fut tout à fait particulier, puisqu'il se déroula dans une économie non marchande et que les concepteurs étaient eux-mêmes les utilisateurs. Ainsi, pendant toute cette période, les créateurs d'Internet n'avaient pas à vendre leur technique sur le marché, mais uniquement à développer un système capable de répondre à leurs propres besoins, dans le cadre d'un budget financé, pour l'essentiel, par le secteur public.<sup>66</sup>

En effet, Flichy nous montre que les deux premières phases de son modèle se sont développées au sein des laboratoires universitaires nord-américains. C'est là que, pour répondre à des défis techniques, les premières technologies de mise en réseau ont été imaginées, utilisées et développées.<sup>67</sup> Par exemple – Arpanet, le premier réseau à proposer un échange de paquets de données lancé en 1969 – est conçu au sein de quatre universités californiennes. Visant tout d'abord à permettre le partage des ressources informatiques, Arpanet devient bientôt un outil de communication et d'échange entre groupes de chercheurs par ailleurs éloignés. Par exemple, les *Requests for Comment* (RFC) sont utilisées pour que chacun puisse faire des commentaires ou propositions sur le système en développement et d'autres thématiques, ou la messagerie électronique qui introduit

---

65. FLICHY : *L'Imaginaire d'Internet*, op. cit., p. 21.

66. *Idem*, p. 49.

67. *Idem*, Chapitre 2 : *Internet, l'idéal de la communauté scientifique*, pp.49-92.

le courrier gratuit.<sup>68</sup> Plusieurs autres projets liés au développement d'Internet – par exemple le World Wide Web issu du CERN au début des années 90 – se situent également dans un contexte académique.<sup>69</sup>

Pour Flichy, cette première matrice sociale d'Internet est fondamentale afin de comprendre les valeurs et le mode de fonctionnement qui prévalent dans les premiers usages du réseau. Elle implique plusieurs caractéristiques et modes de fonctionnement.<sup>70</sup> Cette matrice sociale contribue à véhiculer un idéal d'Internet comme un lieu d'échange et de partage des connaissances sur des bases égalitaires. Pour lui cet idéal est largement démenti dans les communautés fondées hors des cercles académiques ou de spécialistes, mais a été rendu possible par l'homogénéité sociale du groupe des fondateurs, tous membres de la communauté universitaire :

*C'est une communauté d'égaux où le statut de chacun repose essentiellement sur le mérite, évalué par les pairs. Mais, contrairement à la tradition universitaire classique, cette évaluation n'est pas faite seulement par les instances légitimes (commissions, revues...), mais aussi par des collègues ordinaires qui vont tester, commenter, améliorer vos propositions. Le débat est donc largement ouvert et ne peut être clos par un argument d'autorité.*<sup>71</sup>

La notion de collaboration est également centrale du fait de la nature du travail effectué, trop complexe pour être géré seul. L'importance de ces notions est également avancée par Serge Proulx : « Les premiers usages du réseau [Arpanet] seront fortement marqués par cette culture de la liberté, de la gratuité et de l'ouverture aux contributions informelles et décentralisées. L'accès sans entrave à l'information, sa libre circulation, la propriété publique des infrastructures apparaissent comme les conditions sine qua non de réalisation de ce projet utopique. »<sup>72</sup> Flichy insiste également sur l'effet de cercle vertueux entre conception et usage qui prend entièrement place dans le monde académique.<sup>73</sup>

La deuxième matrice sociale d'Internet est la « communauté des hackers », composée de trois groupes. Le premier est lié à la contre-culture et souhaite développer une informatique plus accessible et mettre en place un réseau de communication libre entre égaux où l'on pourrait s'exprimer sans obstacle. Le deuxième est composé d'amateurs

---

68. FLICHY : *L'Imaginaire d'Internet*, *op. cit.*, pp. 61–63.

69. *Idem*, pp. 80–81.

70. *Idem*, pp. 81–82.

71. *Idem*, p. 82.

72. PROULX et GOLDENBERG : « Internet et la culture de la gratuité », *op. cit.*, p. 504.

73. FLICHY : *L'Imaginaire d'Internet*, *op. cit.*, p. 81.

souhaitant développer des systèmes sur le modèle de ceux de la communauté scientifique. Le troisième groupe souhaite mettre l'informatique au service de la communauté et souhaite notamment proposer un nouveau type de lien pour les communautés locales.<sup>74</sup> La communauté des hackers se développe en parallèle à la communauté scientifique avec ses propres réseaux comme Well ou Fidonet et se distingue notamment par l'importance accordée à la communauté locale, l'usage du micro-ordinateur et une séparation accrue entre usagers et concepteurs. Flichy remarque qu'il y a une plus grande distance entre l'utopie et la pratique : « D'une part, l'aspect local s'efface petit à petit derrière l'aspect universel ; d'autre part, le caractère de communication, d'échanges égalitaires qui se trouvait à l'origine des communautés semble ne pas vraiment correspondre aux pratiques réelles. »<sup>75</sup>

Internet va sortir de ces deux niches au début des années 90 et atteindre un public plus large. Cette période correspond, au travers des écrits de plusieurs auteurs, notamment Rheingold et les journalistes de la revue *Wired*, à une mythification des discours au sujet d'Internet :

On assiste ainsi à une évolution rapide des imaginaires d'Internet. La communication informatique ne renvoie plus à l'expérimentation d'un projet technique, elle ne vise plus à mobiliser un petit groupe d'universitaires, mais à proposer à la société américaine la réalisation à grande échelle de nouvelles relations de communication qui, jusque-là, avaient été vécues dans des petits groupes. Ce déplacement correspond exactement à la figure du mythe.<sup>76</sup>

Flichy s'attache à décrire les différentes facettes de ce cyber-imaginaire. Pour ce travail, il nous semble important de nous attarder sur deux aspects : le rapport au politique et la question de l'économie, car les auteurs et courants évoqués sont particulièrement sollicités dans les analyses citées ci-dessus comme fondateurs pour les Partis Pirate. En partant des constatations de Flichy, nous compléterons notre propos avec d'autres études sur certains courants évoqués.

### **Les renouveaux de la politique**

Flichy constate que les différents usages d'Internet – notamment dans différents projets communautaires menés dans la communauté hacker – ont amené plusieurs auteurs à

---

74. FLICHY : *L'Imaginaire d'Internet*, *op. cit.*, pp. 93–122.

75. *Idem*, p. 116.

76. *Idem*, p. 124.

s'interroger sur les possibilités que représente Internet pour revisiter la démocratie. Internet est tantôt perçu comme permettant de réduire la distance entre les politiciens et les citoyens et ainsi d'accroître leur participation, tantôt comme annonçant l'apparition d'un espace public renforcé.<sup>77</sup>

Pour Flichy, ces réflexions nous amènent à une question centrale :

Dans toutes ces réflexions, la question centrale est celle des rapports entre Internet et la vie réelle. Le Net est incontestablement un monde à part qui s'est développé dans un cadre autogéré et doit continuer à le faire. Mais est-il complètement indépendant de la vie réelle ?<sup>78</sup>

Il distingue ainsi dans les discours analysés trois positions. Tout d'abord, ceux qui estiment qu'Internet est un espace complètement indépendant et qui ne doit pas être sous le coup des règles s'appliquant à la vie normale. L'exemple de cette position est le journaliste Barlow qui, dans son manifeste du cyberspace, exhorte les États à ne pas tenter de se mêler d'un monde qu'ils ne comprennent pas.<sup>79</sup> Deuxièmement, certains considèrent que le cyberspace fait partie intégrante du reste du monde, les lois doivent donc s'y appliquer. Flichy présente le juriste Lessig comme exemple de ce courant, puisqu'il affirme que l'État doit agir pour assurer l'architecture de liberté qu'est Internet.<sup>80</sup> Troisièmement, les cyberlibertariens estiment qu'Internet offre l'occasion de développer de nouveaux modes de gouvernements qu'ils souhaiteraient petit à petit appliquer au reste du fonctionnement social.<sup>81</sup>

Chacun de ces courants, qui ont pour point commun de reconnaître l'importance pour la politique du développement d'Internet, avance différentes particularités du réseau. Pour Vedel, qui analyse les représentations de la démocratie électronique dans une perspective historique et actuelle,<sup>82</sup> l'idée et les pratiques d'amélioration de la politique grâce aux technologies se structurent autour de trois grandes questions. Elles répondent chacune

---

77. FLICHY : *L'Imaginaire d'Internet*, op. cit., pp. 208–210.

78. *Idem*, p. 212.

79. *Idem*, pp. 212–215.

80. *Idem*, pp. 215–217.

81. *Idem*, pp. 218–224.

82. Pour lui, ce concept a été développé en trois étapes : les réflexions autour de la machine à gouverner qui permettrait une meilleure gestion de l'État, la télé démocratie qui souhaite améliorer la démocratie représentative grâce à des liens accrus et la cyberdémocratie, basée sur Internet, qui souhaite une « Refondation du lien social au sein de communautés virtuelles. » VEDEL, Thierry : « L'idée de démocratie électronique. Origines, visions, questions », in *Le désenchantement démocratique*, (dir.) PERRINEAU, Pascal, La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube, 2003, p. 5.

à des problèmes identifiés dans le fonctionnement politique. Premièrement, l'accès à l'information en politique, jugée nécessaire à la participation et considérée comme lacunaire aujourd'hui peut être améliorée grâce aux nouvelles technologies : « l'Internet permet non seulement d'accroître, sans limite, à peu de frais et presque instantanément, la quantité d'informations fournies aux citoyens. Il est également susceptible d'améliorer la qualité de ces informations [...] »<sup>83</sup> Deuxièmement, les discours s'articulent autour de la revitalisation des débats politiques. Ici, « L'Internet est vu comme un instrument permettant de stimuler et d'enrichir la discussion entre citoyens. [...] Plus précisément, l'Internet, en rendant possible des discussions dans des forums, des messageries ou des listes de diffusion, se voit reconnaître par les défenseurs d'une démocratie électronique de nombreuses vertus susceptibles de revitaliser une véritable démocratie du débat. »<sup>84</sup> Troisièmement, Internet permettrait de développer la participation des citoyens aux processus politiques, que ce soit en rapprochant politiciens et citoyens ou en améliorant leur intégration dans les prises de décision.<sup>85</sup>

### Internet et économie

Internet a été développé dans un cadre économique non marchand, financé par l'argent public, notamment par le biais des universités. Pourtant, ce modèle va entrer en collusion avec d'autres impératifs économiques créant des réactions parmi les chercheurs. Selon Patrice Flichy, le débat se cristallise dans un premier temps autour des questions de propriété des logiciels et du débat pour le logiciel libre<sup>86</sup> mené notamment par la figure emblématique de Richard Stallman. En parallèle, les tentatives dans les années 90 d'introduire les logiques marchandes sur Internet va entraîner des réflexions sur la « nouvelle économie ».<sup>87</sup>

---

83. VEDEL : « L'idée de démocratie électronique. Origines, visions, questions », *op. cit.*, p. 7.

84. *Idem*, p. 8.

85. *Idem*, p. 9.

86. Ici en référence au mouvement du Free Software, qui renvoie à la notion de liberté et non pas de gratuité : « “free” as in “free speech”, not as in “free beer” ». STALLMAN, Richard : *Free Software, Free Society : Selected Essays of Richard M. Stallman*, Boston : Free Software Foundation, 2002, p. 7.

87. FLICHY : *L'Imaginaire d'Internet*, *op. cit.*, Voir chapitre 8 *La nouvelle économie*, pp. 238-269.

En effet, selon Broca,<sup>88</sup> les années 80 sont le théâtre de bouleversements du marché de l'informatique. Le marché du logiciel se développe rapidement, notamment suite à l'arrivée des micro-ordinateurs, et repose de plus en plus sur une logique marchande. Afin d'assurer leur viabilité, les entreprises de développement des programmes prennent appui sur différentes licences contrôlant la diffusion du programme et rendant le code source inaccessible pour les utilisateurs. Richard Stallman, alors chercheur au MIT, se dit choqué par ces nouvelles pratiques. Il quitte son emploi pour fonder la Free Software Foundation (FSF), avec pour objectif de développer un système d'exploitation entièrement libre. Il entame alors une véritable croisade, non seulement contre les logiciels propriétaires, mais aussi contre l'idéologie sociale qu'il y associe :

The rule made by the owners of proprietary software was, « If you share with your neighbor, you are a pirate. If you want any changes, beg us to make them. » The idea that the proprietary-software social system – the system that says you are not allowed to share or change software – is antisocial, that it is unethical, that it is simply wrong, may come as a surprise to some readers. But what else could we say about a system based on dividing the public and keeping users helpless ?<sup>89</sup>

Stallman définit alors quatre libertés principales que doit posséder un logiciel pour être considéré comme libre<sup>90</sup> et qui sont à la base de la licence publique générale GNU (GNU General Public License, GPL) rédigée en 1989.

Pour Broca, les fondements idéologiques de l'utopie du logiciel libre, qu'il relie au courant cybernétique, résident dans la volonté d'assurer la libre circulation de l'information perçue comme garante d'une meilleure collaboration entre les individus et du progrès social.<sup>91</sup> Alors qu'il visait à l'origine uniquement des questions relatives aux logiciels, depuis le milieu des années 90 et principalement à partir des années 2000, le combat pour la libre circulation des informations va s'élargir aux questions de propriété intellectuelle notamment.<sup>92</sup> Ainsi :

---

88. BROCA, Sébastien : « L'Utopie du logiciel libre. La construction de projets de transformation sociale en lien avec le mouvement du free software », thèse de doctorat, Université de Paris 1, 2012, p. 73.

89. STALLMAN : *Free Software, Free Society : Selected Essays of Richard M. Stallman, op. cit.*, p. 18.

90. 1) La liberté d'assurer à l'utilisateur de pouvoir faire tourner le programme sur n'importe quel ordinateur dans n'importe quel but. 2) La possibilité d'étudier et de modifier un programme qui suppose un accès au code source. 3) Liberté de redistribuer des copies du programme. 4) Liberté de changer ou de modifier un programme puis de le redistribuer. STALLMAN : *Free Software, Free Society : Selected Essays of Richard M. Stallman, op. cit.*

91. BROCA : « L'Utopie du logiciel libre. La construction de projets de transformation sociale en lien avec le mouvement du free software », *op. cit.*, pp. 39–43.

92. *Idem*, p. 170.

Aujourd'hui, le logiciel libre peut donc être considéré comme un mouvement ayant pour objet, non seulement les modalités techniques et juridiques de production des programmes informatiques, mais aussi l'ensemble des pratiques d'échange permises par les technologies numériques, et leur régulation juridique et politique. Le terme de « culture libre » (*free culture*) est ainsi apparu (et est souvent revendiqué par les personnes concernées), pour mettre en valeur que le mouvement ne concerne plus uniquement le code, mais s'affronte à des questions touchant à la circulation du savoir, au statut des œuvres de l'art et de l'esprit, ou aux modèles économiques liés à Internet.<sup>93</sup>

Depuis sa fondation dans les années 80 et son développement dans les années 90, le logiciel libre a suscité beaucoup d'espoir et a été considéré par certains comme une pratique qui pouvait ébranler le capitalisme en rendant obsolète le droit de propriété par la permission accordée à tous de copier, redistribuer et modifier un code.<sup>94</sup> Le logiciel libre, du fait qu'il implique la participation des usagers, peut également avoir un impact dans les modes de production. Par exemple, dans une étude portant sur les participants à la production de Google Maps, Rieder affirme : « La participation des usagers infiltre la logique traditionnelle de la production culturelle et affecte la marge de manœuvre des entreprises. L'exercice du pouvoir doit être proprement *foucauldin* : productif au lieu de répressif, micro plutôt que macro, subtil et flexible. Les normes communautaires désavouent l'usage de force brute et contraignent l'exercice de la loi comme outil de pouvoir. »<sup>95</sup> Pour l'essayiste Pekka Himanen, qui théorise les modes de fonctionnement des communautés libres, l'éthique des hackers serait fondamentalement différente de l'éthique protestante, telle que décrite par Weber. Pour lui, le hacker aurait en effet une relation passionnée à son travail, une activité qui n'est pas motivée par l'argent et la défense de la liberté de tous à l'information.<sup>96</sup>

Pour revenir aux analyses de Flichy, en parallèle à ce mouvement, le début des années 90 sera le terrain d'essais de différents acteurs économiques pour tenter d'introduire une logique marchande sur le réseau, que ce soit via la publicité ou le commerce virtuel, qui d'ailleurs se heurteront aux pratiques des usagers. Ces développements pousseront une série d'auteurs à réfléchir sur les liens possibles entre ce nouveau média et l'économie,

---

93. BROCA : « L'Utopie du logiciel libre. La construction de projets de transformation sociale en lien avec le mouvement du free software », *op. cit.*, p. 38.

94. BARBROOK, Richard : « Cyber-Communism. How the americans are superseding capitalism in cyberspace », in *Science as Culture*, vol. 9 (1), 2000, pp. 5-40.

95. RIEDER, Bernhard : « Entre marché et communauté : une discussion de la culture participative à l'exemple de Google Maps », in *Ludovia 2008 : Do it yourself 2.0, France*, 2008, p. 10.

96. HIMANEN, Pekka : *The Hacker Ethic and the Spirit of the Information Age*, [s.l.] : Random House, 2001.

allant même à partir de la fin des années 90 à proposer de parler d'une nouvelle économie reposant sur la notion de réseau.<sup>97</sup> Ce qui nous intéresse plus particulièrement dans ce travail ce sont les premières phases de réflexions entamées dans les années 90 qui concernent la remise en cause du droit d'auteur. Patrice Flichy remarque en effet que plusieurs auteurs, partant de la nature immatérielle des informations sur Internet – qui implique que leur valeur croît avec leur diffusion –, estiment que les lois actuelles de propriété intellectuelle ne sont plus applicables, sous peine d'entraver la liberté d'expression.<sup>98</sup> Ils proposent alors des modèles alternatifs basés sur un mélange entre gratuité des contenus et paiement pour des services ou une qualité particulière.<sup>99</sup>

L'intérêt de l'approche de Flichy dans ce travail est qu'il nous fournit un point d'entrée sur les discours du Parti Pirate concernant les techniques. Nous souhaitons ainsi voir si le parti est porteur d'un imaginaire technique, tels les précurseurs auxquels ils sont systématiquement rapportés. Si oui, de quoi est constitué cet imaginaire et est-il réellement central pour les pirates ? Les détours historiques quant à eux nous ont permis de poser quelques jalons qui pourront nous servir de points de comparaison dans notre analyse du Parti Pirate Suisse.

## 1.5 Méthodologie

Pour répondre aux objectifs de ce travail, nous nous proposons de mener une analyse documentaire, basée sur un corpus de textes provenant de la communication officielle du Parti Pirate Suisse visant le public, mise à disposition sur leur site web. Nous avons ainsi réuni 170 écrits, composé de documents programmatiques, de billets de blogs, de communiqués et de prises de position allant de juillet 2009 à juillet 2013.<sup>100</sup> Le choix de cette période nous semble intéressant puisque, s'étalant de la création du parti à aujourd'hui, elle nous permet de déceler des éventuels recadrages ou adaptations du discours du Parti Pirate Suisse au contexte suisse et aux différents événements qui s'y déroulent. L'intérêt porté uniquement à la communication Internet se justifie par

---

97. FLICHY : *L'Imaginaire d'Internet*, op. cit., pp. 258–262.

98. *Idem*, pp. 254–255.

99. *Idem*, pp. 255–257.

100. Nous avons pris en compte les textes publiés à cette date. Certaines prises de position sont acceptées avant, mais publiées plus tard, et sont donc exclues.

l'importance que semble lui accorder le parti comme premier support communicationnel. Par exemple, dans les tâches données au chef des relations publiques, il n'est mentionné que cette forme de communication.<sup>101</sup> Souvent méfiant de l'image que transmettent les médias, la rédaction de ces textes semble être l'occasion pour les pirates de transmettre une image de leur formation qu'ils jugent plus correcte.<sup>102</sup> De plus, nous remarquons que les autres supports de communication écrite – flyers, affiches, etc. – sont proposés sur le site, notamment sous la forme de billets de blogs lançant les différentes campagnes.

### 1.5.1 Les modes d'élaboration des textes sélectionnés

Afin de mieux comprendre qui a écrit ces textes et qui ils engagent, il convient de s'attarder quelque peu sur leurs modalités d'élaboration. On peut distinguer trois démarches.

Premièrement, on trouve les documents programmatiques qui comprennent le programme officiel, l'identité et les prises de position qui doivent être soumis à l'approbation de l'assemblée générale. Le programme, qui définit les principaux objectifs du parti, a été adopté lors de l'assemblée constitutive de 2009 et toute modification doit faire l'objet d'un vote à l'Assemblée générale.<sup>103</sup> Les prises de position quant à elles ont pour mission d'étoffer la position du parti sur des questions plus spécifiques qui ne se trouvent pas forcément dans le programme.<sup>104</sup> La démarche est définie en décembre 2009<sup>105</sup> et la première position est acceptée en 2010. Un ou des membres proposent sur le forum que le parti prenne position sur un sujet. Les membres peuvent en débattre pendant deux semaines. Puis, un sondage est organisé afin de décider si le parti doit ou non se prononcer sur le sujet. Si la majorité accepte, les initiants proposent un texte, qui est

---

101. VORSTAND PIRATENPARTEI SCHWEIZ : « Pflichtenheft der Arbeitsgruppe Public Relations », in *Gemeinsame Rechtssammlung der PPS*, 9.11.2011, 4 p.

102. GREGR, Michael : « “Der Erfolg der Piratenpartei in Deutschland lässt sich nicht auf die Schweiz übertragen.” – Also besser nicht darüber berichten, sonst könnte sich das noch ändern », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 10.10.2011.

103. SUISSE], [Parti Pirate : « Statuts du Parti Pirate Suisse », in *Gemeinsame Rechtssammlung der PPS*, 9.06.2013, p. 12.

104. « Es soll ein Positionspapier erstellt werden, in dem die Partei zu aktuellen Themen Stellung nehmen kann, die nicht Teil des Parteiprogramms sind und somit nicht Kernthema der Partei. Es können Themen aufgenommen werden, wie z.B. Laizismus, der Nachhaltige Umgang mit Energie und Umwelt, Stellung der PPS zu Maut, u.s.w. » BRÜLSAUER, Moira : « Volles Protokoll PV 2009 – Bern », in *PV des Assemblées générales du PPS*, 5.12.2009, p. 45.

105. *Ibid.*

ensuite discuté sur le forum ou via d'autres canaux de communication. Le texte est ensuite présenté pour adoption au comité puis à l'Assemblée générale. Dans les faits, nous remarquons que ce principe n'est pas toujours respecté. Par exemple, certaines personnes arrivent avec un papier déjà prêt. Nous remarquons également que, bien que le principe se veuille très participatif, les membres actifs dans la rédaction de ces papiers sont peu nombreux. Les votations sur la pertinence de se prononcer sur un sujet – qui ont lieu dès 2010 par l'intermédiaire du logiciel PiVote<sup>106</sup> – ont eu beaucoup de mal à se mettre en place d'un point de vue technique et la participation est faible. Au terme de ce processus, seuls les papiers acceptés figurent sur le site web. Il nous a semblé pertinent pour l'analyse d'inclure également quelques-uns des papiers de position sur des sujets refusés ainsi que les discussions du forum qui s'y rapportent afin de déterminer ce qui est considéré comme ne relevant pas des thématiques du parti. Leur nombre étant relativement important, nous nous sommes limités à quelques exemples.

Deuxièmement, nous avons inclus les textes issus des rubriques *blog politique* et *communiqués*, affichés sur la page d'accueil du site. Ils sont rédigés par des membres ou des responsables de la communication ou du parti, et ne nécessitent pas l'approbation de l'Assemblée générale. Il s'agit de brèves nouvelles présentant un sujet d'actualité ou développant un aspect des revendications du parti. Les textes qui sont présentés sont assez divers, allant de la simple annonce d'une manifestation organisée par le PPS ou d'autres associations, à des articles détaillés expliquant les positions du parti sur des sujets d'actualité. La distinction entre les contenus proposés sur le blog politique et la section communiqués n'est, à la lecture, pas très claire.<sup>107</sup> La rubrique des communiqués comprend également des documents à usage interne – convocation à une Assemblée générale, appel à participer à un PiVote, etc. – que nous avons exclus du corpus. La section blog politique quant à elle comprend parfois des articles invités, rédigés par des membres influents pour leurs propres blogs et qui sont aussi jugés utiles pour le parti. La version francophone de cette section n'étant presque pas développée, nous avons basé

---

106. Inspiré des réflexions des pirates allemands sur la liquid democracy. Pour une analyse sur les détails de ce principe en Allemagne et les critiques qu'on peut lui apporter voir HENSEL et KLECHA : *Die Piratenpartei. Havarie eines politischen Projekts?*, op. cit., pp. 30–33.

107. En 2010, la différence est expliquée de la sorte : « Communiqués : Offizielle Stellungnahmen, Einladungen, Medienmitteilungen, Aussagen, Berichte, etc der Partei [...] Politblog : Beiträge zu politischen Themen. Diese Beiträge widerspiegeln nicht zwangsläufig die Parteimeinung sondern sollen in erster Linie von der Community (also vor den Piraten) kommen. Es ist geplant, dass wir dort auch Einträge von Blogs publizieren. » TREI et al. : « first draft TnT process », in *Forum du PPS*, 2010.

l'analyse sur la section germanophone. Par contre, pour la rubrique des communiqués, nous avons pris comme référence la version française. Les consignes sur la rédaction des contenus ne sont pas très claires. Si l'on en croit les processus décrits en 2010,<sup>108</sup> les contributions au blog politique et à la rubrique des communiqués peuvent être rédigées par n'importe quel pirate qui ensuite les propose soit, dans le cas des communiqués, aux responsables du groupe « TNT » (Text and Translation), soit, dans le cas des billets politiques, au président ou au vice-président.<sup>109</sup> Dans la rubrique du forum qui est consacrée aux contributions, nous remarquons effectivement des propositions de quelques membres, mais elles restent minoritaires.<sup>110</sup>

Troisièmement, nous avons également inclus la plate-forme dédiée aux élections de 2011 sur laquelle les candidats pirates s'expriment à titre personnel, leur propos n'engageant pas le parti. Ils ont ainsi rédigé des billets sur différentes thématiques – travail, éducation, économie, etc. – pour présenter le point de vue pirate.

La critique principale qu'on peut donner à ce corpus réside dans la dimension assez consensuelle qui en ressort. En effet, les trois premiers types de textes sélectionnés ont été approuvés et ne reflètent pas forcément les discussions que les pirates ont entre eux, donnant souvent l'image d'un consensus. L'apport de la plate-forme est dans ce sens importante puisqu'elle nous a permis de voir que les différents candidats n'accordent pas la même importance à toutes les problématiques et présentent des sensibilités diverses. Le fait d'avoir inclus certains papiers de position refusés et les discussions qu'ils ont générées va également dans ce sens.

## 1.5.2 Analyse et présentation des résultats

Nous avons appliqué la grille d'analyse présentée plus haut en tentant pour chacun des articles de dégager le pronostic, le diagnostic, les éléments identitaires et motivationnels,

---

108. TREI et al. : « first draft TnT process », *op. cit.*

109. Depuis 2011, le référent devient le rédacteur en chef du groupe de travail « Public Relations ». VORSTAND PIRATENPARTEI SCHWEIZ : « Pflichtenheft der Arbeitsgruppe Public Relations », *op. cit.*, p. 3.

110. Les discussions se déroulent aujourd'hui sur l'outil organisationnel du PPS à l'adresse <https://projects.piratenpartei.ch/projects/tnt> ainsi que sur une rubrique « news » nouvellement créée dans laquelle les pirates peuvent poster des informations qui peuvent ensuite être reprises par les personnes chargées de la communication sur le site web : <https://projects.piratenpartei.ch/projects/news>

et les différents arguments relatifs à l'imaginaire technique. À partir de ce travail, nous avons tenté de dégager les arguments principaux puis, en suivant les recommandations de Johnston,<sup>111</sup> nous avons effectué un comptage dans le corpus pour quantifier l'importance de chaque argument utilisé. Ces résultats sont présentés en annexe.

L'analyse est présentée en deux chapitres qui correspondent aux deux principales périodes que nous avons identifiées. La première va de la fondation officielle du parti en 2009 à fin octobre 2011 et s'articule autour de la notion d'adapter la société à la révolution numérique. La deuxième va de l'élection de 2011 à juillet 2013 et correspond à un élargissement des thématiques. Cette périodisation est schématique et correspond comme nous le verrons à une volonté officielle d'étendre les cadres du parti, mais elle ne signifie pas que des discussions antérieures soient exclues. Dans le cours du travail, nous avons également inclus des exemples de désaccords qui nous semblent révélateurs de certains processus et hésitations quant à la définition du cadre du Parti Pirate. Cependant, ils n'ont pas prétention à l'exhaustivité.

---

111. JOHNSTON, Hank : « Verification and Proof in Frame and Discourse Analysis », in *Methods of Social Movement Research*, (dir.) KLANDERMANS, Bert et STAGGENBORG, Suzanne, Minneapolis : University of Minnesota Press, 2002, pp. 62-91.

## 2 De la fondation du parti à la première élection nationale : les Pirates et la « Révolution numérique »

Durch den überwältigenden Erfolg des Internets und die fortwährende Weiterentwicklung unserer Technologien werden die bewährte Ordnung, das politische System und die Prinzipien der Rechtsstaatlichkeit gleichermassen auf den Prüfstand gestellt.

---

(PPS, *Prise de position sur la surveillance*, 2011)

### 2.1 Répondre aux défis de la révolution numérique

À la première lecture du corpus à disposition pour cette première période – allant de la fondation officielle du parti en juillet 2009 jusqu’aux premières élections nationales auxquelles les pirates prennent part en novembre 2011<sup>1</sup> – il s’avère difficile de cerner la nature exacte du problème visé par le Parti Pirate Suisse. Les thématiques évoquées s’étendent sur un spectre large, allant notamment du manque de transparence lors du processus d’achat de l’avion de combat Gripen par l’armée suisse,<sup>2</sup> à l’installation de

---

1. Nous avons pris en compte les billets de blogs, communiqués et prises de position allant jusqu’à fin octobre 2011. Les billets de la plate-forme, bien que rédigés entre septembre et novembre, sont inclus dans la période suivante, car ils sont la première expression de l’élargissement.

2. ABNAXOS : « Le Parti Pirate veut plus de transparence dans les négociations sur l’achat des avions de chasse », in *Communiqués du PPS*, 30.09.2011.

caméras de surveillance,<sup>3</sup> en passant par la promotion d'un groupe qui met sa musique gratuitement à disposition des internautes,<sup>4</sup> une plainte contre PostFinance pour non respect du secret de la relation bancaire<sup>5</sup> ou encore une prise de position en faveur de la « compétence médiatique » chez les jeunes.<sup>6</sup>

Pourtant, en s'intéressant au premier programme qu'ils élaborent, leur démarche apparaît plus clairement. Pour eux, notre société vit une « révolution numérique [qui] a affecté tout aspect de nos vies. »<sup>7</sup> Elle met en danger « l'intégrité et la liberté individuelle » de manière tellement marquée que la société et les entités qui la composent – les individus et les systèmes politique et économique – sont démunies et dépassées. Pourtant, loin d'être catastrophistes, les pirates considèrent que, bien négocié, ce tournant permettra l'avènement « [d']un ordre global démocratique, socialement juste et auto-déterminé. » L'objectif du parti est de « participer à l'édification de cet ordre, pour le bien de tous ».<sup>8</sup> Cette volonté est systématiquement reprise dans les autres textes analysés sous forme de slogans qui présentent le parti comme militant « [...] pour une évolution numérique réussie [...] »<sup>9</sup> La citation présentée en introduction, issue de la prise de position sur la surveillance, résume également cette vision du problème.

Le Parti Pirate Suisse s'avère peu bavard sur la nature exacte de cette « révolution numérique »<sup>10</sup> – ou digitale selon les textes – et sur ses tenants et aboutissants. Dans le corpus analysé, nous ne trouvons pas de texte synthétique qui expliquerait ce dont il s'agit ou qui s'attacherait à décrire, à la manière des futurologues analysés par Flichy<sup>11</sup> ou des prophètes de Forest,<sup>12</sup> un futur imaginé. Il nous semble que le Parti Pirate

---

3. ADMIN : « Gegen eine flächendeckende Überwachung der Basler Bevölkerung », in *Politblog der PPS*, 20.08.2009.

4. ADMIN : « Filesharing : Les Pirates partagent “Ultrawired” », in *Communiqués du PPS*, 30.05.2011.

5. ABNAXOS : « Le Parti Pirate porte plainte contre PostFinance », in *Communiqués du PPS*, 21.12.2010.

6. PIRATENPARTEI SCHWEIZ : « Positionspapier “Medienkompetenz und Jugendschutz” », in *Positionspapiere der PPS*, 22.09.2010, 7 p.

7. PARTI PIRATE SUISSE : « Manifeste du Parti Pirate Suisse », *op. cit.*, p. 1.

8. *Ibid.*

9. ADMIN : « Élections du Grand Conseil de Berne », in *Blog politique du PPS*, 29.03.2010.

10. Dans le reste de ce travail, en faisant référence à la révolution numérique, nous ferons systématiquement référence à la représentation que s'en fait le parti plutôt qu'à un phénomène objectif.

11. FLICHY : *L'Imaginaire d'Internet*, *op. cit.*, pp. 146–173.

12. FOREST, David : *Le Prophétisme communicationnel. La société de l'information et ses futurs*, Paris : Éditions Syllepse, 2004.

décrit des phénomènes déjà observables, plutôt que des potentialités.<sup>13</sup> Au contraire, les discours du parti sur la révolution numérique sont fragmentés et se développent principalement au gré des thématiques abordées. En effet, ils insistent dans le programme sur le fait que « le Parti Pirate se limite aux quelques sujets qui sont importants pour la société de l'information. ».<sup>14</sup> C'est le choix de ces sujets qui nous indique donc ce que recouvre ce terme de révolution numérique.

Nous remarquons que le Parti Pirate Suisse ne définit pas clairement quelles avancées techniques en sont responsables. Parfois il s'agit du développement des « réseaux mondiaux »,<sup>15</sup> parfois de la numérisation des informations, des ordinateurs, de la géolocalisation ou encore de l'impression facilitée des documents, pour n'en citer que quelques-unes. Le Parti Pirate Suisse s'avère plus loquace au sujet des impacts de cette révolution digitale, bien que, dans la majorité des articles traitant d'un problème particulier, le lien entre les phénomènes décrits et cette révolution ne soit pas explicité.

Ainsi, en gardant en mémoire leur objectif de bien négocier le tournant numérique, il est possible de relier les thématiques abordées dans l'ensemble du corpus aux impacts de cette révolution numérique : d'une part, il y a les impacts positifs des technologies qui sont malheureusement mises à mal par certaines lois ou pratiques, de l'autre les aspects négatifs qui doivent être régulés. Agir en ce sens permettrait de jeter « [...] les fondations saines d'une future société de l'information. »<sup>16</sup> Plus précisément, le premier aspect nous renvoie à ce qui a trait à l'*accès à l'information*. Les aspects négatifs quant à eux se laissent en fin de compte tous ranger sous la notion de *surveillance* ou de lutte pour l'intégrité des données personnelles. Il nous semble que leur utilisation de la révolution numérique s'approche d'un *core* ou *central frame*, qui fournit les éléments principaux de l'argumentation, de l'identification du problème et des coupables, ainsi que des éléments motivationnels. « Around this central structure, other frames may appear and elaborate on the main argument, adding detail to the narrative [...]; These

---

13. Par exemple, le terme de société de l'information est tantôt utilisé pour parler du futur, tantôt du présent.

14. PARTI PIRATE SUISSE : « Manifeste du Parti Pirate Suisse », *op. cit.*, p. 1.

15. ADMIN : « La Suisse doit agir en matière de politique numérique! », in *Communiqués du PPS*, 8.12.2010.

16. PARTI PIRATE SUISSE : « Manifeste du Parti Pirate Suisse », *op. cit.*, p. 1.

refer to actors, issues or actions defined by the central frame and specify further aspects while obeying the assigned narrative roles and argumentative functions. »<sup>17</sup>

Sous le terme de libre accès à l'information, nous avons regroupé plusieurs thèmes présentés indépendamment par le Parti Pirate Suisse : la transparence en politique, la lutte contre la censure – sur Internet notamment –, la « libération de la culture »<sup>18</sup> – englobant les problématiques liées au droit d'auteur –, la lutte contre les monopoles, les réflexions sur les médias. En effet, ces différentes thématiques se réfèrent toutes en fin de compte au même principe : l'accès à l'information est un droit fondamental qui assure l'édification de citoyens éclairés ou qui favorise le développement – économique ou social – de la société dans son ensemble.<sup>19</sup> L'information peut se référer autant à des connaissances – techniques, notamment – qu'à des contenus culturels ou médiatiques. Présentes dans le programme de 2009, ces thématiques sont largement reprises dans la communication.

Pourquoi le libre accès à l'information est-il un thème pertinent pour la révolution numérique ? Là encore le parti ne s'étend pas particulièrement sur la question. Il mentionne que les technologies numériques permettent « la globalisation du savoir et de la culture »,<sup>20</sup> dans le sens qu'Internet permet d'augmenter la production, la diffusion et la réception de l'information. Par exemple : « Jamais autant de littérature n'a été produite dans l'histoire de l'humanité que de nos jours. Les possibilités technologiques offertes tant au lecteur qu'à l'écrivain – par les ordinateurs, Internet et l'impression de documents – permettent un accès à la littérature au plus grand nombre dans une mesure jamais atteinte auparavant. »<sup>21</sup> Il insiste également sur le fait que le développement de ces nouvelles technologies bouleverse les rôles traditionnellement admis de récepteur et producteur d'information et de biens culturels : « [...] Über die verschiedenen Dienste im Internet kann man direkt mit Fans und künftigen Konsumenten in Kontakt treten. Das ist zwar nicht immer nur freundlich, aber bindet die treuen Fans um so stärker ans eigene

---

17. BADEN, Christian : « Contextualizing frames in political discourse. Using semantic network analysis to investigate political parties' framing strategies in the Dutch EU referendum campaign », in *International communication Association (ICA)*, Annual Conference in Singapore, juin 2010, p. 7.

18. PARTI PIRATE SUISSE : « Manifeste du Parti Pirate Suisse », *op. cit.*, p. 5.

19. Par exemple : PARTI PIRATE SUISSE : « Manifeste du Parti Pirate Suisse », *op. cit.*, pp. 2 ; 5 ; SIMONET, Denis : « Gastbeitrag : Gedanken zu WikiLeaks », in *Politblog der PPS*, 7.12.2010.

20. PARTI PIRATE SUISSE : « Manifeste du Parti Pirate Suisse », *op. cit.*, p. 1.

21. VANADIS : « Communiqué concernant la réglementation des prix du livre », in *Communiqués du PPS*, 21.03.2011.

Werk. Und man kann so auch die eigene Unabhängigkeit gegenüber Medienkonzernen und Contentdistributoren zurückgewinnen. »<sup>22</sup>

Pour terminer, le Parti Pirate Suisse pense que cette révolution numérique a profondément changé la façon dont les gens interagissent : « Denn am Meisten nehmen sich Menschen nicht von Angesicht zu Angesicht wahr, sondern sie nehmen sich immer mehr durch Medien wahr, was eine Folge des technologischen Wandels ist. »<sup>23</sup> Ceci justifie de réfléchir fondamentalement à la place de ces médias dans notre société. Cependant, ces explications ne sont ni présentes systématiquement ni développées dans une théorie plus globale.<sup>24</sup>

Le revers de la médaille est que le développement technologique rend possible l'utilisation de moyens de contrôle jamais atteints mettant en péril la protection des données :

So vielfältig die neuen Möglichkeiten sind, so verlockend ist es auch, sie für fragwürdige Zwecke einzusetzen. Besonders gefährlich ist das Verlangen nach mehr Überwachung, die heute in noch nie da gewesenem Umfang möglich ist.<sup>25</sup>

À l'image de ce que nous observons pour le premier point, le PPS ne précise pas la nature de ces avancées techniques. Cependant, il propose de « prendre en compte les caractéristiques spécifiques des informations numérisées »,<sup>26</sup> à savoir leur grande longévité et le fait qu'elles soient plus facilement échangées et donc transmises. Du fait de ces caractéristiques, le parti remarque que le contrôle individuel des données est entravé : « Antérieurement à l'omniprésence des réseaux mondiaux, chacun prenait soin de maintenir une apparence soignée face au monde extérieur. Dans un monde virtuel ou les échanges d'informations sont quasi instantanés, la maîtrise de notre identité

---

22. PIRATENPARTEI SCHWEIZ : « Positionspapier “Modernisierung Urheberrecht” », in *Positionspapiere der PPS*, 22.09.2010, p. 18.

23. PIRATENPARTEI SCHWEIZ : « Positionspapier “Medienkompetenz und Jugendschutz” », *op. cit.*, p. 2.

24. À titre d'exemple, certains membres du parti développent beaucoup plus cet aspect. Alexis Roussel, actuel président du PPS, et Cédric Jeanneret, membre du parti vaudois, écrivent sur leur propre blog : « En permettant un partage sans restriction de l'information, Internet est devenu le vecteur principal de notre culture. [...] Le changement est profond. Le modèle économique basé sur la rareté de l'offre s'est transformé. La culture s'étant dématérialisée, l'apparition d'une offre quasi illimitée a créé un marché d'abondance. Dans ce marché, où le coût de la distribution est presque nul, les éditeurs et distributeurs ont perdu la main. » ROUSSEL, Alexis et JEANNERET, Cédric : « Le partage, la mort de la culture ? », in *Blog d'Alexis Roussel*, 24.07.2012.

25. GREGR, Michael, MÄCHLER, Pat et SIMONET, Denis : « Positionspapier “Überwachung” », in *Positionspapiere der PPS*, 12.08.2011, p. 3.

26. PARTI PIRATE SUISSE : « Manifeste du Parti Pirate Suisse », *op. cit.*, p. 2.

est facilement perdue, car nos données ont tôt fait d'acquérir leur vie propre. »<sup>27</sup> Il affirme que ces dérives ont surtout été accentuées par la guerre contre le terrorisme et les peurs qu'elle a engendrées,<sup>28</sup> ainsi « Die Piratenpartei möchte der Hysterie, die seit den Anschlägen am 11. September 2001 um sich gegriffen hat, entgegenzutreten. »<sup>29</sup> Ces explications sont peu développées.

Dans ce chapitre, nous aborderons tout d'abord les problèmes de la surveillance et ensuite ceux du libre accès à l'information pour en dégager – à partir de la grille d'analyse des cadres de l'action collective tirée de Snow et Benford – le diagnostic et le pronostic. Nous consacrerons ensuite une partie de l'analyse d'un thème dont la pertinence pour le cadre du parti est discutée. Ensuite, nous traiterons d'éléments motivationnels et de la construction du « nous » pirate durant cette première période. Nous concluons en reprenant la notion d'imaginaire technique de Flichy.

## 2.2 La surveillance, une menace pour les droits fondamentaux

Le problème de la protection des données personnelles – mises en danger par la surveillance – est présent dès les origines du Parti Pirate Suisse. En effet, il occupe une section du programme<sup>30</sup> et est traité de manière importante dans leur communication.<sup>31</sup> Leurs objectifs principaux en la matière sont : l'obtention du renforcement des possibilités de contrôle individuel sur les données personnelles, l'élargissement de la loi sur le secret postal (LSCPT) à tous les moyens de communication, l'interdiction de toute forme de surveillance ou de collecte de données par l'État, ainsi que la limitation des caméras de surveillance.<sup>32</sup> Ce passage est très largement repris du programme du Parti

---

27. ADMIN : « La Suisse doit agir en matière de politique numérique ! », *op. cit.*

28. GREGR, MÄCHLER et SIMONET : « Positionspapier "Überwachung" », *op. cit.*, p. 1.

29. ADMIN : « Nacktscanner : vermeintlicher Sicherheitsgewinn – massiver Eingriff in die Privatsphäre », in *Politblog der PPS*, 31.12.2009.

30. PARTI PIRATE SUISSE : « Manifeste du Parti Pirate Suisse », *op. cit.*, p. 2.

31. On la retrouve dans 19 billets sur 79, voir en annexe le tableau récapitulatif.

32. PARTI PIRATE SUISSE : « Manifeste du Parti Pirate Suisse », *op. cit.*, p. 2.

Pirate Suédois.<sup>33</sup> Les pirates suisses reprennent les revendications sur les caméras de surveillance et les bases de données du programme allemand.<sup>34</sup>

Cependant, ces objectifs s'articulent en termes assez vagues et ne précisent pas l'ampleur du problème ou la façon dont il se manifeste concrètement. Par contre, durant la période en question, les articles écrits sur le blog politique et dans la rubrique « Communiqués » du site Internet nous présentent plusieurs événements d'actualité qui illustrent non seulement l'importance de la thématique, mais qui servent également à mieux définir ce qu'est le problème et quelles sont ses conséquences pour les citoyens suisses. Dans cette optique, le travail de cadrage réalisé au travers de ces articles peut être compris à la fois comme un processus d'amplification, qui « involves the connection and alignment of events and experiences so that they hang together in a relatively unified and compelling fashion. Slices of observed, experienced, and/or recorded "reality" are assembled, collated and packaged »<sup>35</sup> et d'articulation qui « involves accenting and highlighting some issues, events, or beliefs as being more salient than others »,<sup>36</sup> tels que définis par Snow et Benford. L'importance de ce processus pour la construction du programme pirate est assez frappante. Le Papier de position sur la surveillance élaboré en 2011 reprend plusieurs événements présentés comme exemples pour appuyer leurs revendications et articule ensemble les différentes thématiques évoquées.<sup>37</sup>

Les événements retenus se situent à la fois à l'échelle internationale, nationale et cantonale, bien que les deux dernières soient les plus exploitées. Tout d'abord, le Parti Pirate Suisse fait mention du traité ACTA – également abordé pour des problèmes de transparence –, car il fait craindre le pire pour la protection des données et laisse

---

33. Notamment le paragraphe introductif. Par exemple, les Suédois affirment que : « All powers, systems and methods that the state can use against its citizens must be under constant evaluation and scrutiny by elected officials. When the government uses surveillance powers against regular citizens who are not suspected of any crime, it is fundamentally unacceptable and clear violation of the citizen's right to privacy. » PARTI PIRATE SUÉDOIS : « Pirate Party Declaration of Principles 3.2 », in *Site du parti suédois*, déc. 2008, p. 2. Du côté suisse, on trouve : « Toute organisation, système ou méthode dont l'État dispose pour l'observation et la surveillance de ses citoyens doit être constamment et sérieusement surveillé par les élus. La surveillance et la récolte des données en l'absence d'une cause raisonnable sont une atteinte inacceptable à la sphère privée. » PARTI PIRATE SUISSE : « Manifeste du Parti Pirate Suisse », *op. cit.*, p. 2.

34. NEUMANN : *Die Piratenpartei. Entstehung und Perspektive*, *op. cit.*, pp. 61–62 ; 64–65.

35. SNOW et BENFORD : « Framing Processes and Social Movements : An Overview and Assessment », *op. cit.*, p. 623.

36. *Ibid.*

37. GREGR, MÄCHLER et SIMONET : « Positionspapier "Überwachung" », *op. cit.*

la porte ouverte à une censure d'Internet.<sup>38</sup> Ils évoquent également l'introduction de scanner corporel dans les aéroports.<sup>39</sup> À l'échelle nationale, l'année 2009 est marquée par l'affaire Logistep,<sup>40</sup> durant laquelle les Pirates s'insurgent contre la décision du Tribunal administratif fédéral qui a déclaré légales les activités de la société chargée de récolter les adresses IP des utilisateurs de *peer-to-peer* mettant à disposition des contenus illégaux. En 2010, l'attention se porte notamment sur l'affaire WikiLeaks, lorsque PostFinance annonce la fermeture du compte de Julian Assange.<sup>41</sup> Le Parti dénonce le non-respect du secret imposé à toutes les institutions financières, puisqu'en ayant annoncé qu'elle a fermé son compte, la Poste reconnaissait qu'elle était en relation avec l'Australien. Avec l'aide de l'avocat Sébastien Fanti, ils déposent une plainte pour violation de la Loi des Postes et Télécommunications.<sup>42</sup> Notons également l'intérêt porté aux activités des services de renseignements, notamment suite aux révélations concernant l'utilisation d'un cheval de Troie<sup>43</sup> et à la bataille entre le Préposé fédéral à la protection des données et Google concernant la légalité des clichés utilisés dans StreetView.<sup>44</sup> Pour terminer, au niveau cantonal, les Pirates tentent de mobiliser l'opinion publique lors d'une votation pour l'introduction d'une base de données – Gamma – visant à recenser les hooligans dans le canton de Zurich<sup>45</sup> et se prononcent contre un projet qui vise à installer plus de caméras de surveillance dans la ville de Bâle.

---

38. Voir Broca, pour qui le traité ACTA représente la cristallisation des luttes des militants proches ou issus du Freesoftware. BROCA : « L'Utopie du logiciel libre. La construction de projets de transformation sociale en lien avec le mouvement du free software », *op. cit.*, pp. 176–179.

39. ADMIN : « Nacktscanner : vermeintlicher Sicherheitsgewinn – massiver Eingriff in die Privatsphäre », *op. cit.*

40. Pour rappel, en 2008 le Préposé fédéral à la protection des données émet un avis défavorable sur la société Logistep. Il affirme que les adresses IP sont des données privées et qu'à ce titre elles doivent être protégées. En 2009, le Tribunal administratif fédéral, suite à la plainte déposée par la société, invalide cette notion. En 2010, le Tribunal fédéral cassera cette décision. Voir par exemple, CHARLET, François : « Procès Logistep : en direct du Tribunal fédéral », in *Centre informatique Net News*, 30.11.2010.

41. ATS : « WikiLeaks : PostFinance ferme le compte d'Assange », in *RTS Info*, 6.12.2010.

42. ABNAXOS : « Le Parti Pirate porte plainte contre PostFinance », *op. cit.*

43. ABNAXOS : « Le DFJP confirme l'utilisation d'un cheval de Troie - sur quelle base juridique ? », in *Communiqués du PPS*, 14.10.2011.

44. Pour les détails de cette affaire, voir la rubrique consacrée sur le site du Préposé : <http://www.edoeb.admin.ch/datenschutz/00683/00690/00694/index.html?lang=fr>.

45. Le peuple se prononcera à une très large majorité en faveur de Gamma en septembre 2009. Elle sera néanmoins interrompue en 2011. RUB/SDA : « Gemeinderat bodigt Hooligan-Präventions-Datenbank Gamma », in *Tages Anzeiger*, 22.06.2011.

Ces exemples nous permettent de préciser la nature du problème visé par le Parti Pirate Suisse. À la fois nous observons que la question de la surveillance et de la protection des données sur Internet occupe une place importante au travers d'ACTA, du cheval de Troie fédéral et de l'Affaire Logistep, mais qu'elle ne se limite pas à cela, et le parti élargit son spectre à d'autres dispositifs techniques. Alors que les caméras de surveillance et les bases de données ne sont pas un problème apparu si récemment,<sup>46</sup> le Parti Pirate tente de le présenter comme étant aujourd'hui plus important. Ce qui semble problématique pour la vidéo-surveillance est son développement sans précédent et le fait qu'elle peut être couplée à d'autres techniques.<sup>47</sup> Pour les bases de données, on retrouve l'évocation de l'impact de la numérisation : « Das Gefahrenpotential von solchen Datenbanken ist aber stetig gewachsen. Heute können Daten blitzschnell mit anderen Datensätzen verknüpft werden – umso schlimmer, wenn dann noch viele Daten schlicht fehlerhaft vorliegen. »<sup>48</sup>

### 2.2.1 Diagnostic

Le Parti Pirate Suisse cadre le problème de la surveillance et de la protection des données comme un problème de droit. Comme nous l'avons noté auparavant, l'arrivée des nouvelles technologies a rendu possible une surveillance accrue des citoyens, mais le problème réside avant tout dans le fait que leur usage ne respecte pas les législations existantes, ou alors qu'elles mériteraient d'être remises à jour pour entrer en adéquation avec la situation présente. Il dénonce également le développement de nouvelles lois qui entreraient en conflit avec les principes de base de la démocratie.

Ainsi, bien que les dangers varient en fonction des événements présentés, l'infraction aux libertés individuelles des citoyens – garanties par un état démocratique comme la Suisse – est systématiquement mis en avant. La base de données Gamma est considérée comme « einen schweren Eingriff in die Bürgerrechte. »<sup>49</sup> Les documents préliminaires d'ACTA « lesen sich für Bürgerrechtler und Datenschützer wie ein Führer durchs Horrorkabinett. »<sup>50</sup> Au premier rang de ces droits fondamentaux se trouvent le respect

---

46. Voir HEILMANN, Éric : « Surveiller (à distance) et prévenir. Vers une nouvelle économie de la visibilité », in *Questions de communication*, vol. 11, 2007, pp. 303-322.

47. ADMIN : « Gegen eine flächendeckende Überwachung der Basler Bevölkerung », *op. cit.*

48. APOPHIS : « Fichenskandal 2.0 », in *Politblog der PPS*, 1.07.2010.

49. ADMIN : « Piratenpartei ist enttäuscht über Ja zu GAMMA », in *Politblog der PPS*, 28.09.2009.

50. ADMIN : « Ankündigung von Stopp ACTA », in *Politblog der PPS*, 10.03.2010.

de la sphère privée et la protection des informations qui, comme le rappelle constamment le parti, sont ancrés dans l'article 13 de la constitution suisse. Le fait de poser des caméras de surveillance constitue une atteinte grave à ces principes :

Das Grundrecht auf Privatsphäre ist in Artikel 13 der Schweizerischen Bundesverfassung verankert. Alle Versuche des Staates oder Dritter, diese Rechte zu beschneiden, müssen kritisch hinterfragt und mit aller Deutlichkeit bekämpft werden. Die verdachtsunabhängige Beobachtung stellt eine inakzeptable Verletzung der Privatsphäre dar.<sup>51</sup>

Ensuite, dans certains cas, le parti évoque d'autres dangers pesant sur le droit des citoyens, par exemple pour la base de données Gamma, la présomption d'innocence, puisque : « Dank diesem schwammigen Begriff braucht es künftig weder einen Richter noch eine Tat, um polizeilich fichiert zu werden. »<sup>52</sup> En octobre 2011, quand le Département Fédéral de Justice et Police reconnaît avoir utilisé un cheval de Troie dans sa traque contre le terrorisme,<sup>53</sup> le Parti Pirate Suisse se dit indigné et appelle les autorités à « s'en tenir aux principes d'un État de Droit »,<sup>54</sup> car l'utilisation de tels logiciels, qui modifient le système informatique surveillé, va à l'encontre de la preuve pénale. Le passeport biométrique est dénoncé parce que : « der Bürger wird wie ein Verbrecher behandelt. Generalverdacht statt Unschuldsvermutung, jeder ein potentieller Terrorist ? »<sup>55</sup> La conception de la surveillance comme atteinte aux droits fondamentaux fonctionne également comme élément motivationnel pour ce problème. Les citoyens sont appelés à réagir et à soutenir le Parti Pirate pour éviter que leurs libertés ne soient compromises.

Comme corolaire, la surveillance fait également peser un risque sur la démocratie. En effet, les gouvernements qui utilisent et développent ces technologies pourraient être tentés d'utiliser des moyens encore plus intrusifs qui déboucheraient sur la mise en place d'un État policier. Il semble que pour le PPS il ne fait pas de doute que toute forme de surveillance – même localisée – doit être combattue pour éviter d'entrer dans l'engrenage. Par exemple, en parlant du projet de caméras de surveillance bâlois : « Mehr Kameras, weniger Bedingungen, automatische Gesichtserkennung : Hier wird an einem Überwachungsstaat gebaut, welchen die Piraten mit aller Deutlichkeit bekämpfen

---

51. ADMIN : « Gegen eine flächendeckende Überwachung der Basler Bevölkerung », *op. cit.*

52. ADMIN : « Kein Generalverdacht gegen Fussballfans », in *Politblog der PPS*, 24.09.2009.

53. ATS : « La Suisse a utilisé le logiciel d'espionnage controversé », in *Le Temps*, 15.10.2011.

54. ABNAXOS : « Le DFJP confirme l'utilisation d'un cheval de Troie - sur quelle base juridique ? », *op. cit.*

55. ADMIN : « "Pass 03" statt "E-Pass" bis 15. Februar 2010 », in *Politblog der PPS*, 6.09.2009.

werden. »<sup>56</sup> Le passeport biométrique est « einen gravierenden Schritt in Richtung Überwachungsstaat ».<sup>57</sup> Le traité ACTA, lui aussi, en permettant l'identification des personnes effectuant des téléchargements illégaux, ferait peser sur nos démocraties un cadre législatif se rapprochant des pratiques en vigueur en Chine ou en Iran en matière de politique d'Internet.<sup>58</sup>

De plus, le Parti Pirate Suisse insiste sur le fait que la surveillance et la récolte des données qui en découle pose un danger sécuritaire immédiat. Pour le PPS, il est impossible à l'heure actuelle de garantir l'intégrité des données pour des raisons techniques et humaines, que ce soit suite à une erreur ou à un usage malveillant. Par exemple à propos des scanners corporels : « Gerade der aktuelle Anschlagversuch hat gezeigt, dass menschliche Entscheidungen die Schwachstelle jedes Sicherheitskonzeptes sind. Es ist eine Illusion zu glauben, dass man die Sicherheit an die Technik delegieren kann. »<sup>59</sup> Autre exemple avec les caméras de surveillance prévues par la ville de Bâle :

Es besteht einerseits eine grosse Missbrauchsgefahr : Beamte können sich über Weisungen hinwegsetzen und die Systeme ohne Autorisierung aktivieren. [...] Statt die Strasse zu kontrollieren, filmten zum Beispiel zwei britische Angestellte der britischen Stadt Sefton mit ihrer Überwachungskamera lieber die Wohnung einer Frau.<sup>60</sup>

Pour terminer, le PPS insiste sur le fait que ces technologies n'ont jamais prouvé leur efficacité dans la prévention des crimes alors qu'elles augmentent significativement la spirale de la peur.<sup>61</sup> La surveillance entraîne un climat de suspicion généralisée où tout le monde est considéré comme potentiellement coupable. « Die Stadt Zürich will jetzt noch weiter gehen und Besucherinnen und Besucher von Sportveranstaltungen unter Generalverdacht stellen. »<sup>62</sup>

Lorsqu'il s'agit d'imputer la responsabilité de ce problème et d'identifier des coupables, le Parti Pirate Suisse se tourne principalement vers les différentes autorités politiques concernées. En premier lieu, ils les blâment dans les cas de surveillance. En Suisse, le Département Fédéral de la Justice et Police est dénoncé pour avoir mis en place un

---

56. ADMIN : « Gegen eine flächendeckende Überwachung der Basler Bevölkerung », *op. cit.*

57. ADMIN : « Und wenn sie nicht gestorben sind... », in *Politblog der PPS*, 18.05.2009.

58. ADMIN : « Ankündigung von Stopp ACTA », *op. cit.*

59. ADMIN : « Nacktscanner : vermeintlicher Sicherheitsgewinn – massiver Eingriff in die Privatsphäre », *op. cit.*

60. ADMIN : « Gegen eine flächendeckende Überwachung der Basler Bevölkerung », *op. cit.*

61. GREGR, MÄCHLER et SIMONET : « Positionspapier “Überwachung” », *op. cit.*, pp. 8 ; 11–12.

62. ADMIN : « Kein Generalverdacht gegen Fussballfans », *op. cit.*

cheval de Troie et ainsi s'être affranchi de l'obligation d'appliquer le droit en vigueur. Pire que cela, d'autres autorités ayant été mises au courant n'ont pas jugé utile de questionner ces pratiques.<sup>63</sup> Notons particulièrement le carton rouge décerné au Service de renseignements de la Confédération qui, selon eux, n'a rien appris du scandale des fiches et qui continue d'avoir des pratiques plus que douteuses : « Früher wurden die Linken fichiert, heute Leute die soziale Engagement zeigen oder einfach "die falschen" Bekannten haben. »<sup>64</sup>

Même dans les cas où l'État n'est pas directement responsable des surveillances, ses manquements sont soulignés. Il a pour devoir d'assurer le droit des individus à la sphère privée et doit agir en conséquence, plutôt que de laisser faire. Par exemple, dans l'affaire Logistep, le PPS dénonce avant tout l'absurdité du jugement du Tribunal Administratif plus que les activités de la société :

Ein privates Unternehmen spioniert in Peer-to-Peer Netzwerken mutmassliche Urheberrechtsverletzer aus und erhält vor Gericht Rückendeckung. Verdeckte Ermittler der Polizei wollen im Internet konsequent gegen mutmassliche pädophile Straftäter vorgehen und werden vor Gericht daran gehindert. Aktuelle Gerichtsurteile haben aufgezeigt, das mutmassliche pädophile Straftäter vom Datenschutzgesetz stärker geschützt werden als mutmassliche Urheberrechtsverletzer.<sup>65</sup>

## 2.2.2 Pronostic

En suivant la logique de leur diagnostic, les pirates souhaitent renforcer les droits individuels des citoyens – protection des données, respect de la sphère privée – au niveau législatif et réguler l'utilisation des moyens de surveillance afin de limiter les dangers exposés ci-dessus. Plus précisément, le programme mentionne quatre mesures principales :

- Ancrer l'autonomie informationnelle dans la constitution.
- Adapter les lois du secret postal aux réalités de la société de l'information et les élargir en une loi générale sur le secret des communications.
- Cesser la collecte de données personnelles, le stockage centralisé de données biométriques, l'installation de logiciels espions par les autorités, la surveillance en temps réel des communications privées d'un citoyen et les pièces d'identités biométriques.

---

63. STEIGER, Martin : « Schweizer Bundestrojaner auf deutschen Umwegen », in *Politblog der PPS*, 16.10.2011.

64. APOPHIS : « Fichenskandal 2.0 », *op. cit.*

65. ADMIN : « Logistep », in *Politblog der PPS*, 19.08.2009.

- Bannir la surveillance vidéo généralisée des endroits publics et établir des permis restrictifs pour les endroits privés.<sup>66</sup>

Dans la prise de position sur la surveillance, le Parti Pirate Suisse édicte une série de principes qu'il conviendrait d'appliquer pour résoudre le problème. Le respect des droits des citoyens doit toujours être la priorité. Toute atteinte à ces droits doit être mesurée et limitée. Avant de mettre en place des mesures de sécurité, il faut s'assurer de leur efficacité par des études scientifiques.<sup>67</sup> Ils proposent également de distinguer entre moyens de surveillance préventifs et répressifs. Les premiers demandent un contrôle moins important que les deuxièmes qui « bedarf eines hohen Masses an rechtsstaatlicher Kontrolle ».<sup>68</sup> En ce qui concerne les récoltes de données, ils appellent à user de « Datensparsamkeit » pour éviter les dérives. En effet, si l'on ne les récolte pas en premier lieu, il n'y a aucun risque d'abus. En ce qui concerne les caméras de surveillance, il faut également faire preuve de retenue : « Menschliche Präsenz ist wann immer möglich einer Kamera vorzuziehen. »<sup>69</sup>

Seule exception à ces principes, les politiciens qui – puisqu'ils sont des représentants du peuple – ne devraient pas avoir les mêmes prérogatives : « Les détenteurs de responsabilités devraient renoncer à certains aspects de leur vie privée afin de faciliter la transparence. Inversement, les personnes sans pouvoir particulier devraient voir leur vie privée protégée par un droit fondamental, n'ayant de compte à rendre à personne de par leur situation. »<sup>70</sup> Ce principe est souvent résumé par le slogan : « Ein gläserner Staat, kein gläserner Bürger. »<sup>71</sup>

Cependant, dans les textes présentant des événements particuliers, ce pronostic n'est pas particulièrement développé dans la période couverte par ce chapitre, dans le sens où les pirates s'opposent à de nouveaux dispositifs et appellent à les refuser, sans forcément proposer d'alternatives aux problèmes évoqués, contrairement à ce qui sera le cas plus tard.<sup>72</sup> Par exemple, dans le cas de la base de données Gamma, ils souhaitent

---

66. PARTI PIRATE SUISSE : « Manifeste du Parti Pirate Suisse », *op. cit.*, p. 2.

67. GREGR, MÄCHLER et SIMONET : « Positionspapier "Überwachung" », *op. cit.*, p. 1.

68. *Idem*, p. 6.

69. *Idem*, p. 1.

70. ADMIN : « La Suisse doit agir en matière de politique numérique ! », *op. cit.*

71. Par exemple, ADMIN : « Ankündigung von Stopp ACTA », *op. cit.*

72. Voir *Pronostic*, p. 80 et suivantes.

qu'elle ne soit pas mise en place, mais ils n'évoquent pas d'autre solution pour gérer les hooligans.<sup>73</sup>

Pour terminer, nous constatons que le Parti Pirate Suisse se trouve, dans les affaires Logistep et Google Street View, dans une position réactive. Le parti dénonce clairement les infractions à la sphère privée que représentent les activités de Logistep et les prises de vue diffusées par Google sur Internet. Cependant, l'élaboration d'un diagnostic et d'un pronostic se trouve « coupé », car le Préposé fédéral à la protection des données a déjà agi, les pirates se contentant ainsi de féliciter son action.<sup>74</sup>

Ce point nous semble important. En effet, Snow et Benford proposent d'appréhender la réception des cadres à travers plusieurs critères qui peuvent expliquer leurs succès et leurs échecs. L'un d'eux, qui nous intéresse plus particulièrement, est la crédibilité empirique : « we refer to the fit between the framing and events in the world. Is the framing testable? Can it be subjected to verification? Are there events or occurrences that can be pointed to as evidence substantiating the diagnostic, prognostic, or motivational claims of the movement? »<sup>75</sup> Nous nous interrogeons ici sur la crédibilité du cadre du PPS. En effet, les deux affaires sélectionnées, Logistep et Google Street View, sont des exemples très parlants des dangers qu'expose le parti pour le respect de la sphère privée. Cependant, dans ces deux cas, l'État – par l'entremise du Préposé à la protection des données – a réagi pour défendre ce droit fondamental. La situation dénoncée par les pirates est déjà sous contrôle et pourrait plutôt être considérée comme un contre-exemple qui rend le diagnostic caduque. En effet, on pourrait se demander si leur intervention en politique est réellement nécessaire puisque – en Suisse tout au moins – des institutions protègent déjà la vie privée.

## 2.3 Les entraves au libre accès à l'information

À l'image de ce que nous avons observé pour le thème de la surveillance, le Parti Pirate Suisse publie également plusieurs communications pour préciser son point de vue et développer les différents sujets ayant trait au libre accès à l'information. Pour ce thème,

---

73. ADMIN : « Kein Generalverdacht gegen Fussballfans », *op. cit.*

74. ADMIN : « Der EDÖB klagt gegen Google », in *Politblog der PPS*, 13.11.2009.

75. SNOW et BENFORD : « Ideology, Frame Resonance, and Participant Mobilization », *op. cit.*, p. 208.

l'échelle cantonale n'est pas du tout exploitée. Au niveau national, les taxes SUISA sur les supports vierges sont en ligne de mire à cause de leur caractère rétrograde.<sup>76</sup> Le Parti Pirate Suisse part également en campagne contre l'initiative pour l'instauration d'un prix unique du livre qui créerait un monopole nuisible tout en limitant *de facto* l'accès du plus grand nombre à ces biens culturels.<sup>77</sup> Au niveau international, l'accent est mis sur le traité ACTA dénoncé ici pour le manque de transparence de ses processus et pour les dangers qu'il fait peser sur la neutralité du net.<sup>78</sup> Nous retrouvons également l'affaire WikiLeaks qui sert de prétexte pour s'interroger sur la fonction des médias dans la diffusion des informations.<sup>79</sup>

Avant d'aborder le diagnostic du Parti Pirate Suisse sur ce point, il est important d'insister sur le statut particulier de l'information et la définition qu'ils en donnent. En effet, l'identification du problème repose avant tout sur la mise en avant des discrepances entre leur idéal et la réalité. Pour le Parti Pirate Suisse, « les idées, le savoir et l'information sont par essence non-exclusifs et leur valeur commune réside dans leur possibilité d'être partagés et distribués. »<sup>80</sup> La notion de non-exclusivité renvoie au fait que « Jedes geistige Werk enthält inhärent die Schöpfung anderer [. . .] »<sup>81</sup> L'innovation se base ainsi sur un processus de développement collectif où chaque avancée ou découverte est reprise et développée par d'autres. Ce processus est également valable pour les œuvres culturelles.<sup>82</sup> Or, comme nous l'avons évoqué en introduction, le développement technologique a, selon le Parti Pirate Suisse, permis d'améliorer la diffusion de ces biens de manière jamais égalée. Pour eux, ce processus est extrêmement positif pour notre société dans différents domaines que nous aborderons plus loin.

### 2.3.1 Diagnostic

Ainsi, pour le Parti Pirate Suisse, le problème réside dans le fait qu'il existe des entraves qui empêchent la collaboration, l'innovation ou les processus démocratiques et lèsent la société en la privant d'informations, de biens culturels ou de connaissances. Le PPS

---

76. VANADIS : « Stop aux taxes SUISA sur les supports vierges ! », in *Communiqués du PPS*, 9.01.2011.

77. VANADIS : « Communiqué concernant la réglementation des prix du livre », *op. cit.*

78. ADMIN : « Ankündigung von Stopp ACTA », *op. cit.*

79. SIMONET : « Gastbeitrag : Gedanken zu WikiLeaks », *op. cit.*

80. PARTI PIRATE SUISSE : « Manifeste du Parti Pirate Suisse », *op. cit.*, p. 5.

81. PIRATENPARTEI SCHWEIZ : « Positionspapier "Modernisierung Urheberrecht" », *op. cit.*, p. 2.

82. *Idem*, p. 17.

insiste particulièrement sur trois types d'accès : aux moyens d'information à proprement parler, à l'information politique – actuellement entravée par le manque de transparence – et à la culture.

Au contraire du problème de la surveillance, qui est présenté avant tout comme une question de droit, celui des entraves au libre accès à l'information apparaît comme étant de nature multiple. Le Parti Pirate Suisse dénonce aussi les atteintes aux libertés des citoyens puisque l'accès à l'information est considéré comme un droit fondamental dans une démocratie. Les lois qui enfreignent ce droit sont antidémocratiques. Cependant, le PPS met également en avant la nature économique du problème. Pour lui, les industries proposant des contenus médiatiques ou culturels soit n'ont pas développé de nouveaux modèles économiques correspondant aux révolutions technologiques, soit ont cédé à des contraintes – de rentabilité notamment – au détriment de la qualité de leur service.

### Accès aux moyens d'information

Le Parti Pirate Suisse identifie plusieurs problèmes relatifs à l'accès aux moyens d'information. Tout d'abord, toute tentative de limiter l'accès à Internet est décriée, car « Die Piratenpartei betrachtet den Internetzugang durch das Recht auf Information und Kommunikation als Menschenrecht, welches weder behindert noch eingeschränkt werden darf. »<sup>83</sup> Par exemple, la clause des *Three Strikes* du traité ACTA<sup>84</sup> va à l'encontre de ce principe.<sup>85</sup> Toute tentative de censure du contenu sur Internet est également nuisible, puisqu'il s'agit d'un « contrôle politique du flux d'information ».<sup>86</sup>

De plus, le Parti Pirate Suisse insiste sur l'importance des médias comme source d'information pour les citoyens. Le fonctionnement d'une démocratie exigeant que tout le monde puisse avoir accès à des informations de qualité : « Damit eine Demokratie funktioniert, kommt den Medien eine Wäch[t]erfunktion zu. Über die Medien wird sicher

---

83. PIRATENPARTEI SCHWEIZ : « Positionspapier “Modernisierung Urheberrecht” », *op. cit.*, p. 9.

84. Qui permet de fermer une connexion internet en cas d'infractions répétées au droit d'auteur. ADMIN : « Bericht über die ACTA-Informationsveranstaltung », in *Politblog der PPS*, 17.03.2010.

85. ADMIN : « Ankündigung von Stopp ACTA », *op. cit.*

86. PARTI PIRATE SUISSE : « Manifeste du Parti Pirate Suisse », *op. cit.*, p. 3.

gestellt, dass jeder einzelne von uns über die Vorgänge im Land informiert ist. »<sup>87</sup> Le libre accès aux médias est l'un des garants de la liberté de pensée.<sup>88</sup>

Or, selon eux, la fonction de surveillance<sup>89</sup> qu'ils assignent au journalisme d'investigation est insuffisante pour cause de contraintes de rentabilité et la liberté d'expression a été mise à mal par des pressions politiques.<sup>90</sup> D'après le PPS, ce sont actuellement des plate-formes comme WikiLeaks qui assurent cette fonction. Il est donc antidémocratique que de tenter de les interdire : « À nouveau, nous voyons de nombreux États, y compris certaines prétendues démocraties, essayer d'entraver la libre circulation de l'information qui est pourtant inhérente au principe démocratique. »<sup>91</sup>

### **Le manque de transparence**

Les entraves à l'accès à l'information sont particulièrement nocives en politique, surtout lorsqu'elles masquent des conflits d'intérêts. « Plus une société est informée des affaires nationales courantes, mieux elle pourra comprendre leur impact et leur ramification au niveau international, et plus elle peut accéder à ces informations, mieux elle pourra s'impliquer dans les processus démocratiques. »<sup>92</sup> Cette réflexion devrait s'appliquer autant aux partis, aux politiciens, qu'à l'État.

Or dans leur diagnostic, les pirates ne manquent pas de mettre en exergue les lacunes de la Suisse et d'autres démocraties dans ce domaine. Pour eux, le secret règne actuellement en maître et les politiciens ne fournissent pas systématiquement aux citoyens toutes les informations nécessaires, notamment quant à leurs liens avec certains secteurs de l'économie et les pressions qu'ils pourraient ainsi subir. Par exemple, lorsque l'affaire WikiLeaks touche la Suisse, le Parti Pirate Suisse envoie une lettre ouverte au Conseil fédéral où il dénonce le secret des communications des institutions et des autorités : « Ces organisations se doivent de servir l'intérêt public, et rendre des comptes aux

---

87. SIMONET : « Gastbeitrag : Gedanken zu WikiLeaks », *op. cit.*

88. PIRATENPARTEI SCHWEIZ : « Positionspapier "Medienkompetenz und Jugendschutz" », *op. cit.*, p. 6.

89. Ici au sens de contre-pouvoir.

90. ADMIN : « La Suisse doit agir en matière de politique numérique ! », *op. cit.*

91. ADMIN : « Les Partis Pirates condamnent la violence contre l'équipe de WikiLeaks », in *Communiqués du PPS*, 30.12.2010.

92. ADMIN : « La Suisse doit agir en matière de politique numérique ! », *op. cit.*

résidents suisses qui les financent. Or, nous pensons que l'utilisation abusive de la confidentialité nuit à l'intérêt du peuple suisse, car elle permet à l'État d'agir "dans le dos" de ce dernier. »<sup>93</sup> Autre exemple, la nomination de Maria Martin-Prat en tant que cheffe de l'unité Droits d'auteur et droits voisins à la Commission européenne provoque un scandale. Martin-Prat avait précédemment été employée par l'IFPI (International Federation of the Phonographic Industry) et s'était exprimée contre la notion de copie privée. Pour Denis Simonet, alors président du PPS, « Man könnte meinen, der Interessenkonflikt komme mit der Eleganz des Elefanten in Porzellanladen daher ».<sup>94</sup> Pour lui, cette nomination ne présage aucune amélioration de la situation.

Ce manque de transparence a des conséquences graves. Elle entrave les décisions politiques : « De bonnes décisions ne peuvent se prendre que lorsque l'on connaît les intérêts représentés. »<sup>95</sup> Ce principe trouve son expression la plus pure dans les questions liées au droit d'auteur qui sont systématiquement dénoncées comme non-transparentes. Il semblerait que, pour eux, lorsqu'il s'agit de sujets contribuant à la révolution digitale, les conflits d'intérêts sont particulièrement saillants et nécessitent une transparence accrue. Le traité ACTA est mis au pilori, car les « Sämtliche Verhandlungsrunden fanden unter Ausschluss der Öffentlichkeit und Mitgliedern der europäischen Parlamente statt; Vertretern der IPR (Intellectual Property Rights), also Industrie- und Konzernlobbyisten unter der Weisung bezahlter Berater, wurden die Vertragsinhalte jedoch vorgelegt. » Ainsi, la manière dont se déroule ce processus qui exclut le public « [...] ist nicht mit demokratischen Standards vereinbar und führt zur Korruption der globalen Gesellschaft. »<sup>96</sup> Autre exemple, les pirates suisses relaient le cas d'un jeune internaute tchèque qui s'est fait condamner parce qu'il mettait à disposition sur son site web des liens qui renvoyaient à des œuvres sous copyright. Pour le PPS, il ne faut pas s'étonner que les lois tchèques permettent de poursuivre des gens pour des motifs tellement absurdes, puisque les juristes en charge sont employés par des sociétés défendant les intérêts des industries culturelles. « Par exemple, Petra Žikovsk á est la

---

93. ADMIN : « La Suisse doit agir en matière de politique numérique ! », *op. cit.*

94. VANADIS et SIMONET, Denis : « Gastbeitrag : Die IFPI ist EU-Urheberrechtsbeauftragte ! », in *Politblog der PPS*, 9.04.2011.

95. ABNAXOS : « Le Parti Pirate veut plus de transparence dans les négociations sur l'achat des avions de chasse », *op. cit.*

96. ADMIN : « ACTA-Informationsveranstaltung beim IGE », in *Politblog der PPS*, 17.12.2009.

secrétaire de l'Institut du Droit d'Auteur à l'Université Charles, et dans le même temps, elle porte plainte contre des lycéens au tribunal pénal au nom de l'IFPI. »<sup>97</sup>

## Culture

Le Parti Pirate Suisse met également en exergue les restrictions d'accès à la culture. Un des objectifs de leur programme est la « libération de la culture ».<sup>98</sup> Sous le terme de bien culturel se retrouve « alle bewahrenswerte menschliche Schöpfung oder Tätigkeit. »<sup>99</sup> Reconnaissant que ce qui est considéré comme culturel varie selon les époques et les lieux, ils affirment que nos sociétés occidentales incluent deux types de culture : « Werke der bildenden Kunst, Literatur, Architektur sind offensichtliche Beispiele der Hochkultur, jedoch gibt es auch viele Objekte der Alltagskultur, wie das Design von Möbeln, der Volkskultur, wie traditionelle Kartoffelsorten, der Industriekultur, wie alte Dampfmaschinen, und vieles mehr das sich zu bewahren lohnt. »<sup>100</sup> Cette définition large, qui a avant tout pour objectif de légitimer la valeur culturelle des jeux vidéo,<sup>101</sup> n'est cependant pas exploitée dans d'autres textes. Nous remarquons, dans le reste du corpus, que lorsque le PPS évoque la libération de la culture, il parle avant tout de la musique, des films, des livres et des jeux vidéo, et pas du tout du reste.

La volonté de libérer la culture présuppose qu'actuellement elle soit « retenue en otage »<sup>102</sup> par des lois ou des taxes, existantes ou en cours d'élaboration. Ces lois, souvent décrites comme étant déployées sous la pression de groupes d'intérêts, sont également problématiques, car elles ne correspondent pas aux réalités de la société de l'information telle qu'elle existe déjà.

Pour eux, le droit d'auteur dans sa formulation actuelle est clairement responsable de la situation. La position du parti est claire : « Der Schutz geistiger Werke für die Gemeinschaft kann sich nur legitimieren, indem sie geistige Werke in ausreichender

---

97. ADMIN : « Les pirates ont lancé un site web de liens. Ils risquent la dissolution et une amende de plusieurs millions d'euros ! », in *Communiqués du PPS*, 6.07.2011.

98. PARTI PIRATE SUISSE : « Manifeste du Parti Pirate Suisse », *op. cit.*, p. 1.

99. PIRATENPARTEI SCHWEIZ : « Positionspapier "Medienkompetenz und Jugendschutz" », *op. cit.*, p. 4.

100. *Ibid.*

101. *Ibid.*

102. PARTI PIRATE SUISSE : « Manifeste du Parti Pirate Suisse », *op. cit.*, p. 5.

Anzahl und Qualität der Allgemeinheit zugänglich macht. »<sup>103</sup> Pour eux, le problème se situe dans le fait qu'actuellement le droit d'auteur est tellement étendu qu'il empêche la collectivité d'en profiter. De plus, il ne protège par vraiment les artistes, mais plutôt les maisons d'édition, alors que, suite à l'apparition d'Internet, elles n'ont pas un rôle aussi central qu'auparavant.<sup>104</sup> La durée de protection des œuvres semble aussi extrême puisque les héritiers profitent d'œuvres qu'ils n'ont jamais réalisées.

Le parti dénonce la situation prévalente en matière d'échange, de reproduction ou d'usage d'œuvres protégées. En Suisse, il estime que le fait que le téléchargement soit toléré dans le sens du download mais pas de l'upload est absurde et ne prend pas en compte les moyens technologiques utilisés. Sur une bourse d'échange – comme le système BitTorrent – il est impossible de télécharger sans envoyer soi-même des données.<sup>105</sup>

La criminalisation du piratage n'est pas justifiée puisqu'il n'y a pas de réelles preuves que leur comportement soit préjudiciable à qui que ce soit :

Studien in Frankreich (2005), Kanada (2007), den Niederlanden (2009) und Norwegen (2009) belegen immer wieder aufs neue, dass gerade die Internetpiraten grob in zwei Gruppen fallen : Einerseits Personen, die sich die heruntergeladenen Werke nie geleistet hätten oder hätten können (Erwerbslose, Kinder, Jugendliche) und Fans und Sammler, die bereits überdurchschnittlich viele (eine Studie spricht hier gar von 10 mal mehr als der durchschnittliche Konsument) Medien gekauft haben und ihre Sammlung über Filesharing erweitern.<sup>106</sup>

Cette attitude de criminalisation des pirates sur Internet témoigne d'un problème d'adaptation. Les industries culturelles ne comprennent pas que les technologies ont changé et qu'il convient d'adapter le modèle de rémunération des biens culturels : « Von der Musikvervielfältigungsindustrie kann man bekanntlich kein Verständnis für den gesellschaftlichen Wandel erwarten. »<sup>107</sup>

Le Parti Pirate Suisse trouve scandaleux que les industries culturelles utilisent des procédés techniques de limitation – DRM, codes régionaux – pour contrôler l'usage des contenus digitaux. Le problème rejoint ici celui de la surveillance. Le procédé, taxé d'orwellien, est antidémocratique : « Wir finden, dass es in einer von Freiheit

---

103. PIRATENPARTEI SCHWEIZ : « Positionspapier "Modernisierung Urheberrecht" », *op. cit.*, p. 2.

104. *Idem*, p. 3.

105. *Idem*, p. 12.

106. *Idem*, p. 17.

107. VANADIS et SIMONET, Denis : « Gastbeitrag : Die Leere CD als Geschäftsmodell der Zukunft ? », in *Politblog der PPS*, 13.03.2011.

und Demokratie geprägten Gesellschaft keine Begründung gibt, die es ermöglicht, das Eigentum eines Einzelnen durch Dritte zu kontrollieren und zu überwachen. »<sup>108</sup>

Cependant, nous remarquons que la problématique du droit d'auteur et du téléchargement illégal n'est pas développée de manière très approfondie durant la période étudiée dans ce chapitre, à l'exception de la prise de position qui lui est consacrée. Ainsi, le seul article traitant directement du piratage informatique relate les événements qui ont eu lieu en République Tchèque. Ce manque d'intensité sur un thème qui a pourtant été à la fondation même du mouvement s'explique probablement par le manque de prise sur des thèmes d'actualité en Suisse. En effet, le téléchargement n'étant poursuivi qu'à l'upload, les cas médiatiques tels qu'ils ont eu lieu en Suède ne se présentent pas. On peut ici aussi s'interroger sur la crédibilité empirique du cadre proposé par le Parti Pirate Suisse dans le sens qu'il ne fournit pas réellement d'exemples prouvant que leur identification du problème est justifiée.

Toutefois, le parti, loin d'abandonner la lutte pour la libération de la culture, va la tourner sur d'autres points de cristallisation. En 2009 et 2010, en réponse aux motions Hochreutener et Allaman,<sup>109</sup> le parti lutte contre l'interdiction des jeux vidéo violents. Les pirates dénoncent la censure que l'on souhaite exercer sur une catégorie de jeux et organisent plusieurs rassemblements et une pétition qui va à l'encontre de ces textes de lois. Pour eux, l'interdiction « dénie une valeur culturelle à des entières catégories de jeux »<sup>110</sup> et jette l'opprobre sur une catégorie non négligeable de la population, les *gamers*, qui « sont de nature extraordinairement paisibles, créatifs et sociaux, représentatifs du peuple suisse. »<sup>111</sup> Ils dénoncent le manque de compréhension des politiciens suisses face à des enjeux actuels et critiquent leur approche jugée émotionnelle du problème. De plus, l'interdiction, au nom de la protection des enfants, toucherait également les adultes, ce qui n'est rien d'autre que de la censure.<sup>112</sup>

---

108. PIRATENPARTEI SCHWEIZ : « Positionspapier "Modernisierung Urheberrecht" », *op. cit.*, p. 11.

109. Détails des deux motions et de leurs traitements disponibles sur le site du Parlement fédéral : [http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch\\_id=20073870](http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20073870) et [http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch\\_id=20093422](http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20093422)

110. ADMIN : « Interdiction des jeux vidéo violents », in *Communiqués du PPS*, 10.03.2010.

111. ADMIN : « Interdiction des jeux vidéo violents – Interdire les jeux ? Pas avec nous ! », in *Blog politique du PPS*, 3.04.2010.

112. ADMIN : « Interdiction des jeux vidéo violents », *op. cit.*

Autre sujet de débat, les taxes sur les supports vierges prélevés par la SUIISA.<sup>113</sup> Pour le Parti Pirate Suisse, le fait de prélever de l'argent sur certains types de supports de données n'est plus d'actualité, car les supports modernes – CD, DVD, ou smartphones – sont aujourd'hui utilisés non seulement pour stocker des données soumises au droit d'auteur, mais également pour d'autres types comme des photos, des vidéos ou des documents personnels, qui ne sont pas astreints à la taxe. De plus, les consommateurs peuvent être obligés de payer plusieurs fois les droits, par exemple s'ils achètent de la musique légalement et la mettent à la fois sur un CD et un lecteur MP3. Pour ces raisons, « Cette imposition n'est pas acceptable et considère le consommateur comme un voleur de musique, véritable violation de la présomption d'innocence. »<sup>114</sup>

Enfin, en mars 2011, le Parti Pirate Suisse décide de rejoindre le comité référendaire qui s'oppose à la réglementation des prix du livre.<sup>115</sup> Pour eux, ce projet part d'un postulat erroné : le livre n'est actuellement pas en danger. Bien au contraire, grâce aux nouvelles technologies il n'y a jamais eu autant de possibilités pour les auteurs et les lecteurs. En fin de compte, la régulation des prix des livres aurait pour seul effet de limiter l'accès au plus grand nombre, ceci dans le seul but d'offrir des avantages aux industries : « La réglementation des prix ne protège ni les auteurs, ni la diversité littéraire, mais engendre au contraire un îlot de cherté régulée où les gardiens étatiques et douaniers contrôlent l'accès aux biens culturels. »<sup>116</sup>

## Les coupables

Pour terminer ce diagnostic, au banc des accusés pour ce problème, nous retrouvons les responsables politiques. Le manque de transparence leur est clairement imputable, que ce soit lors du processus de discussion d'ACTA<sup>117</sup> ou lors de leur gestion de WikiLeaks.<sup>118</sup> Leur responsabilité est également en cause dans la mise en place de mesures qui limitent l'accès à l'information, car ils n'agissent pas dans l'intérêt des citoyens, mais pour celui des industries. Par exemple, dans le cas des taxes SUIISA : « Actuellement, le

---

113. Société suisse pour les droits des auteurs d'œuvres musicales.

114. VANADIS : « Stop aux taxes SUIISA sur les supports vierges ! », *op. cit.*

115. VANADIS : « Communiqué concernant la réglementation des prix du livre », *op. cit.*

116. *Idem.*

117. ADMIN : « Ankündigung von Stopp ACTA », *op. cit.*

118. ADMIN : « La Suisse doit agir en matière de politique numérique ! », *op. cit.*

consommateur doit s'acquitter de cet impôt qui augmente lentement chaque année et qui est destiné à assurer un revenu confortable aux majors. »<sup>119</sup> Également en ligne de mire du Parti Pirate Suisse, les industries musicales qui ne comprennent rien aux changements sociaux que nous vivons actuellement<sup>120</sup> et qui tentent, avec l'aide de l'État, de faire perdurer un vieux modèle : « En menaçant des jeunes, l'Union Anti-Pirate Tchèque, avec l'aide de l'État, tente en vain la sauvegarde d'un vieux modèle économique, devenu obsolète à l'ère d'Internet. »<sup>121</sup>

### 2.3.2 Pronostic

Le parti propose de prendre des mesures différentes pour chacun des trois types d'accès. Contrairement au pronostic sur la surveillance, des solutions purement législatives ne suffisent pas. Certains changements impliqués par la révolution numérique nécessiteront de réfléchir à de nouveaux modèles, notamment économiques.

Concernant le libre accès aux moyens d'information, l'accès à Internet doit être considéré comme un droit de l'humanité. De plus, toute tentative de censure du contenu doit être interdite. Les pirates se prononcent donc pour l'établissement de la Neutralité du Réseau, « c'est-à-dire le même traitement pour tous les paquets de données sur Internet. »<sup>122</sup> Elle seule peut assurer la liberté d'expression.<sup>123</sup> Cependant, nous remarquons que dans la formulation de leur pronostic, ils s'attachent à préciser leur point de vue quant à la gestion de cette thématique. Cette prise de position est peut-être liée à une volonté de dégager une identité pirate qui ne se confonde pas avec d'autres mouvements. Nous reviendrons plus avant sur ce point en abordant la construction du cadre motivationnel. Ainsi, ils répètent à plusieurs reprises que « L'Internet n'est pas une zone de non-droit ! ».<sup>124</sup> Prenant de la distance avec ce qu'ils pensent être la représentation de la presse sur le parti, ils affirment :

---

119. VANADIS : « Stop aux taxes SUISA sur les supports vierges ! », *op. cit.*

120. VANADIS et SIMONET : « Gastbeitrag : Die Leere CD als Geschäftsmodell der Zukunft ? », *op. cit.*

121. ADMIN : « Les pirates ont lancé un site web de liens. Ils risquent la dissolution et une amende de plusieurs millions d'euros ! », *op. cit.*

122. PARTI PIRATE SUISSE : « Manifeste du Parti Pirate Suisse », *op. cit.*, p. 4.

123. Qui devrait également comprendre une liberté de réception (Rezeptionsfreiheit). PIRATENPARTEI SCHWEIZ : « Positionspapier "Medienkompetenz und Jugendschutz" », *op. cit.*, p. 6.

124. ABNAXOS : « Le DFJP confirme l'utilisation d'un cheval de Troie - sur quelle base juridique ? », *op. cit.*

Die Piratenpartei hält fest, dass das Internet kein rechtsfreier Raum ist. Auch will sie aus dem Internet keinen solchen machen. Selbstverständlich gelten die Gesetze auch online. Die PPS verurteilt jegliche Form der Kriminalität – im Internet ebenso wie in der realen Welt. Da das Internet kein rechtsfreier Raum ist, müssen im Web auch Grundrechte wie Datenschutz, Schutz der Persönlichkeit und Meinungsfreiheit gewahrt werden.<sup>125</sup>

Pour les pirates, l'État doit donc réguler le cyberspace tout en respectant les droits des citoyens et en les protégeant des acteurs économiques. Le parti exprime par exemple sa satisfaction dans le dénouement de l'affaire des clichés de Google Street : « Die Privatsphäre muss auch von Giganten wie Google respektiert werden ! »<sup>126</sup>

Concernant le rôle des médias qui doivent pour eux mettre à disposition des informations de qualité, durant cette première période, le parti ne propose pas clairement de réformes. À la place, ils soutiennent les tentatives actuelles de répondre au problème. Ainsi, la démarche de WikiLeaks est « in der heutigen Situation notwendig. »,<sup>127</sup> même si comme nous le verrons, le parti prend ses distances avec le site de divulgation, ils affirment tout de même que « Les plateformes telles que WikiLeaks favorisent la transparence. [...] Raffael Herzog explique : “WikiLeaks ne divulgue pas des secrets, mais les mensonges des Puissants”. »<sup>128</sup>

Ensuite, pour le problème de la transparence, le parti pirate souhaiterait qu'il soit obligatoire pour les partis politiques de « publier les liens entre entreprises et politiciens [...] les sources de revenus des partis et des comités ». <sup>129</sup> Le parti tente d'appliquer ces principes à son propre mode de fonctionnement et ainsi de se positionner comme un exemple. Leur comptabilité doit être publiée et les noms de donateurs dont la somme versée dépasse 500.– doivent également être rendus publics.<sup>130</sup> Ils soutiennent également l'initiative « incorruptible.ch » qui vise à publier les revenus des politiciens et celle des socialistes Gross et Tschümperlin qui concerne les donations aux partis.<sup>131</sup> Ils souhaitent un renforcement du principe de libre accès au niveau de l'État et qu'on rende « le

---

125. ADMIN : « Weder vulgär noch rechtsfrei – eine Replik auf Frank A. Meyer », in *Politblog der PPS*, 19.08.2009.

126. SCIFI : « Gastbeitrag : Bundesverwaltungsgericht verlangt zuverlässige Anonymisierung für Street View », in *Politblog der PPS*, 4.04.2011.

127. SIMONET : « Gastbeitrag : Gedanken zu WikiLeaks », *op. cit.*

128. ADMIN : « Les Partis Pirate clonent WikiLeaks », in *Communiqués du PPS*, 6.12.2010.

129. PARTI PIRATE SUISSE : « Manifeste du Parti Pirate Suisse », *op. cit.*, p. 3.

130. ADMIN : « Le PPS fête la première demi-année de son existence », in *Communiqués du PPS*, 12.01.2010.

131. ABNAXOS : « Financement des partis : plus de transparence nécessaire », in *Communiqués du PPS*, 14.12.2011.

processus décisionnel transparent et compréhensible ». <sup>132</sup> Le Parti Pirate Suisse soutient également la mise en place de logiciels FOSS dans l'administration fédérale et à ce titre promeut l'utilisation du logiciel OpenJustitia développé par le Tribunal Fédéral, car « Les Logiciels libres garantissent que les documents officiels soient stockés dans des formats ouverts et promeuvent ainsi le principe de transparence, tel qu'il est ancré dans la loi. » <sup>133</sup> De plus, ces derniers pouvant être réutilisés, « le bien commun et le développement durable sont ainsi encouragés. » <sup>134</sup>

Concernant la libération de la culture, le parti souhaite tout d'abord l'abolition de la taxe SUIISA <sup>135</sup> et une modification en profondeur du droit d'auteur tellement décrié. Les modifications envisagées pour ce dernier tentent de répondre à tous les problèmes qu'ils ont dégagés. Tout d'abord, il faut raccourcir la durée de protection des œuvres. Actuellement de 200 ans, <sup>136</sup> il s'agirait de la limiter à 14. Les seuls bénéficiaires seraient alors les auteurs et non pas les descendants. Cependant, ils souhaitent conserver le « droit de nom » – dans le sens que son nom doit apparaître sur l'œuvre – pendant 100 ans. De plus, ils souhaitent qu'on élargisse les possibilités de modifier, d'utiliser ou de citer des œuvres sous copyright. Une fois ce délai passé, toutes les œuvres devraient entrer dans le domaine public. Ils souhaitent également que toute création qui a été financée par l'État fasse directement partie du domaine public. Ils exigent la suppression de tout moyen de contrôle technique, que ce soient les DRM ou les codes régionaux. Pour terminer, ils demandent également à ce que le téléchargement soit explicitement rendu légal autant dans le sens de l'upload que dans le sens du download. <sup>137</sup>

Néanmoins, le Parti Pirate Suisse semble conscient que ses revendications impliqueraient de développer un nouveau modèle de rémunération pour les artistes qui s'inspireraient des pratiques Internet :

---

132. PARTI PIRATE SUISSE : « Manifeste du Parti Pirate Suisse », *op. cit.*, p. 3.

133. SCIFI : « [La] Suisse a besoin de logiciels libres plutôt que d'empêcheurs de tourner en rond! », in *Communiqués du PPS*, 14.07.2011.

134. *Idem.*

135. VANADIS : « Stop aux taxes SUIISA sur les supports vierges! », *op. cit.*

136. Ce chiffre avancé par le Parti Pirate comprend la période de protection de l'œuvre lorsque l'auteur est vivant et 95 ans après sa mort. En Suisse, la durée légale est de 70 ans après le décès. Leur chiffre est donc quelque peu exagéré. Voir la loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins : <http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19920251/>

137. L'ensemble de ces propositions sont présentées dans la prise de position sur le droit d'auteur, PIRATENPARTEI SCHWEIZ : « Positionspapier "Modernisierung Urheberrecht" », *op. cit.*

Es ist völlig legitim, wenn man als Künstler, Autor oder Produzent an seinen Werken verdienen möchte. Dies wollen wir nicht verbieten und möchten hier Wege aufzeigen, wie ein Geschäftsmodell mit Filesharing in Einklang gebracht werden kann.<sup>138</sup>

Le modèle proposé s'appuie sur les possibilités des nouvelles technologies telles qu'il les imagine. Tout d'abord, les contenus digitaux devraient être diffusés gratuitement, l'artiste pouvant vendre des accessoires. Le parti mentionne l'exemple de l'auteur de la bande dessinée en ligne XKCD qui propose des tasses ou des éditions papier de son œuvre.<sup>139</sup> De plus, l'artiste doit jouer de la proximité accrue qu'il est possible de développer avec son public. Par exemple, le parti soutient – notamment en mettant à disposition son site web – la démarche du groupe Dope Star Inc., qui propose un service de distribution par les fans.<sup>140</sup>

En plus de ces versants législatif et économique, le Parti Pirate Suisse développe également un pronostic éducatif qui apparaît à travers la question des jeux vidéo et qui sera ensuite généralisé durant la période suivante. En effet, les pirates reconnaissent que tous les jeux vidéo ne doivent pas être mis à disposition de tous. Cependant, pour eux, cela ne sert à rien de tenter de les interdire : « Auch ein Abgabeverbot von interaktiver Unterhaltungssoftware, die gewisse Kriterien der Jugendgefährdung erfüllt, an Kinder und Jugendliche ist nicht zielführend, weil es die Autonomie der Eltern in ihrer Erziehungsfreiheit einschränkt. »<sup>141</sup> À la place, ils souhaitent plutôt que l'on parle de compétence médiatique : « Medienkompetenz ist die Fähigkeit aller Akteure einer Gesellschaft mit dem kollektiven Austausch von Information umgehen zu können. »<sup>142</sup> Cette capacité est d'autant plus importante qu'à cause des changements techniques les interactions sont de plus en plus médiatisées. Pour eux, les jeunes et les enfants ne possèdent pas encore une compétence suffisante pour pouvoir être exposés à n'importe quel contenu, c'est pour cette raison qu'il existe des protections. Pour que cette protection soit efficace, il faut développer les compétences médiatiques des adultes qui les entourent, car ils sont les seuls à même de juger ce qui est approprié ou non et qui est à même de stimuler les jeunes. Dans ce sens : « Jugendschutz soll aber immer der Herausbildung von Medienkompetenz dienen, indem es eine altersgerechte Auseinandersetzung mit

---

138. PIRATENPARTEI SCHWEIZ : « Positionspapier "Modernisierung Urheberrecht" », *op. cit.*, p. 18.

139. *Idem*, pp. 18–19.

140. VANADIS et SIMONET : « Gastbeitrag : Die Leere CD als Geschäftsmodell der Zukunft ? », *op. cit.*

141. PIRATENPARTEI SCHWEIZ : « Positionspapier "Medienkompetenz und Jugendschutz" », *op. cit.*, p. 5.

142. *Idem*, p. 2.

Medien bewirkt. Metaphorisch ausgedrückt sollen Kinder und Jugendliche in jenes Schwimmbecken, dass sie herausfordert, aber nicht überfordert. »<sup>143</sup>

## 2.4 La laïcité : un problème hors-cadre ?

Jusqu'à présent, nous avons présenté les thèmes principaux du Parti Pirate Suisse – présents à la fois dans leur programme et dans leur communication – qui semblent, dans les grandes lignes, être considérés comme faisant partie du cadre puisqu'ils sont repris et développés par des exemples dans les autres supports de communication.

Or, en regardant le programme, nous remarquons que dès leurs origines, les pirates ont inclus à leurs objectifs la laïcité et des valeurs humanistes. Ils affirment :

Nos valeurs éthiques fondamentales trouvent leurs racines dans les droits de l'homme, grâce à l'influence qu'ont eu les Lumières. L'irrationalisme et le fondamentalisme religieux menacent l'autonomie et la liberté de l'individu : un modèle de société clairement laïque doit s'y opposer. La laïcité interdit à l'État de spécifier un culte ou une façon de penser orthodoxe ; la laïcité limite l'État et non l'individu.<sup>144</sup>

Pourtant, ce thème est complètement absent de la communication du parti durant la période étudiée dans ce chapitre. Aucun article ne traite de la problématique et lorsque le parti résume ses axes de revendications, la laïcité n'apparaît que très rarement. Ce manquement pourrait paraître anecdotique, cependant il nous semble pertinent de réfléchir aux raisons de cette absence, car cela nous permettra de mieux cerner ce qui est considéré comme le thème central du PPS.

Premièrement, on peut émettre l'hypothèse que ce thème ne se trouve pas dans le cadre défini et qu'en fin de compte la séparation de l'Église et de l'État n'est pas liée aux défis de la société de l'information qu'il veut traiter. En effet, en regardant les messages du forum qui abordent cette question, nous remarquons que les opinions divergent. Pour un bon nombre de membres, le lien semble tout à fait évident et il n'y a pas de doute que la laïcité soit au cœur du programme du PPS. Par exemple, dans le fil du forum dédié à l'élaboration de cette section du programme, 77% des pirates qui participent au

---

143. PIRATENPARTEI SCHWEIZ : « Positionspapier “Medienkompetenz und Jugendschutz” », *op. cit.*, p. 3.

144. PARTI PIRATE SUISSE : « Manifeste du Parti Pirate Suisse », *op. cit.*, p. 6.

sondage sont pour introduire un paragraphe sur cette question.<sup>145</sup> L'un des membres met clairement en lien ce thème avec la nécessité d'accès à l'information :

Ein Volk kann nur gute Entscheide Treffen wenn es gut informiert ist. Und dass die Schweiz kein Laizistischer Staat ist, ist wirklich tragisch und sollte in der Tat vorangetrieben werden. Gerade im Moment wo die Religionen scheinbar erstarken sollte man dies tun. Es kann und darf nicht sein, dass die Religion sich heute noch in die staatliche Politik einmischet.<sup>146</sup>

Pour d'autres – qui semblent minoritaires –, le parti ne doit pas s'exprimer sur des questions de religion. Cette position est particulièrement présente lorsqu'en 2009, les pirates discutent de la pertinence de diffuser une position officielle du parti lors de la votation sur l'initiative anti-minarets. Sans entrer dans le détail du débat que mènent les membres sur la pertinence ou non d'interdire les minarets – qui d'ailleurs dégénérera et forcera le président, Denis Simonet, à intervenir en rappelant les règles de courtoisie sur un forum et les principes de la nétiquette –, certaines réflexions s'avèrent très intéressantes. En effet, au début de la discussion, en réponse à la question « Hat die Piratenpartei eine Meinung diesbeueglich ? Waere es eine Idee, dazu oeffentlich Stellung zu nehmen ? », <sup>147</sup> plusieurs personnes répondent par la négative : « Ich denke, dass dieses Thema nicht gerade zu den Kernkompetenzen der pp gehört, wieso sollte sie also eine Meinung dazu haben ? » <sup>148</sup> Or, quelques messages plus tard, l'un des membres s'indigne clairement contre cette attitude : « Und am Schluss hat man ein Parlament, in dem zu den meisten Themen noch knapp 30 Leute eine Meinung haben ? Hallo ? Darüber müssen wir sicherlich noch diskutieren, wenn wir ernsthaft in irgendeinem Rat mitmischen, und nicht nur Lobby-, Werbe- und Informationsarbeit leisten wollen. » <sup>149</sup> Si le Parti Pirate veut devenir important, il doit se prononcer sur des sujets d'actualité et d'importance. Un autre membre se dit même déçu que la majorité ne semble pas motivée à prendre position :

Ich persönlich finde das Minarettverbot unpiratig. Sehr interessant, wie man einerseits das Urheberrecht revolutionieren, keine Überwachung etc. Also kurz man will Freiheit. Im Gegenzug ist man aber nicht bereit, Freiheiten, anderen Gruppen zu gewähren. Das Freiheitsdenken reicht gerade so zu den eigenen Freiheiten. [...] Schade ich dachte die Piratenpartei stände für gesellschaftsliberale, sachliche Politik ein. Scheint bei einigen

---

145. Sur 34 participants. CED et al. : « Topic : Parteiprogramm : Laizismus und Humanistische Werte », in *Forum du PPS*, 2009.

146. APOPHIS : « Re : Parteiprogramm : Laizismus und Humanistische Werte », in *Forum du PPS*, 16.10.2009.

147. BEN : « Minaretten Initiative », in *Forum du PPS*, 14.07.2009.

148. PASCAL : « RE : Minaretten Initiative », in *Forum du PPS*, 14.07.2009.

149. RALPH\_HIMSELF : « RE : Minaretten Initiative », in *Forum du PPS*, 26.07.2009.

Piraten wohl nicht angekommen zu sein. Freiheit wo es mich betrifft, aber bitte nicht für andere wo ich nicht profitieren kann. [sic] <sup>150</sup>

Lors de l'Assemblée générale, Cédric Meury dépose une motion concernant le sujet de l'initiative anti-minarets :

Eine lange Diskussion zu der Minarettinitiative und zu grundlegenden Dingen wie Religionsfreiheit, Rechte von Minderheiten vs Gestaltung des öffentlichen Raumes. Im weiteren wird diskutiert ob es als Piratenpartei sinnvoll ist sich zu diesem Topic überhaupt zu positionieren, denn man würde sich damit ins Links-Rechtsraster einordnen. <sup>151</sup>

La motion est acceptée, le parti décide de soutenir le camp du non. Malgré cette décision, aucune communication sur ce sujet n'est, à notre connaissance, publiée sur le site Internet.

Deuxièmement, on peut penser que le thème de la laïcité ne fait pas suffisamment consensus parmi les pirates et qu'il est ainsi laissé de côté dans leur communication. Cette hypothèse semble se confirmer. En effet, certains membres sont tout à fait hostiles à l'intégration de ce thème. Pour khair ad-din, le fait d'inclure une demande sur la laïcité est contraire aux droits de l'humanité qui, comme il le rappelle à coup de citations, assurent la liberté aux parents d'instruire leurs enfants selon leur propre conviction morale ou religieuse. De plus, « Tacking on a controversial secular agenda to your party also makes no tactical sense. » <sup>152</sup> Nous observons que des personnes intéressées par le parti s'étonnent de ses engagements dans ce domaine. Par exemple, Gaelk, qui pourtant ressent des affinités avec les thématiques des pirates, laisse un message pour exprimer son malaise par rapport à certains aspects du parti parmi lesquels se trouvent les points du programme relatifs à la laïcité : « Ce paragraphe est un doigt géant lancé contre toute personne croyant en une quelconque forme de religion. [...] Vous considérez les personnes religieuses comme malsaines et nuisibles. » <sup>153</sup> La réponse proposée par Barbara – membre du comité de la section bâloise – fournit une piste de réponse assez intéressante : « C'est inutile de brusquer des croyantes [sic] juste pour une question d'idéologie séculaire. Certainement, la dominance de la religion sur la vie quotidienne

---

150. ARIKAEL : « RE : Minaretten Initiative », in *Forum du PPS*, 3.12.2009.

151. BRÜLISAUER, Moira : « piratenpartei Protokoll PV 2009 – Fribourg », in *PV des Assemblées générales du PPS*, 23.08.2009, p. 12.

152. KHAIR AD-DIN : « Re : Parteiprogramm : Laizismus und Humanistische Werte », in *Forum du PPS*, 17.10.2009.

153. GAELK : « y u no serious? », in *Forum du PPS*, 25.11.2011.

n'est pas du tout un problème pressant, il y a un paquet d'autres problèmes qui ont beaucoup plus d'importance. »<sup>154</sup>

Ainsi, on peut émettre l'hypothèse que le problème de la laïcité, bien que considéré par certains comme relevant du cadre du parti, étant très discuté à l'interne et semblant donner une image trop extrémiste, est laissé de côté. La priorité est donnée aux thématiques considérées comme problématiques par tous et dégageant un plus grand consensus.

## 2.5 Des politiciens avant tout

Le « nous »<sup>155</sup> dans les textes du Parti Pirate Suisse regroupe une identité large. Il semble que dans la majorité des articles traités, les pirates s'adressent à l'ensemble des citoyens, suisses ou non, en fonction de l'échelle de l'événement. En effet, puisqu'ils définissent les problèmes comme étant des atteintes aux droits fondamentaux ou des menaces pour la démocratie, tout le monde devrait se sentir, a priori du moins, concerné. Cette posture, proche de celle du Parti Pirate Allemand, relève de la tradition du libéralisme, qui oppose le citoyen à l'État.<sup>156</sup>

Comme l'évoquaient les chercheurs,<sup>157</sup> il semble que le Parti Pirate Allemand souhaite introduire une nouvelle ligne de conflit, générationnelle, entre les natifs digitaux et les autres. Ce thème est présent dans l'ensemble du corpus, mais il n'est pas systématiquement exploité. Il est particulièrement développé dans le cas des jeux vidéo violents et de la protection de la jeunesse, qui occupe une place importante dans cette première période. Ainsi, pour le Parti Pirate Suisse, le fait d'avoir tenté d'interdire ces jeux est la preuve d'un certain paternalisme des élites politiques : « Les hommes politiques votent sur des sujets en fonction d'idées préconçues. Bien qu'ils aient le sentiment de devoir, en toute responsabilité, assumer la jeune génération, ceci même si son excès de zèle confine

---

154. BARBARA : « Re : y u no serious? », in *Forum du PPS*, 25.11.2011.

155. Pour rappel, Gamson parle d'un élément identitaire : « The identity component refers to the process of defining this “we”, typically in opposition to some “they” who have different interests or values. [...] Collective action requires a consciousness of human agents whose policies or practices must be changed and a “we” who will help to bring the change about. » GAMSON : *Talking politics, op. cit.*, pp. 7-8.

156. HENSEL et KLECHA : *Die Piratenpartei. Havarie eines politischen Projekts?*, *op. cit.*, p. 41.

157. *Ibid.*

à la tutelle et à l'arrogance. »<sup>158</sup> Dans le papier de position concernant la compétence médiatique, le parti affirme :

Wenn sich die Medien, die Mediengewohnheiten oder die Mediennutzung ändert, sei es ein gesellschaftlicher oder technologischer Wandel, dann bringt es immer die Gefahr, dass sich gesellschaftliche Gruppen nicht mehr verstehen. Generationenkonflikte können auch unter diesem Aspekt betrachtet werden. Je unterschiedlicher die Mediennutzung verschiedener Generationen, desto schwieriger der Austausch. Das Lernen von Medienkompetenz ist damit ein andauernder Prozess, da ein Wandel der Mediennutzung nicht wegzudiskutieren ist.<sup>159</sup>

Ainsi, pour eux, il conviendrait que les anciennes générations s'adaptent aux changements en cours, sans quoi le risque de conflit générationnel risquerait de se développer. Il semblerait – à la lecture de l'ensemble du corpus – que ce conflit soit encore relativement peu important, si ce n'est sur la question des jeux vidéo.

Comme le notent Snow et Benford, le cadre motivationnel « [...] provides a “call to arms” or rationale for engaging in ameliorative collective action, including the construction of appropriate vocabularies of motive. »<sup>160</sup> Il nous semble pertinent dans le cas du PPS de préciser cette définition en suivant les remarques de Baden. Pour lui, l'une des particularités des cadres développés par les partis politiques réside dans le fait que : « They do not require their supporters to take action beyond voting their way on some rare occasion. Particularly in campaigns, the mobilizing efforts of political frames are mostly focused on voting behavior. »<sup>161</sup> Peut-être à cause de la jeunesse de leur parti ou du fait qu'ils n'aient, à cette période, encore participé qu'à très peu d'élections, nous constatons que les pirates font à la fois appel aux citoyens pour qu'ils agissent directement – en participant à des événements<sup>162</sup> – et pour voter pour eux.

Pour inciter les gens à agir directement, comme nous l'avons évoqué dans le diagnostic, le parti a surtout recours à une rhétorique de la défense des libertés individuelles. Cet

---

158. ADMIN : « Interdiction des jeux vidéo violents – Interdire les jeux ? Pas avec nous ! », *op. cit.*

159. PIRATENPARTEI SCHWEIZ : « Positionspapier “Medienkompetenz und Jugendschutz” », *op. cit.*, p. 5.

160. SNOW et BENFORD : « Framing Processes and Social Movements : An Overview and Assessment », *op. cit.*, p. 617.

161. BADEN : « Contextualizing frames in political discourse. Using semantic network analysis to investigate political parties' framing strategies in the Dutch EU referendum campaign », *op. cit.*, p. 5.

162. *Flashmob* pour dénoncer l'interdiction des jeux vidéo violents : ADMIN : « Flashmob : Dance the Robot-Dance ! », in *Blog politique du PPS*, 17.03.2010, ou participation à des rencontres d'autres associations comme la Swiss Privacy Foundation : ADMIN : « Gründung der Swiss Privacy Foundation », in *Politblog der PPS*, 21.01.2010.

élément est frappant lors de l'évocation des problèmes de surveillance. Ainsi, tout citoyen doit s'offusquer de leur mise en place : « Die Freiheit ist unser wichtigstes Gut. Sie muss sorgfältig und umsichtig behandelt werden ! »<sup>163</sup> Lorsqu'ils évoquent les problèmes de libre accès à l'information, nous retrouvons les mêmes arguments, par exemple au sujet de l'interdiction des jeux vidéo violents : « Notre liberté ne doit pas être restreinte davantage par une nouvelle interdiction absurde ! »<sup>164</sup>

Lorsqu'il s'agit d'inciter les gens à voter pour le parti, nous remarquons que durant cette période, le parti n'a pas encore réellement développé son cadre motivationnel par rapport à ce que nous observerons lors de la période suivante, qui verra une reprise et une insistance sur les différents points que nous abordons dans ce chapitre. L'argument le plus utilisé est que le parti pirate est un défenseur de ces libertés. Les exemples sont nombreux, par exemple, en parlant des jeux vidéo : « Comme force libérale nous devons lutter avec tous nos moyens contre des lois pareilles. »<sup>165</sup>

De plus, le parti s'attache également à se décrire en comparaison avec, d'une part, les politiciens traditionnels et, d'autre part, les autres associations ou mouvements œuvrant dans des domaines proches de ses thématiques. En effet, nous trouvons régulièrement dans leur communication la mise en avant de la distinction entre les politiciens établis et le PPS. Un article rapportant la création d'une « cybertaskforce » par le Département de la Défense est un exemple extrême et caustique de cette attitude : « Vor den Medien hat Verteidigungsminister Ueli Maurer angekündigt, dass eine Cybertaskforce unter der Leitung des Cyberspezialisten Divisionär Kurt Nydegger sich des Themas "Cyberwar" annehmen soll. Die Expertengruppe soll innerhalb eines Cyberjahres abklären welche Bedrohungen für die Schweiz im Cyberspace bestehen und welches Abwehr-Cyberdispositiv nötig ist. »<sup>166</sup> L'usage, selon eux irraisonné et tombé en désuétude depuis le milieu des années 90, du mot cyber montre bien « die Dunkelheit in Sachen Digitalpolitik, in der er tappt. »<sup>167</sup> Par opposition, le Parti Pirate Suisse apparaît donc comme un groupe qui comprend ces enjeux et est capable d'agir. Ils terminent d'ailleurs l'article par un

---

163. GREGR, MÄCHLER et SIMONET : « Positionspapier "Überwachung" », *op. cit.*, p. 1.

164. ADMIN : « Alliance pour une culture des jeunes auto-déterminée », in *Communiqués du PPS*, 10.03.2010.

165. ADMIN : « Interdiction des jeux vidéo violents », *op. cit.*

166. ADMIN : « Bundesrat zu Digitalpolitik : "Da tappen wir im Dunkeln" », in *Politblog der PPS*, 10.12.2010.

167. *Idem.*

clin d'œil aux initiés en recommandant au Cyber-Major-General Nydegger de recourir aux services d'une équipe de *Counter-Strike*<sup>168</sup> : « Denn diese haben im Gegensatz zum schweizerischen Milizmilitär reale virtuelle Kriegserfahrung auf den Schlachtfeldern des Internets. :-) »

Malgré cette insistance sur les différences avec les politiciens traditionnels, le Parti Pirate Suisse met aussi parfois en avant le soutien qu'il obtient des partis traditionnels. Ainsi, lorsqu'il annonce son opposition à la taxe SUIISA, il affirme : « des partis distingués et bien connus soutiennent la pétition ».<sup>169</sup> Peut-être s'agit-il pour eux de montrer que, bien qu'ils amènent de nouveaux enjeux, leurs revendications sont justifiées et qu'ils bénéficient d'une certaine respectabilité dans l'arène politique.

En parallèle, le Parti Pirate Suisse prend soin de se distancier d'autres mouvements apparaissant – notamment aux yeux des médias – comme proches du parti. En 2010, le président Denis Simonet, qui dit être souvent interrogé sur les liens entre le parti et WikiLeaks,<sup>170</sup> rappelle que bien que le PPS soutienne actuellement leur démarche, il n'est pas démuné d'esprit critique : « Wenn WikiLeaks aber anfangen würde, die Grundrechte von Privatpersonen zu verletzen, müsste sich die Piratenpartei (und ich) von dieser Plattform distanzieren. »<sup>171</sup> De plus, lorsque des membres se revendiquant du collectif *Anonymous* lancent des attaques DDoS<sup>172</sup> contre PostFinance afin de protester contre le blocage du compte postal de Julian Assange, le Parti Pirate Suisse « se distancie de cette action illégale » et condamne « très fermement ces méthodes destructives et contre-productives. »<sup>173</sup> Ces distanciations visent à rappeler que le moyen d'action du parti est politique et que c'est par ce biais qu'il entend faire avancer sa cause. Il critique l'illégalité des *Anonymous* : « Nous comptons faire connaître nos vues par la voie politique et non via des actions illégales [...] »<sup>174</sup> et rappelle que : « **Wir sind**

---

168. Un jeu vidéo dans lequel les joueurs incarnent des terroristes et les unités d'intervention qui les combattent.

169. VANADIS : « Large soutien pour la pétition contre les taxes SUIISA inutiles », in *Communiqués du PPS*, 9.02.2011.

170. Rappelons au passage que le PPS a cloné le serveur de WikiLeaks cette année-là pour assurer que les données soient toujours disponibles. ADMIN : « Les Partis Pirate clonent WikiLeaks », *op. cit.*

171. SIMONET : « Gastbeitrag : Gedanken zu WikiLeaks », *op. cit.*

172. Distributed Denial of Service : action distribuée sur plusieurs ordinateurs visant à submerger un serveur de requêtes jusqu'à le mettre hors service.

173. ADMIN : « Le Parti Pirate se distancie des attaques DDoS contre PostFinance », in *Communiqués du PPS*, 7.12.2010.

174. *Idem.*

**nicht WikiLeaks** und wir besitzen **keine** Inhalte von WikiLeaks [...] Wir sind keine Aktivisten, wir sind eine politische Partei! »<sup>175</sup>

Enfin, nous remarquons que le parti insiste également sur les possibilités participatives qu'il propose : « Tout le monde peut contribuer en utilisant le forum, le wiki, l'IRC ou lors de réunions en apportant ses idées et ainsi participer activement et cela en étant membre ou pas. C'est de la politique du 21e siècle. »<sup>176</sup> S'investir pour les pirates signifie donc pouvoir exprimer ses idées et se faire entendre.

Pour conclure, nous soulignons que le Parti Pirate Suisse tente de se positionner comme un acteur politique novateur à même de répondre aux défis de la révolution numérique tout en ayant une démarche modérée qui respecte les lois et qui se concentre sur sa mission politique.

## 2.6 Conclusions

Pour conclure ce chapitre qui portait de la fondation officielle du Parti Pirate Suisse jusqu'à l'élection fédérale de 2011, nous souhaitons revenir sur les différentes questions abordées dans la problématique.<sup>177</sup>

Tout d'abord, peut-on parler d'un imaginaire technique du PPS durant cette période ? L'objectif du parti est de répondre aux défis posés par la révolution numérique en proposant d'encadrer les dérives – la surveillance – et de favoriser les possibilités jugées positives – libre accès à l'information –. Dans ce sens, le parti s'attache à décrire – de manière assez détournée il est vrai – le monde qui est en train de se mettre en place grâce à cette révolution technologique et de proposer une alternative jugée plus pertinente qui définit les usages jugés corrects de ces techniques et dans quels domaines elles doivent être encadrées ou favorisées. Ce faisant, il tente de s'approprier un « objet-frontière »<sup>178</sup> et de délimiter le champ des usages souhaités de cet objet. Avec les discours du Parti Pirate Suisse, il nous semble que nous nous trouvons dans la troisième phase décrite par Flichy : des acteurs sociaux autres que des techniciens s'emparent de l'objet technique

---

175. Mis en exergue par l'auteur. SIMONET : « Gastbeitrag : Gedanken zu WikiLeaks », *op. cit.*

176. ADMIN : « Le bateau de pirate prend de l'ampleur : Le PPS a accueilli son 500ème membre ! », *op. cit.*

177. Voir la problématique, p. 14 et suivantes.

178. FLICHY : *L'Imaginaire d'Internet*, *op. cit.*, p. 21.

en question : « Le contexte social particulier qui a rendu possible l'expérimentation est oublié, cette technique locale est alors présentée comme la technique de base d'un nouveau fonctionnement social. »<sup>179</sup> Cet aspect est extrêmement présent dans le discours du parti. En effet, les pirates estiment que les changements actuels – qui apparaissent comme inéluctables puisque déjà en place – sont à la base d'un changement extrêmement profond qui nécessite les mises à jour qu'ils proposent.

Cependant, nous avons également mis en exergue que le Parti Pirate Suisse n'est pas toujours clair sur les techniques qui sont impliquées par cette révolution digitale : tantôt il s'agit du développement des réseaux mondiaux qui permettent un meilleur échange des données, tantôt de la possibilité de stockage accrue, ou encore des progrès réalisés en géolocalisation. Ces technologies n'ont pas été développées en même temps, mais le parti les englobe dans le même phénomène de révolution numérique sans définir de manière plus détaillée le lien qu'il semble voir entre toutes ces thématiques. On peut donc parler d'un imaginaire technique du Parti Pirate Suisse, mais il s'avère difficile de définir sur quoi il porte.

Il convient encore de souligner le rôle à la fois central et périphérique de la technique dans le discours pirate. La révolution numérique est le centre même du programme des pirates – et de leur volonté de développer un nouveau parti, les autres étant jugés incompetents en la matière – et elle leur fournit une grille de lecture du monde social : en effet, durant cette période ils ne souhaitent parler et agir que sur les domaines qui sont jugés pertinents pour la révolution numérique, la laïcité étant l'exemple d'un objet plus ou moins pertinent mais non prioritaire. Curieusement, à la lecture du corpus, nous avons été frappée par le peu d'importance donnée dans leur communication à ces techniques. Ils s'avèrent très peu bavards quand il s'agit d'expliquer les changements qu'elle implique – quelques phrases ou paragraphes ici et là – ou d'expliquer en quoi elle imprègne tous les domaines du quotidien. Pourtant, nous avons également vu que le parti tente de se distinguer dans l'arène politique en mettant en avant leur expertise dans le domaine, toutefois assez timidement durant cette période. À la place, le Parti Pirate Suisse cadre la majorité de son discours autour de questions de droits personnels ou de libertés, s'adressant ainsi en priorité à l'ensemble des citoyens. Le contraste est particulièrement

---

179. FLICHY : *L'Imaginaire d'Internet*, op. cit., p. 21.

frappant par rapport au milieu FLOSS – souvent rapproché des pirates<sup>180</sup> – décrit par Coleman. En effet, les hackers ont un rapport négatif au politique :

Despite this incipient cognizance of the legal threats to free speech, what grows out of this particular life world of intense, lifelong programming and networked sociality is an overt aesthetic dislike for politics and a culturally embodied experience of freedom that conceptually shuns politics. [...] In addition, the pragmatics of computing is a means by which to typify political activity as distasteful, unappealing, and ineffective. While programming is considered a transparent, neutral, highly controllable realm for thought and expression where production results in immediate gratification and something *useful*, politics tend to be seen by programmers as buggy, mediated, and tainted action clouded by ideology that is not productive of much of anything while it insidiously works against true forms of free thought.<sup>181</sup>

Or dans le cas du Parti Pirate Suisse nous avons l'impression que la position est inversée : parler de technique en tant que telle ne sert pas à grand chose, autant parler de politique et mobiliser les citoyens autour de la défense des droits fondamentaux. Cette position peut être éclairée par les constatations de Fredriksson sur le Parti Pirate Américain. En effet, en interviewant des membres, il s'est rendu compte qu'ils n'assignaient pas un rôle particulier à la technologie. Citant les propos d'un des pirates, Fredriksson conclut : « So while he admits that the party has a string focus on technology he argues that issues of technology embodies the whole social order. [sic] »<sup>182</sup>

Concernant la question de la nouveauté des cadres développés par le Parti Pirate Suisse, nous avons tout d'abord mis en exergue l'importance qu'il donne à des événements d'actualité, que ce soit au niveau international, national ou régional. Preuve qu'il ne se contente pas de reprendre des revendications déjà existantes, mais s'attache à les mettre à jour en permanence. Nous avons également souligné quelques limites dans ce procédé en évoquant les cas de l'affaire Logistep et Google Street View et l'importance relativement moindre prise par les questions du droit d'auteur. Au terme de ce chapitre, nous voulions également soulever un point important. Selon Bartels, l'une des explications du succès du Parti Pirate en Suède et en Allemagne est qu'il a réussi à orienter son discours sur

---

180. Pour Hensel, le Hackermilieu est le milieu de prédilection des pirates allemands. Il serait intéressant de comparer ses données avec le cas suisse pour voir s'il existe une aussi grande proximité entre les milieux du hack et du Free Software et le PPS. HENSEL, Alexander : « Das Milieu der Piraten : die Erben der Internetkultur », in *Unter Piraten. Erkundungen in einer neuen politischen Arena*, (dir.) BIEBER, Christoph et CLAUS, Leggewie, Bielefeld : [transcript] xtecte, 2012, pp. 53–66.

181. COLEMAN, Gabriella : « The Political Agnosticism of Free and Open Source Software and the Inadvertent Politics of Contrast », in *Anthropological Quarterly*, vol. 77 (3), 2004, pp. 512–513.

182. FREDRIKSSON : *An Open Source Project for Politics : Visions of Democracy and Citizenship in American Pirate Parties*, op. cit., p. 3.

des sujets réellement polémiques et très médiatisés – échanges de fichiers en Suède et combat contre la censure sur Internet en Allemagne –.<sup>183</sup> Or en Suisse, nous n'avons pas vu le parti s'engager dans un combat qui aurait eu une résonance de l'ordre des deux cas évoqués. Les jeux vidéo, sur lesquels le parti insiste beaucoup en 2010 et 2011, seront complètement abandonnés par la suite, et dans d'autres affaires importantes – notamment Google Street View – le PPS a en fin de compte une position assez réactive. Peut-être que les succès assez restreints du parti en Suisse peuvent, en partie du moins, s'expliquer par ces phénomènes ?

Par rapport au lien entre les discours des précurseurs – auxquels ils sont systématiquement renvoyés<sup>184</sup> –, nous n'avons identifié dans le corpus aucune référence explicite aux théoriciens évoqués dans la littérature secondaire, comme Barlow ou Stallman par exemple. Pourtant, nous remarquons que plusieurs idéaux sont effectivement repris : la collaboration, l'échange et le partage se retrouvent dans les discours, sur le droit d'auteur notamment, et le parti estime qu'ils doivent être facilités. La notion de libre accès à l'information peut également être mise en lien avec le discours sur les biens communs.<sup>185</sup> Néanmoins, le parti s'attache avant tout à décrire les problèmes comme étant des entraves aux droits fondamentaux des citoyens, plutôt que d'insister sur les possibilités des technologies. Ainsi, il nous semble bel et bien que les éléments repris fonctionnent comme une base culturelle, évoquée comme allant de soi, mais n'étant pas particulièrement ce sur quoi veut insister le parti. Pour exemplifier ce point, dans un article retraçant une rencontre du Parti Pirate International à laquelle Rick Falkvinge participait, les pirates suisses, rapportant ses propos, écrivent : « Jede neue Partei werde zu Beginn belächelt. Ob Liberale, Arbeiterbewegung oder Grüne : Jede neue Generation von Demokraten musste dafür kämpfen, dass ihr Verständnis einer gerechteren Welt Einzug in die Politik hielt. »<sup>186</sup> Ainsi, le Parti Pirate se considère plus comme un nouveau mouvement politique défendant certaines libertés que simplement comme les défenseurs de téléchargements illégaux ou de l'indépendance du cyberspace.

183. Voir les chapitres 1 et 2 dans BARTELS : *Die Piratenpartei. Entstehung, Forderungen und Perspektiven der Bewegung*, op. cit.

184. Voir la problématique, p. 14 et suivantes, ainsi que *L'imaginaire technique*, à partir de la p. 20, pour les points que nous avons repris.

185. Voir *Internet et économie*, p. 25.

186. APOPHIS : « Bericht : Pirate Parties International Konferenz 11.-13. März 2011 », in *Politblog der PPS*, 15.03.2011.

Quant à la question du renouveau politique permis par les TIC,<sup>187</sup> nous remarquons que le Parti Pirate Suisse est loin des revendications d'indépendance du cyberspace ou des cyberlibertariens. Pour les pirates suisses, les nouvelles technologies ont transformé notre monde et ébranlé l'ordre politique et économique, mais il ne semble pas qu'il faille pour autant complètement réinventer notre mode de gouvernance en s'appuyant sur les pratiques du cyberspace. Leur position consiste à dire qu'il existe des droits fondamentaux et que ces droits fondamentaux doivent toujours être respectés peu importe les développements technologiques. Les lois doivent être adaptées pour prendre en compte l'évolution de la situation, tout en respectant les principes de base démocratiques. L'idée d'un cyberspace indépendant n'est pas souhaitable.

Pour ce qui est des changements économiques,<sup>188</sup> nous remarquons que le parti pense que l'arrivée des nouvelles technologies doit être accompagnée d'un changement économique, pour les industries culturelles notamment. Cependant, les alternatives sont encore en cours d'élaboration. Nous reviendrons sur ce point plus longuement durant la période suivante, qui voit une réflexion plus approfondie et plus conflictuelle sur ces questions.

Par rapport aux autres courants de militants de la technique<sup>189</sup> nous remarquons que le Parti Pirate Suisse s'exprime sur plusieurs thématiques correspondant à plusieurs sous-groupes de ces militants. Les questions de l'accès aux moyens d'information, le rôle des médias – et notamment de médias alternatifs tels que WikiLeaks –, la promotion des logiciels libres et la protection de la sphère privée se retrouvent dans les déclarations du PPS. Par contre, les revendications quant à l'égalité des genres sont complètement absentes durant cette période. Nous remarquons également que le militantisme de l'accès tel que décrit par Goldenberg et Proulx<sup>190</sup> est fondamentalement différent de ce que

---

187. Voir *Les renouveaux de la politique*, p. 23 et suivantes.

188. Voir *Internet et économie*, p. 25 et suivantes.

189. Voir Goldenberg et Proulx qui distinguent entre militantisme des médias, militantisme technologique – mouvement du libre – et de l'accès aux technologies – lutte contre les inégalités d'accès à internet notamment : GOLDENBERG et PROULX : « L'agir politique au regard des technologies de l'information et de la communication », *op. cit.* Voir également l'analyse de Löblich et Wendelin qui distinguent entre protection de la sphère privée, accès libre à l'information, Free Software et égalité entre hommes et femmes : LÖBLICH et WENDELIN : « ICT policy activism on a national level : Ideas, resources and strategies of German civil society in governance processes », *op. cit.*

190. « Conscientes que la fracture numérique s'ajoute à d'autres fractures sociales (accès à la nourriture, à l'éducation, aux soins de santé), des organisations se sont mobilisées pour amener les plus exclus à pouvoir utiliser les TIC. » GOLDENBERG et PROULX : « L'agir politique au regard des technologies de l'information et de la communication », *op. cit.*, p. 6.

prône le PPS lorsqu'il parle d'accès à l'information. Pour eux, la question des inégalités – que ce soit par un manque de matériel à disposition ou par manque de connaissances – ne semble pas être un problème du tout, du moment qu'il n'existe pas d'entraves, telles que des coupures d'accès à un ordinateur ou de la censure de contenu. Le Parti Pirate Suisse demande en revanche que l'éducation médiatique, jugée actuellement lacunaire, soit renforcée.



### 3 « D'un parti politique pour un internet libre à un parti internet pour une politique libre », vers un renouvellement des cadres ?

Si nous ne changeons pas, nous sommes condamnés à stagner ou à disparaître. L'expérience suédoise et allemande sont sans appel, c'est en élargissant notre programme, en affirmant notre identité et en intégrant la démocratie liquide que nous serons pris au sérieux.

---

(Parti Pirate Suisse, Projet de réforme, 2012)

#### 3.1 Un processus de frame extension

Durant cette deuxième période – allant de l'élection de novembre 2011<sup>1</sup> jusqu'en juillet 2013 – la volonté du parti de se saisir des enjeux liés à la révolution numérique continue d'être utilisée comme un *core frame*. Par exemple, dans le texte de présentation de la plate-forme pour l'élection de 2011, le président d'alors, Denis Simonet, affirme : « The opportunities and risks of the digital revolution are mostly not being accounted for by currently elected politicians. We would like to put digital policy on the table and represent your opinion in the national council. »<sup>2</sup> Ce discours est également présent dans

---

1. Pour rappel, ceci inclut les textes de la plate-forme pour la campagne bien qu'ils aient été rédigés avant.

2. SIMONET : « It's Time for an upgrade! », *op. cit.*

plusieurs messages publiés par les candidats<sup>3</sup> et se retrouve dans les autres supports de communication.<sup>4</sup> Preuve encore de l'importance de cette démarche, dans un document ayant pour but de présenter la « nouvelle identité » du parti, élaboré en 2013 suite aux discussions internes quant au programme sur lesquelles nous reviendrons, ils affirment : « La vision Pirate trouve ses fondements dans la protection de la sphère privée, la défense de l'État de droit dans l'espace numérique et la liberté d'expression par la technologie. Ces enjeux ont révélé la nécessité d'adapter la société en intégrant les nouvelles réalités de la société de l'information. »<sup>5</sup>

Comme nous l'avons observé pour la période précédente, le parti ne propose pas d'explication synthétique sur la nature exacte de cette révolution et continue de faire référence à différentes techniques. C'est donc toujours au travers des thématiques abordées que les conséquences positives et négatives de cette révolution sont traitées. Les deux grands axes que nous avons identifiés – surveillance et libre accès à l'information – sont toujours présents. Les liens proposés entre ces thématiques et l'objectif général du parti sont aussi semblables.

La libre circulation des informations est rendue possible par les progrès technologiques et doit être encouragée pour permettre à un citoyen informé de participer :

Jeder Mensch hat das Recht auf freien Zugang zu Information und Bildung. Dieser Grundsatz ist notwendig, um jedem Bewohner, unabhängig von seiner sozialen Herkunft, eine grösstmögliche Mass an gesellschaftlicher Partizipation zu ermöglichen. [...] Der freie Zugang zu Information und Bildung ist nicht nur im Hinblick auf die gesellschaftliche Entwicklung notwendig, sondern spielt auch für die wirtschaftliche Entwicklung unserer Gesellschaft eine wichtige Rolle.<sup>6</sup>

Elle est également nécessaire au progrès économique et social dans son ensemble. Par exemple, en parlant de l'importance de la transparence en politique : « Transparenz schafft Vertrauen in die gewählten politischen Akteure und baut Hürden ab, selbst am politischen Prozess teilzunehmen. Ferner schafft sie die Grundlage für Nachvollziehbarkeit

---

3. RUPPEN, Cassandra R. : « Digitalpolitik existiert noch fast gar nicht », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 1.09.2011 ; BRUDERER, Thomas : « Grenzenlose Freiheit », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 3.09.2011.

4. [PIRATENPARTEI SCHWEIZ] : « Positionspapier “Transparenz des Staatwesens” », in *Positionspapiere der PPS*, 24.02.2012, 11 p. PACKI : « “Chacun doit se réapproprier ses données” », in *Blog politique du PPS*, 26.02.2013.

5. PARTI PIRATE SUISSE : « Identité », in *Programme du PPS*, 2013.

6. PIRATENPARTEI KANTON BERN : « Positionspapier “Bildung” v1.0 », in *Positionspapiere der PPS*, 22.11.2011 [2012], p. 2.

von Entscheidungen. In der Zeit der Digitalisierung ist die Schaffung von Öffentlichkeit für den Staat einfacher geworden. »<sup>7</sup> Durant cette période, ils s'interrogent de manière plus approfondie sur les impacts que ce flux d'information peut générer. Notamment, ils remarquent que, pour un individu, la masse de renseignements à disposition sur Internet est telle qu'elle exige un traitement laborieux. La fiabilité est en outre difficile à contrôler.<sup>8</sup> Ce changement exige donc de former des individus compétents en la matière.<sup>9</sup>

Le revers de la médaille de la révolution numérique est que le risque de la surveillance augmente. Durant cette période, le parti insiste particulièrement sur l'importance de prendre conscience de la sensibilité des données personnelles à l'ère numérique et de trouver des moyens pour les protéger.<sup>10</sup>

Cependant, nous observons qu'au sein de ces deux axes, de nouvelles thématiques ont vu le jour : monopoles, brevets et formation, entre autres. De plus, nous remarquons que le parti va aborder de nouveaux sujets qui ne s'intègrent pas à ces deux axes et ne sont pas présents dans leur programme officiel, par exemple : le travail, l'État de droit ou la politique européenne. Cet élargissement se déroule schématiquement en deux temps. D'abord sur la plate-forme de 2011, les candidats vont aborder plusieurs nouveaux problèmes à titre personnel. Ensuite, on remarque dans les documents internes qu'au lendemain des élections de 2011, le parti entre dans une phase de remise en question de son avenir, représentée par deux projets qui visent à réformer le programme et l'identité du parti.<sup>11</sup>

Le premier, intitulé « PPS 2012 », est présenté par Thomas Bruderer à l'Assemblée générale en mars 2012 et est soutenu par plusieurs membres influents. Le projet ne sera

---

7. [PIRATENPARTEI SCHWEIZ] : « Positionspapier “Transparenz des Staatwesens” », *op. cit.*, p. 11.

8. « Das Finden, Verstehen, Bewerten und Verbreiten von Informationen in unterschiedlichen Darstellungen wird immer wichtiger. » PIRATENPARTEI KANTON BERN : « Positionspapier “Bildung” v1.0 », *op. cit.*, p. 12.

9. *Ibid.*

10. « Les données personnelles sont le nouvel or noir de la société numérique et la nouvelle devise du monde numérique ». Cette citation de Meglena Kuneva sert de point de départ pour justifier la prise de position sur le sujet, sans que les pirates ne spécifient plus avant les raisons de cette importance. ROUSSEL, Alexis et GLOOR, Pascal : « Marchés des données personnelles et protection des données », in *Positionspapier der PPS*, 28.12.2012, p. 1.

11. BRUDERER, Thomas et al. : « piratenpartei. PPS-2012 », in *Document interne*, 2012, 9 p. BASSIM : « Parti Pirate Suisse. Projet de réforme. D'un parti politique pour un internet libre à un parti internet pour une politique libre », in *Document interne*, [2012].

pas officiellement ratifié à notre connaissance, mais Bruderer présente ce papier comme projet qu'il souhaite mettre en œuvre s'il est élu président, ce qui a lieu le même jour.<sup>12</sup> Le but de la réforme proposée est de professionnaliser le parti afin d'obtenir plus de succès aux élections, plus de membres et une plus grande présence médiatique.<sup>13</sup> Au niveau du programme, ils proposent de se concentrer sur six thèmes qui incluent la politique digitale, financière, sociale, énergétique, économique et des transports, « [...] welche mit grosser Wahrscheinlichkeit in der Schweiz im Jahr 2012 wichtig werden [...] »<sup>14</sup> Ils lancent quelques pistes sur les réflexions que le parti devrait développer sur ces questions.

Pour l'auteur du deuxième projet, une mise à jour du parti est nécessaire à cause du faible succès à la fois représenté par la stagnation du nombre de membres et par le peu de voix recueillies aux élections.<sup>15</sup> Le problème du Parti Pirate Suisse réside dans le fait que son programme est encore limité aux enjeux d'Internet, au contraire des partis allemand et suédois qui ont connu un plus grand succès. Il faudrait ainsi élargir sa portée en incluant d'autres thématiques et en affirmant son identité de mouvement « libertaire et progressiste ». L'auteur semble conscient que ce changement risque de rebuter certains membres, mais affirme qu'ils « auront toujours la possibilité de créer ou de rejoindre une association “pro-Internet” comme la Quadrature du net, le GULL, l'EFF ou la Ligue de défense d'Internet. »<sup>16</sup> Concrètement, il propose de développer le programme dans huit directions.<sup>17</sup> Ce projet n'est – à notre connaissance – pas voté à l'Assemblée générale, mais nous remarquons qu'en 2013, le parti adopte une nouvelle identité qui reprend plusieurs des points proposés.<sup>18</sup>

Nous pouvons mettre en lien ces phénomènes avec l'analyse de Snow et Benford sur les processus de *frame extension* :

---

12. RUPF, Simon : « Protokoll PV 2012 – Visperterminen », in *PV des Assemblées générales du PPS*, 3–04.03.2012, p. 37.

13. BRUDERER et al. : « piratenpartei. PPS-2012 », *op. cit.*, pp. 1–2.

14. *Idem*, p. 2.

15. BASSIM : « Parti Pirate Suisse. Projet de réforme. D'un parti politique pour un internet libre à un parti internet pour une politique libre », *op. cit.*

16. *Idem*, p. 2.

17. « 1) Système politique, démocratie et médias. 2) Éducation, recherche et innovation. 3) Économie, finance et culture. 4) Écologie, transport et logement. 5) Social santé et sport. 6) Sécurité, police et armée. 7) Immigration et affaires étrangères. 8) Mœurs, religion et bioéthique. » *Idem*, p. 5.

18. MAUCHLE, Florian, GRIEBENOW, Björn et RUPF, Simon : « Protokoll der ausserordentlichen Piratenversammlung – Winterthur », in *PV des Assemblées générales du PPS*, 8–09.06.2013.

The programs and values that some SMOs promote may not be rooted in existing sentiment or adherent pools, or may appear to have little if any bearing on the life situations and interests of potential adherents. When such is the case, an SMO may have to extend the boundaries of its primary framework so as to encompass interests or points of view that are incidental to its primary objectives but of considerable salience to potential adherents.<sup>19</sup>

En effet, plusieurs membres estiment que le cadre présenté jusqu’alors n’englobe pas assez de thématiques pertinentes pour les électeurs et qu’il convient de le modifier pour inclure les préoccupations d’un plus grand nombre de citoyens.

Dans ce chapitre, nous abordons tout d’abord les renforcements des thématiques de la surveillance et la libre circulation des données. Pour alléger la lecture, nous insistons principalement sur les nouveautés et les changements par rapport à la première période. Ensuite, nous présentons les nouvelles thématiques en examinant le lien avec le cadre général du Parti Pirate Suisse. Les développements étant souvent succincts, nous ne distinguons pas les diagnostics et pronostics. Nous analysons ensuite le « nous » et le cadre motivationnel, puis concluons sur la notion d’imaginaire technique.

## 3.2 Bildung statt Kameras

Durant cette période, la thématique de la surveillance occupe toujours une place importante dans la communication du Parti Pirate Suisse.<sup>20</sup> À l’image de ce que nous avons observé précédemment, le parti se saisit de plusieurs faits d’actualité pour exemplifier son propos. La plate-forme de 2011 est l’occasion pour les candidats de revenir sur l’affaire du cheval de Troie fédéral,<sup>21</sup> de s’exprimer sur les réformes de la loi sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (LSCPT)<sup>22</sup> ou encore sur la ratification du traité européen sur la cybercriminalité par la Suisse.<sup>23</sup> En 2012, le parti mène notamment une campagne pour le maintien du secret bancaire<sup>24</sup> et,

---

19. SNOW et al. : « Frame Alignment Processes, Micromobilization, and Movement Participation », *op. cit.*, p. 472.

20. Voir tableau récapitulatif en annexe.

21. Voir *Diagnostic*, p. 42.

22. Débat encore abordé dans la communication en 2012 et 2013. Voir sur le site de la confédération un résumé du projet et des discussions : <https://www.bj.admin.ch/bj/fr/home/themen/sicherheit/gesetzgebung/fernmeldeueberwachung.html>

23. DFJP : « Renforcement de la lutte internationale contre la cybercriminalité », in *Communiqués du DFJP*, 18.06.2010.

24. LUTHIGER, Benno, GLOOR, Pascal et ROUSSEL, Alexis : « Prise de position sur le Secret Bancaire en Suisse », in *Postitionspapiere der PPS*, 28.10.2012, 3 p.

en 2013, les révélations de Snowden sur les programmes PRISM et TEMPORA feront couler beaucoup d'encre.<sup>25</sup>

Quant aux moyens de surveillance abordés, nous remarquons que le parti délaisse quelque peu les dangers posés par les caméras pour mettre plus en avant ceux relatifs à la surveillance d'Internet. Ce constat pourrait s'expliquer par le fait qu'au contraire de la période précédente plusieurs événements d'actualité – troyen fédéral, modification de la LSCPT – leur offrent l'occasion de développer leurs points de vue sur le sujet.

### Diagnostic

Le diagnostic proposé pour ce problème consiste toujours à présenter la surveillance comme entrave aux droits fondamentaux des citoyens. Par exemple, le Foreign Intelligence Surveillance Act est taxé de « liberticide »<sup>26</sup> ou la révision prévue de la LSCPT est vue comme une « menace de nos droits fondamentaux ».<sup>27</sup> L'évocation de la surveillance sur Internet leur permet de dépeindre une atteinte encore plus grave : la criminalisation de la pensée. Par exemple, dans un article traitant du troyen étatique allemand, Florian Mauchle explique :

Als Beispiel : Ich schreibe mir meine Wut von der Seele über ein aktuelles Ereignis und beschreibe dabei, wie gern ich deswegen einen Feuerwerkskörper im Briefkasten einer Person zünden würde. Bis ich zum Ende komme ist meine Laune abgekühlt und ich lösche den Paragraph. Der Trojaner hat aber einen Screenshot gemacht. [...] Mit dem Speichern und Verwerten von Screenshots gehen wir erstmals in der Geschichte der Menschheit noch einen Schritt näher auf die Strafbarkeit des Gedankens zu.<sup>28</sup>

Les autres facettes de ce diagnostic telles que nous les avons identifiées sont également reprises : mise en danger de la démocratie, danger sécuritaire immédiat et inefficacité.<sup>29</sup> Pour le premier point, la révision de la LSCPT et l'utilisation du cheval de Troie

---

25. ABNAXOS : « Manifestation contre PRISM et Tempora », in *Communiqués du PPS*, 25.06.2013 ; [ROUSSEL], Alexis : « L'exportation de données personnelles vers les USA doit être interdite », in *Communiqués du PPS*, 13.06.2013.

26. [ROUSSEL] : « L'exportation de données personnelles vers les USA doit être interdite », *op. cit.*

27. ABNAXOS : « Parti Pirate lance une pétition contre la révision LSCPT », in *Communiqués du PPS*, 21.04.2013.

28. MAUCHLE, Florian : « Ozapftis auch in der Schweiz », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 9.10.2011.

29. Voir *Diagnostic*, p. 41 et suivantes.

sont présentés comme étant les premiers pas vers la surveillance totale.<sup>30</sup> Le scandale PRISM fournit selon le parti l'exemple des exactions rendues possibles par le fait d'avoir donné trop de pouvoirs aux services de renseignements<sup>31</sup> et le programme INDECT fait préfigurer le pire :

Plus personne dans l'espace public ne pourra y échapper, vous serez localisés également grâce à votre téléphone portable et vos informations issues des réseaux sociaux contribueront à faire un profil de votre personnalité pour que vos agissements futurs potentiels soient statistiquement évalués et le cas échéant, que les autorités puissent agir à temps. Entre « Minority Report » et « 1984 », la réalité dépasse la fiction vers une société de surveillance totale [...] <sup>32</sup>

Concernant les dangers sécuritaires, le parti insiste plus sur les problèmes techniques que sur une mauvaise utilisation possible. Par exemple, Florian Mauchle ne manque pas de relayer les informations fournies par le Chaos Computer Club berlinois sur le cheval de Troie du gouvernement allemand, qualifié d'amateur.<sup>33</sup> Le dernier aspect – l'inefficacité des surveillances – est par exemple illustré par le candidat Rudolf Sommer qui, avec un certain sarcasme, remarque que malgré leur budget astronomique, les services de renseignements américains n'ont pas réussi à prédire la tentative d'attentat aux « Unterhosen-Bomben » sur un vol Amsterdam–Détroit en 2009.<sup>34</sup>

Pour terminer, nous remarquons également une tentative, par l'un des candidats aux élections de 2011, de proposer un diagnostic plus général du problème. Reprenant le slogan des pirates de Winterthur « Bildung statt Kameras », Marc Wäckerlin s'attaque à la surveillance technique, mais également aux lois liberticides qui empêchent les citoyens d'atteindre leur plein potentiel.<sup>35</sup> La surveillance n'est ainsi qu'une facette des moyens de contrôle que l'on tente d'imposer aux citoyens. Cependant, cette généralisation du problème n'est pas reprise dans le reste de la communication.

---

30. Voir en annexe une affiche contre la révision présentant la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga en « Big Brother » orwellien.

31. ABNAXOS : « Manifestation contre PRISM et Tempora », *op. cit.*

32. ABNAXOS : « Soutien à la manifestation contre le projet de surveillance INDECT », in *Communiqués du PPS*, 17.10.2012.

33. MAUCHLE : « Ozapftis auch in der Schweiz », *op. cit.*

34. SOMMER, Rudolf : « Heimatschutz – hoffentlich so nicht ! », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 4.09.2011.

35. WÄCKERLIN, Marc : « Bildung statt Kameras », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 9.10.2011.

Les autorités politiques sont toujours présentées comme les principales responsables de ce problème, soit parce qu'elles mettent en place des dispositifs de surveillance,<sup>36</sup> soit parce qu'elles n'assurent pas une protection suffisante des renseignements sur les citoyens en laissant une trop grande marge de manœuvre à certaines entreprises privées.<sup>37</sup> L'évocation de la guerre contre le terrorisme comme déclencheur des vagues actuelles de surveillance est mise en avant, surtout sur la plate-forme de 2011, par exemple : « Im Laufe der letzten Jahre wurden im Zuge des "Kriegs gegen den Terrorismus" etliche Überwachungsmaßnahmen eingeführt. »<sup>38</sup> Dans cette optique, les candidats du Parti Pirate Suisse désignent régulièrement les autorités des États-Unis comme responsables.<sup>39</sup> Ce discours est repris dans la communication officielle, surtout à l'occasion du scandale PRISM. Les autorités suisses sont alors appelées à ne pas reproduire les erreurs du gouvernement américain.<sup>40</sup> Le Parti Pirate Suisse demandera notamment au préposé fédéral à la protection des données personnelles que les États-Unis soient considérés comme un pays ne respectant pas l'intégrité des données personnelles, afin d'empêcher leur exportation.<sup>41</sup>

#### **Pronostic**

La plate-forme de 2011 est l'occasion pour les candidats du Parti Pirate Suisse d'étoffer le pronostic sur ce thème. Alors que durant la première période, le parti se contentait avant tout de dénoncer les cas de surveillance, nous observons des tentatives de proposer des solutions alternatives. Pour Marc Wäckerlin, au lieu de développer le contrôle il faut « die Selbstbestimmung der Menschen und ihre Verantwortung gegenüber sich selbst und der Gesellschaft in den Vordergrund [...] stellen ».<sup>42</sup> Pour ce faire, l'État doit rétablir la confiance envers ses citoyens et se baser avant tout sur des moyens non répressifs : changer l'aide sociale, améliorer l'aisance matérielle et développer l'éducation des citoyens. Ce constat est partagé par Simon Ruff qui, citant les propos d'un physicien,

---

36. MAUCHLE : « Ozapftis auch in der Schweiz », *op. cit.*

37. ROUSSEL et GLOOR : « Marchés des données personnelles et protection des données », *op. cit.*

38. RUFF, Simon : « Warum Terrorbekämpfung oft sinnlos ist », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 13.09.2011.

39. SOMMER : « Heimatschutz – hoffentlich so nicht ! », *op. cit.*

40. ABNAXOS : « Manifestation contre PRISM et Tempora », *op. cit.*

41. [ROUSSEL] : « L'exportation de données personnelles vers les USA doit être interdite », *op. cit.*

42. WÄCKERLIN : « Bildung statt Kameras », *op. cit.*

affirme qu'au lieu de mettre de l'argent dans des techniques inefficaces il vaudrait mieux développer l'éducation et l'aide aux pays en voie de développement.<sup>43</sup> Parmi ces propositions, le Parti Pirate Suisse insiste sur l'importance de l'éducation : une prise de position très détaillée sur le sujet est acceptée en 2012. L'objectif pour le parti est d'assurer la formation « zur mündigen, kritischen und sozialen Person ».<sup>44</sup> Dans cette optique, l'école doit être ouverte à tous, disposer de moyens suffisants et la position des professeurs doit être rendue plus attractive.<sup>45</sup> Des réformes doivent être menées pour offrir une stimulation individuelle pour chaque enfant, qu'il soit doué ou en difficulté, afin d'assurer son intégration « als selbständige und selbstverantwortliche Person in die Gesellschaft ».<sup>46</sup> Il convient également de réformer les programmes scolaires, en y incluant des cours sur les nouveaux médias, l'éthique et les valeurs humanistes, l'écologie, la communication non-violente et la résolution de conflits. Les notes doivent être remplacées par un portfolio qui reflétera les avancées de chaque enfant.<sup>47</sup>

Pour son objectif d'autodétermination des données personnelles,<sup>48</sup> le parti développe des propositions concrètes dans une prise de position.<sup>49</sup> Mettant surtout l'accent sur l'appropriation de ces renseignements par des entreprises privées, il demande que l'État fasse respecter les droits des citoyens en régulant le marché de ces « biens » sur Internet. Plus précisément, il s'agit de limiter fermement les possibilités d'utiliser des informations nominales, alors que celles qui sont anonymisées pourraient être vendues librement.<sup>50</sup> Il demande également à ce que les fournisseurs de services gratuits qui utilisent des publicités et des analyses de données pour se financer soient forcés de fournir une alternative payante pour les consommateurs qui souhaitent ne pas avoir à subir la publicité et s'assurer du contrôle de leur vie privée.<sup>51</sup>

---

43. RUPF : « Warum Terrorbekämpfung oft sinnlos ist », *op. cit.*

44. PIRATENPARTEI KANTON BERN : « Positionspapier "Bildung" », in *Positionspapiere der PPS*, 2011 [2012], p. 1.

45. *Idem*, pp. 2-4.

46. *Idem*, p. 5.

47. *Idem*, pp. 8-10.

48. PARTI PIRATE SUISSE : « Manifeste du Parti Pirate Suisse », *op. cit.*, p. 1.

49. ROUSSEL et GLOOR : « Marchés des données personnelles et protection des données », *op. cit.*

50. *Idem*, pp. 1-2.

51. *Idem*, pp. 2-3.

### 3.3 Le principe de libre accès élargi

La question du libre accès à l'information est toujours un thème important pour le Parti Pirate, qui continue d'exploiter des événements d'actualité pour étayer son propos. Au niveau international, il poursuit son combat contre ACTA<sup>52</sup> et s'insurge contre les brevets.<sup>53</sup> En Suisse le parti se positionne sur la révision de la loi sur la radio et la télévision (LRTV)<sup>54</sup> et en profite pour répéter ses griefs contre Billag SA.<sup>55</sup> Les tentatives d'application du vote électronique sont dénoncées pour leur manque de transparence.<sup>56</sup> Le parti continue de s'exprimer sur les trois dimensions que nous avons identifiées : accès aux moyens d'information, transparence et libération de la culture, et inclue de plus d'autres restrictions au principe du libre accès.

#### Diagnostic

Les entraves au libre accès à l'information sont encore cadrées comme des problèmes de nature législative et économique. Quelques lois et projets vont à l'encontre du principe de libre accès et certaines industries n'arrivent pas à s'adapter à la révolution numérique en persistant à utiliser des modèles dépassés.

Le libre accès aux médias, Internet en tête, est présenté comme un droit fondamental et toute tentative de déroger à ce principe est critiquée. En plus de l'atteinte que les tentatives de régulation comme HADOPI représentent aux droits fondamentaux,<sup>57</sup> elles sont ridicules car complètement déconnectées des réalités. Par exemple, concernant

---

52. VANADIS : « Manifestation contre ACTA à Zurich », in *Blog politique du PPS*, 9.02.2012.

53. WÄCKERLIN, Marc : « Keine Patente auf Digitaltechnik », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 9.10.2011.

54. Pour les détails concernant les projets de révision voir la page dédiée sur le site de l'Office fédéral de la communication : [http://www.bakom.admin.ch/dokumentation/gesetzgebung/00512/03026/04299/index.html?lang=fr#sprungmarke1\\_9](http://www.bakom.admin.ch/dokumentation/gesetzgebung/00512/03026/04299/index.html?lang=fr#sprungmarke1_9)

55. [ROUSSEL], Alexis : « Les pirates demandent la fin de Billag », in *Communiqués du PPS*, 29.08.2012.

56. ABNAXOS : « La démocratie suisse en danger suite aux défaillances majeures du vote électronique. Les essais doivent être arrêtés », in *Communiqués du PPS*, 14.03.2012 ; GAST : « Lieber Ständerat : Echte Transparenz sieht anders aus », in *Politblog der PPS*, 12.03.2013.

57. « Jeder Mensch hat das Recht, sich über jeden Kanal zu informieren, und da ist das Internet eine wichtige Quelle. Daher ist der Internetzugang ein Menschenrecht, und HADOPI ein Menschenrechtsverstoß. » WÄCKERLIN, Marc : « Internetzugang ist ein Menschenrecht », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 9.10.2011.

Internet : « Eine Ausweispflicht für Bits ist so lächerlich man es als verrückten Spleen einiger Politiker vergessen könnte – wenn es nicht bestrebungen von anderen Parteien gäbe solchen unsinn in Gesetz zu bringen. [sic] »<sup>58</sup> Dans le cas particulier de la Suisse, le modèle de financement des médias est problématique parce qu’il ne prend pas en compte le fait qu’Internet est actuellement le média le plus utilisé. La loi sur la radio et la télévision, qui porte plus sur le moyen de diffusion que sur le contenu, n’est donc plus adaptée.<sup>59</sup>

L’identification du problème du manque d’information en politique suit les mêmes arguments que durant la période précédente. Il nuit à la participation en minant la confiance des citoyens envers les processus politiques<sup>60</sup> et conduit à de mauvaises décisions.<sup>61</sup> Le manque de transparence a également un effet sur le fonctionnement démocratique : « Mis à part l’influence sur la politique, l’absence de réglementation en Suisse nuit à la crédibilité des partis, avec des conséquences frappantes : depuis de longues années, le taux de participation aux élections fédérales diminue. »<sup>62</sup>

La libération de la culture est clairement moins traitée durant cette période, à l’exception de quelques articles sur ACTA<sup>63</sup> et sur Billag SA<sup>64</sup> qui reprennent les positions déjà évoquées, et d’une critique générale sur le droit d’auteur sur la plate-forme de 2011.<sup>65</sup>

---

58. BRUDERER : « Grenzenlose Freiheit », *op. cit.*

59. « L’ensemble de la proposition telle qu’elle est formulée dans le projet du 10 avril 2012 [...] est considérée comme une adaptation réaliste mais très timorée aux vues des évolutions techniques et sociétales que notre pays vit actuellement. La LRTV nécessitera une nouvelle révision très prochainement car n’étant pas adaptée à la réalité des usages de nos concitoyens. » PARTI PIRATE SUISSE : « Consultation relative à la révision de la loi sur la radio et la télévision (LRTV) », in *Positionspapiere der PPS*, 28.08.2012, p. 1.

60. Sur ce point, la position du Parti Pirate sur le vote électronique est assez intéressante. En effet, bien qu’il affirme que « [l]’utilisation de nouveaux moyens technologiques est souhaitable afin de maximiser les interactions entre le citoyen et sa [sic] démocratie », leur application « doit être la plus transparente et ouverte que possible afin qu’aucun doute pour le citoyen ne puisse exister. » PARTI PIRATE SUISSE : « Révision partielle de l’ordonnance du 24 mai 1978 sur les droits politiques – Contribution du Parti Pirate Suisse », in *Positionspapiere der PPS*, 18.07.2013, 3 p..

61. [PIRATENPARTEI SCHWEIZ] : « Positionspapier “Transparenz des Staatwesens” », *op. cit.*, p. 7.

62. ABNAXOS : « Financement des partis : plus de transparence nécessaire », *op. cit.*

63. PACKI : « Le Conseil Fédéral reporte la signature du traité commercial ACTA », in *Communiqués du PPS*, 9.05.2012 ; VANADIS : « Manifestation contre ACTA à Zurich », *op. cit.*

64. [ROUSSEL] : « Les pirates demandent la fin de Billag », *op. cit.*

65. RUPF, Simon : « Es ist Zeit für Urheberrechtsreformen », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 13.09.2011.

Parmi les nouvelles thématiques évoquées, les candidats insistent particulièrement sur la dimension nuisible des brevets et des monopoles.<sup>66</sup> Ici encore, ils dénoncent la non adéquation entre ces derniers et la société actuelle en insistant sur leur caractère rétrograde. Pour eux, le développement des technologies digitales a accéléré les processus d'innovation, rendant les découvertes très rapprochées.<sup>67</sup> Or, les brevets vont à l'encontre de ce phénomène et bloquent les avancées. De plus, ils constituent une appropriation d'un bien collectif. Par exemple, en 2012, le parti dénonce la possibilité pour les industries pharmaceutiques de poser des brevets sur des recherches qui ont été développées à l'université grâce à des fonds publics : « Problematisch ist, dass die von öffentlicher Hand erforschten Technologien durch die Pharmakonzerne patentiert werden und somit nicht mehr der Allgemeinheit zur Verfügung stehen. »<sup>68</sup> Pour les pirates, les brevets et monopoles nuisent également au développement économique et au marché du travail. Le parti s'interroge par exemple sur le fait qu'une entreprise suisse employant 34 personnes et commercialisant des capsules de café bon marché doive fermer parce que son activité est contraire aux brevets en vigueur.<sup>69</sup>

Le parti développe ensuite une prise de position sur l'importance du libre accès à la connaissance où il estime que, puisque sa valeur réside dans la possibilité d'être partagée,<sup>70</sup> les limitations d'accès sont inacceptables : « Wird das Wissen der Allgemeinheit vorenthalten indem es monopolisiert und die Nutzungsrechte zersplittert werden, stagniert der Fortschritt und die Entwicklung der Gesellschaft. »<sup>71</sup> Or, les pirates remarquent deux problèmes dans ce domaine. Premièrement, il y a celui des systèmes propriétaires pour les logiciels et le matériel informatique. En effet, ils empêchent les acheteurs de comprendre le fonctionnement du programme ou des composants, et ils rendent impossible toute modification, empêchant ainsi les possibilités d'amélioration.<sup>72</sup> Deuxièmement, le savoir développé au sein des universités n'est pas facilement acces-

---

66. Le programme établi en 2009 comprenait déjà un paragraphe dédié à ce sujet, mais le problème n'était pas exemplifié ni développé dans la communication.

67. WÄCKERLIN : « Keine Patente auf Digitaltechnik », *op. cit.*

68. ABNAXOS : « Faire und effiziente Pharmaforschung geht anders! », in *Politblog der PPS*, 22.06.2012.

69. WÄCKERLIN, Marc : « Markenrecht einschränken », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 9.10.2011.

70. « Während physische Güter endlich und begrenzt sind, vermehrt sich Wissen wenn es geteilt wird. ». RUPF, Simon et al. : « Positionspapier Informationsnachhaltigkeit », in *Positionspapiere der PPS*, 8.02.2013, p. 1.

71. *Idem*, p. 2.

72. *Idem*, pp. 2-5.

sible, puisque les résultats des recherches sont publiés dans des revues commerciales payantes.<sup>73</sup>

Pour terminer, le Parti Pirate inclut également la thématique du libre accès à la formation.<sup>74</sup> Il répète que c'est un droit fondamental dont chaque citoyen doit bénéficier. Cependant, contrairement aux autres points, le parti ne dénonce pas particulièrement la situation actuelle comme étant problématique ou contraire à leur principe. Le problème résiderait dans le fait que les réformes qu'il juge nécessaires ne sont pas forcément appliquées ou développées.<sup>75</sup> Ainsi, le pronostic en la matière ne se concentre pas vraiment sur les améliorations à faire pour assurer l'accès de tous à la formation.

Au rang des coupables pour ce problème de libre accès se trouvent toujours l'État et les entreprises. Le premier pour avoir laissé se mettre en place un cadre législatif qui réduit le libre accès, les deuxièmes pour n'avoir pas trouvé de nouveaux modèles économiques pour s'adapter à ces nouvelles réalités. Présentes pour tous les types de problèmes évoqués, ces explications sont particulièrement développées dans le cas des brevets et des monopoles.<sup>76</sup>

### **Pronostic**

Suivant la logique de leur diagnostic, les pirates proposent des solutions qui se concentrent sur les deux dimensions problématiques : d'une part, les réformes légales qui visent à supprimer les barrières que fait peser l'État sur l'accès à la connaissance, l'information et la formation ; et, d'autre part, le développement d'un modèle économique alternatif qui serait mieux adapté à la nouvelle société de l'information.

Les réformes législatives en termes d'accès aux moyens d'informations se retrouvent principalement dans les réflexions autour de la révision de la loi sur la radio et la télévision. Pour assurer que toute la population ait accès aux médias, il convient de transformer la redevance actuelle en taxe perçue non plus par une société indépendante,

---

73. RUPF et al. : « Positionspapier Informationsnachhaltigkeit », *op. cit.*, p. 9.

74. PIRATENPARTEI KANTON BERN : « Positionspapier "Bildung" », *op. cit.* ; RUPPEN, Cassandra R. : « Wissen soll nicht kompliziert sein », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 15.09.2011.

75. PIRATENPARTEI KANTON BERN : « Positionspapier "Bildung" », *op. cit.*, p. 2.

76. WÄCKERLIN : « Markenrecht einschränken », *op. cit.*

mais par les administrations fiscales existantes.<sup>77</sup> La taxe devrait s'intégrer à l'impôt fédéral direct et être progressive : « La progressivité garantit notamment la solidarité ainsi que l'accès libre aux médias. »<sup>78</sup> Cependant, ces réformes ne sont pas suffisantes aux yeux du parti et il propose de repenser en profondeur le lien entre l'État et les médias, alors que la loi actuelle ne s'occupe en fin de compte que des moyens de transmission de l'information et non de son contenu. Il s'agit avant tout pour l'État d'appuyer « [...] les fonctions d'investigation, d'évaluation, d'analyse et de diffusion de l'information, ainsi qu'à l'animation du débat public »,<sup>79</sup> sans que les pirates ne précisent ce qu'il convient de faire exactement. Seul élément évoqué, il faudra supprimer de l'offre publique tout ce qui n'est pas utile à la démocratie.<sup>80</sup>

Concernant le libre accès à Internet, le Parti Pirate insiste, comme lors de la période précédente, sur le fait qu'il ne réclame pas un réseau en dehors du droit existant. Pour Thomas Bruderer il faudrait développer une convergence du droit appliqué à Internet qui devrait reposer sur l'anonymat et le libre accès à l'information. La Suisse peut déjà prendre les devants : « Um uns aktiv zu positionieren muss die Schweiz eine klare Gesetzgebung haben welche dem Internationalen Charakter gerecht wird. »<sup>81</sup>

Le pronostic pour la liberté de la culture ne varie pas. Il faut réformer le droit d'auteur en profondeur. Par exemple : « ACTA est symptomatique d'un système qui a grandement besoin de réforme. Les droits d'auteurs dans leur forme actuelle ne reflètent plus la réalité de l'ère numérique et ne peuvent être appliqués sans violer des droits fondamentaux. »<sup>82</sup>

Le Parti Pirate continue à dénoncer les cas de non transparence qu'il observe, typiquement dans les procédures de mise en place du e-vote,<sup>83</sup> où il demande que le code source du logiciel soit mis à disposition afin que les citoyens et les spécialistes puissent

---

77. Ceci permettra également de mieux protéger les données personnelles des citoyens.

78. PARTI PIRATE SUISSE : « Consultation relative à la révision de la loi sur la radio et la télévision (LRTV) », *op. cit.*, p. 4.

79. *Idem*, p. 5.

80. À savoir les « contenus de divertissement », notamment sportifs. PARTI PIRATE SUISSE : « Consultation relative à la révision de la loi sur la radio et la télévision (LRTV) », *op. cit.*, p. 5.

81. BRUDERER : « Grenzenlose Freiheit », *op. cit.*

82. PACKI : « Le Conseil Fédéral reporte la signature du traité commercial ACTA », *op. cit.*

83. ABNAXOS : « La démocratie suisse en danger suite aux défaillances majeures du vote électronique. Les essais doivent être arrêtés », *op. cit.* ; GAST : « Lieber Ständerat : Echte Transparenz sieht anders aus », *op. cit.*

comprendre son fonctionnement et s'assurer de sa fiabilité.<sup>84</sup> Une prise de position que le parti consacre à la question de la transparence<sup>85</sup> propose une série de réformes concrètes. Ainsi, il convient de rendre publics les revenus des personnes élues aux niveaux cantonal et national, pour savoir notamment si elles occupent d'autres mandats qui pourraient entrer en contradiction avec leur charge. Il prône également la publication de listes des groupes d'intérêts présents au parlement.<sup>86</sup> De plus, les pirates demandent à ce que les financements des partis soient rendus publics et qu'il soit désormais impossible de payer pour obtenir une place plus haute sur les listes électorales.<sup>87</sup> Finalement, le PPS souligne les efforts de la Confédération en matière de transparence, mais estime qu'il y a encore des améliorations à faire, notamment au sujet de la traçabilité des décrets et de la gestion des contrats publics.<sup>88</sup> De surcroît, ces exigences de transparence devraient aussi être appliquées au niveau cantonal.<sup>89</sup> Cependant, le parti reconnaît qu'il n'est pas donné à tout le monde de comprendre ces documents. Il souhaite donc l'introduction de formations idoines. Il faudrait aussi mettre en place des solutions publiques d'accès : ordinateurs dans les bâtiments officiels ou dans les bibliothèques.<sup>90</sup>

De manière peut-être encore plus poussée que durant la période précédente, le Parti Pirate insiste sur les vertus presque miraculeuses de la transparence.<sup>91</sup> L'exemple le plus extrême de cette position est l'article consacré à WikiLeaks par Alexis Roussel. Analysant les retombées de la transparence accrue permise par la plate-forme, il conclut : « Nous aurons un monde un peu plus transparent, et peut-être même que certains problèmes avanceront vers une solution grâce au partage des idées. Nous aurons peut-être une diplomatie en mutation, jouant l'ouverture et la transparence, permettant aux citoyens d'apporter chacun leur brique, et comprenant que la culture du secret est vouée à l'échec par la divulgation non contrôlée. »<sup>92</sup>

---

84. ABNAXOS : « La démocratie suisse en danger suite aux défaillances majeures du vote électronique. Les essais doivent être arrêtés », *op. cit.*

85. [PIRATENPARTEI SCHWEIZ] : « Positionspapier "Transparenz des Staatwesens" », *op. cit.*

86. *Idem*, pp. 5–6.

87. *Idem*, p. 4.

88. *Idem*, pp. 7–9.

89. *Idem*, p. 10.

90. *Idem*, p. 9.

91. Voir Vedel pour une critique du mythe de la transparence dans l'idéal de cyberdémocratie. VEDEL : « L'idée de démocratie électronique. Origines, visions, questions », *op. cit.*, pp. 12–13.

92. ROUSSEL, Alexis : « Wikileaks, et après ? », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 4.09.2011.

Pour terminer le tour d'horizon des réformes législatives, le parti souhaite que la possibilité de poser des brevets soit drastiquement réduite : « Das Marken- und Patentrecht muss massiv eingeschränkt werden, um zu verhindern, dass nicht innovatives Verhalten damit geschützt werden kann. »<sup>93</sup> Pour Marc Wäckerlin il faut même aller plus loin : « Im Bereich Informatik, Elektronik und Computer soll es gar keine Patente mehr geben. Das Patentwesen in diesem Bereich ist weltweit vollständig abzuschaffen. »<sup>94</sup>

En ce qui concerne les nouveaux modèles économiques permettant la libération de la culture, les pirates continuent d'évoquer des possibilités pour fournir de nouvelles sources de revenus aux différents acteurs. Par exemple, se référant à l'échec de l'initiative pour un prix unique du livre, ils pensent que le fait d'avoir évité ce cartel permettra d'avoir « des idées fraîches comme par exemple un café littéraire pour faire venir le client dans la librairie ».<sup>95</sup> Convaincu qu'il existe de nouvelles possibilités, le parti, en collaboration avec des partenaires de la scène musicale suisse, lance en 2012 une plate-forme en ligne<sup>96</sup> qui a pour objectif d'être un lieu de discussion constructif sur les défis posés par la révolution numérique. Les alternatives abordées par les pirates sont nombreuses : crowdfunding, développement de la vente d'objets dérivés, forfait culturel, pour n'en citer que quelques-unes.

Parmi ces discussions, l'une a particulièrement retenu notre attention, car elle permet de préciser ce qu'entendent les pirates par participation accrue du public et témoigne d'un certain désaccord sur la signification de cette notion. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, l'un des bouleversements de la révolution numérique reposerait dans le rapprochement entre l'auteur et le consommateur, ce dernier devenant de plus en plus partie prenante de la création. Or, un membre de la scène musicale, Christian Wicki, demande aux pirates de préciser ce qu'ils entendent par là. Pour Alexis Roussel, un consommateur de musique partagée et distribue les œuvres qu'il aime sur Internet. Ce faisant, « nous sommes tous devenus des éditeurs, distributeurs de musique et de plus en plus créateurs » et de surcroît « [l]e niveau d'interaction entre l'artiste et son public aujourd'hui est tel qu'il peut se retrouver dans la position de celui qui va organiser la

---

93. WÄCKERLIN : « Markenrecht einschränken », *op. cit.*

94. WÄCKERLIN : « Keine Patente auf Digitaltechnik », *op. cit.*

95. ABNAXOS : « Le peuple suisse rejette le prix unique du livre », in *Communiqués du PPS*, 11.03.2012.

96. <http://www.futureofmusic.ch>

création de la musique en utilisant les inputs de son public. »<sup>97</sup> Un autre intervenant, Gabriel Klein,<sup>98</sup> va plus loin : l'artiste d'aujourd'hui est une sorte de gestionnaire de projet « avec une vision propre ».<sup>99</sup> En effet, Internet voit se développer des modèles de co-création – Wikipédia, l'open source – qui vont bientôt s'étendre à l'art. Pour lui ce processus est positif, car il permettra de casser la logique élitiste de l'artiste et de le rendre beaucoup plus attentif à son public qui interviendra à tous les stades de la création : « Dans l'idéal il crée son texte, sa musique et les choix instrumentaux avec son public. Que pensez-vous de ça, venez modifier le texte, la musique, améliorez ma création, prenez possession de cette création ! [...] Si vous avez 5 cerveaux sur une œuvre, l'œuvre sera peut-être 25-50 fois mieux ! »<sup>100</sup> Cette vision radicale inspirée de l'open source est fortement critiquée par les artistes présents, ainsi que par le président de la section fribourgeoise du Parti Pirate, Charly Pache : « Là, je rejoins les “acteurs”, la création artistique est personnelle ou en petits collectifs, elle retranscrit des émotions, un vécu et des sentiments propres, autant c'est très bien pour du logiciel de travailler avec toute la planète, autant c'est nul pour l'art. »<sup>101</sup> La collaboration et le nouveau modèle économique du logiciel libre connaissent donc des limites.

En matière de libre accès aux connaissances, le parti insiste particulièrement durant cette période sur le rôle que doit jouer l'État pour favoriser le développement de modèles alternatifs en informatique. Ainsi, les pirates demandent à ce que la Confédération utilise systématiquement du « open hardware » et des logiciels et des standards libres dans l'administration et l'éducation.<sup>102</sup> Ils soutiennent également l'Initiative Open Access pour assurer l'accessibilité des recherches financées par l'argent public.<sup>103</sup>

---

97. ROUSSEL, Alexis : « Droit d'auteur. Déclaration de Alexis “alexis.roussel” Roussel », in *The Future Of Music. Les musiciens et les pirates dans le discours*, 10.10.2012.

98. Il n'est pas officiellement listé sur le site comme représentant du Parti Pirate.

99. KLEIN, Gabriel : « Droit d'auteur. Déclaration de Gabriel “gabriel.klein” Klein », in *The Future Of Music. Les musiciens et les pirates dans le discours*, 10.10.2012.

100. *Idem*.

101. PACHE, Charly : « Droit d'auteur. Commentaire », in *The Future Of Music. Les musiciens et les pirates dans le discours*, 12.10.2012.

102. RUPF et al. : « Positionspapier Informationsnachhaltigkeit », *op. cit.*

103. *Idem*, pp. 9–10.

### 3.4 Les nouvelles thématiques

Comme nous l'avons annoncé dans l'introduction de ce chapitre, le Parti Pirate élargit peu à peu le spectre de ses revendications et effectue, à partir de 2012, un processus de *frame extension* qui a lieu en deux temps. D'abord, sur la plate-forme pour l'élection de 2011, les candidats proposent plusieurs sujets qui ne faisaient auparavant pas partie des cadres que nous avons identifiés. Ensuite, certaines de ces thématiques font leur apparition dans la communication officielle par le truchement de papiers de position spécifiques. D'autres vont encore être rédigés par la suite. Nous remarquons que ce processus est encore en cours aujourd'hui et que certains arguments sont encore à l'état d'ébauche, quelques éléments étant présentés ici et là sans être autant développés que les deux autres axes que nous avons déjà présentés. Les sujets abordés étant nombreux, nous avons uniquement retenu ceux dont il est fait mention explicitement dans la communication. Ces nouvelles thématiques semblent se développer schématiquement autour de quatre directions : de nouveaux problèmes liées à la révolution numérique, une volonté de mettre à jour la société, une tentative de développer la dimension libérale du parti et les thématiques d'actualité.

#### **L'impact de la révolution numérique sur la famille et le travail**

Plusieurs candidats aux élections de 2011 réfléchissent aux impacts des nouvelles technologies sur la famille et sur le travail. Michael Gregr propose de se pencher sur les rapports entre les nouvelles technologies et les enfants. Partant du constat qu'actuellement ces dernières sont pensées comme si elles allaient être uniquement utilisées dans un environnement sans enfant, il souhaite qu'on réfléchisse de manière plus approfondie à des objets techniques qui soient en adéquation avec un environnement familial ainsi qu'aux conséquences que l'exposition des enfants aux TIC peut avoir.<sup>104</sup>

Michael Gregr aborde aussi le sujet du travail. La digitalisation des données offre la possibilité d'une reproduction sans limite, ce qui implique ce qu'il appelle la révolution répliquative, qui est selon lui la troisième plus grande révolution qu'a connue l'humanité après celles du néolithique et de l'industrialisation. Cette révolution économique

---

104. GREGR, Michael : « Familienfreundliche Technik – Unsere Kleine hat gelernt das rot-leuchtende Knöpfchen zu drücken », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 7.10.2011.

débouchera sur la suppression du salariat. En effet, les nouvelles technologies pouvant effectuer les tâches répétitives à la place des humains, il ne « [...] bleibt nur noch kreative, künstlerische, soziale und begeisternde Arbeit mit intrinsischer Motivation. Menschen werden arbeiten, weil sie es wollen, nicht weil sie auf den Lohn angewiesen sind. »<sup>105</sup> Aucune référence n'est proposée dans ce texte, mais la notion de travail basé sur la motivation nous rappelle les théories de Pikka Himanen.<sup>106</sup> Cependant, les conséquences ou les bilans qu'il faut tirer de ce constat ne sont pas explicités. Cela semble être quelque chose d'inéluctable qu'il ne s'agit pas d'empêcher ou de favoriser. Toujours sur la plate-forme, David Herzog s'exprime également au sujet du travail en expliquant pourquoi un salaire minimum ne serait pas une solution aux défis actuels. À la place, il propose l'instauration d'un revenu de base.<sup>107</sup>

La thématique de la famille ne semble pas être intégrée par le reste du parti. Par contre, la question de l'adaptation du travail à la révolution numérique sera traitée au travers de la question du revenu de base.<sup>108</sup> En mars 2012, le parti invite en effet l'un des défenseurs de l'initiative à présenter le sujet à l'Assemblée générale. Les pirates discutent ensuite de ce thème et doivent décider si cette proposition peut être pertinente pour le parti et, si oui, si elle doit figurer au programme ou seulement être l'objet d'une prise de position. Sans entrer dans les détails des positions de chacun, nous remarquons que les défenseurs du projet mettent en avant que l'introduction de ce revenu de base serait une réponse à de nombreux défis posés par la révolution numérique. Par exemple Pascal Gloor : « Beim Kontakt zu den Medien, wird immer das Hauptthema der Piraten angesprochen, das Urheberrecht. Es kommt dann immer die Frage auf, wenn man alles teilt, wovon lebt man? Das BGE kann hierzu eine Antwort sein. »<sup>109</sup> Pour d'autres, qui se disent plus sceptiques sur le projet, le Parti Pirate ne doit pas diluer son programme<sup>110</sup> alors que d'autres encore pensent que la proposition va à l'encontre de ce que désire la majorité des citoyens suisses. Par exemple, Werner Klee explique : « Wir wollen politisch etwas erreichen, daher müssen wir die Sprache der Leute sprechen. Die Frage ist, ob das

---

105. GREGR, Michael : « Arbeitsplätze im ökonomischen Übergang », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 23.09.2011.

106. Voir *L'imaginaire technique*, p. 27.

107. HERZOG, David : « Vorschlag für das Unwort des Jahres 2016 : "Scheinselbstständige" », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 8.10.2011.

108. Voir : <http://bien.ch>

109. RUPF : « Protokoll PV 2012 – Visperterminen », *op. cit.*, p. 21.

110. « Ich bin für die Fertigstellung der Positionspapiere, unsere Kernthemen enthalten schon genug Baustellen. » RUPF : « Protokoll PV 2012 – Visperterminen », *op. cit.*, p. 20.

BGE legitimiert werden kann oder überhaupt legitimierbar ist. »<sup>111</sup> Le parti accepte de soutenir l'initiative, mais ne souhaite pas que cette revendication fasse partie de son programme, au contraire des pirates allemands.<sup>112</sup>

### Élargissement hors révolution numérique

Nous assistons à une généralisation du cadre principal du parti. En effet, comme nous l'avons vu, son objectif est avant tout d'adapter la société à la révolution numérique. Or, dans certains sujets, ce principe se transforme en une volonté de mettre à jour la société pour qu'elle corresponde à la réalité actuelle, sans pour autant que ces changements soient impliqués par la révolution numérique. Par exemple, Cassandra R. Ruppen dénonce l'organisation de l'armée en Suisse, vue comme « überaltert »<sup>113</sup> et nécessitant donc de sérieuses transformations qui passent notamment par la suppression du service militaire obligatoire.

Thomas Bruderer propose quant à lui de réfléchir à la question des liens entre la Suisse et l'Europe par ce prisme. Pour lui, le problème de notre pays est qu'il campe sur la notion de neutralité. Elle n'est pourtant pas actuelle :

Unsere Neutralität war in erster Linie ein Selbstschutz, die Neutralität war ein Versprechen der Europäischen Grossmächte nicht in innere Angelegenheiten Einzugreifen solange die Schweiz auch nicht Partei ergreift. Das Europa des Wiener Kongress existiert aber in dieser Form nicht mehr. Die Grossmächte Europas sind Verein in einem Supranationalen Vertrag.<sup>114</sup>

Or, pour lui, la situation actuelle ayant grandement changé, la Suisse devrait revoir ses positions. De son avis, elle devrait s'intégrer à une Europe qui prendrait plus en compte l'avis de ses citoyens, appliquerait le principe fédéraliste et serait plus transparente : « Wir müssen Europa erklären dass wir nur teilhaben werden an Europa wenn wir unsere Demokratie bewahren oder gar exportieren können. »<sup>115</sup> Ce projet est repris dans les grandes lignes par le parti dans son ensemble : « Les Pirates souhaitent une Europe

---

111. RUPF : « Protokoll PV 2012 – Visperterminen », *op. cit.*, p. 21.

112. HENSEL et KLECHA : *Die Piratenpartei. Havarie eines politischen Projekts ?*, *op. cit.*, p. 41.

113. RUPPEN, Cassandra R. : « Unsere Sicherheitspolitik ist alles andere als zeitgemäss », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 14.09.2011.

114. BRUDERER, Thomas : « Europa so nah und doch so fern... », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 3.09.2011.

115. *Idem.*

unie, rejettent cependant l'idée d'une adhésion à l'UE. [...] Concrètement, ils souhaitent que l'UE s'organise autour de la démocratie directe et que chaque État participant obtienne le même poids. De plus, les Pirates demandent une organisation transparente et un exécutif de l'UE démocratiquement légitimé. »<sup>116</sup> Cette position et les réformes concrètes demandées sont rappelées dans une prise de position élaborée en 2012.<sup>117</sup> Cependant, au contraire de l'article de Bruderer, cette prise de position ne détaille pas vraiment pourquoi le parti devrait s'intéresser à cette thématique et le lien avec leur cadre général est complètement absent.

La libéralisation des drogues, abordée sur la plate-forme de 2011,<sup>118</sup> s'insère également dans cette logique de mettre à jour la société. Le problème est cadré comme une inadéquation entre les législations actuelles et la réalité sociale : « Die Vorstellung, dass sich Suchtmittel kategorisch in gesellschaftlich akzeptierte Konsumgüter und geächtete Drogen einteilen lassen, ist veraltet. »<sup>119</sup> De plus, le parti met en lien cette thématique avec sa volonté de se baser non sur la répression mais sur la prévention. L'État n'a pas à dicter à ses citoyens ce qu'ils doivent faire : « Wir sind der Meinung, dass mündige Personen selber entscheiden sollten, welche Substanzen sie ihrem Körper zuführen. »<sup>120</sup> La politique de répression des drogues, à l'image de la surveillance, est nocive, car elle entrave le citoyen dans sa liberté et n'a pas prouvé son efficacité. Il convient donc de supprimer la distinction entre drogues légales et illégales et de les légaliser, sous certaines conditions toutefois pour les drogues dites dures, l'héroïne en particulier.<sup>121</sup> L'État doit nationaliser le marché afin de le contrôler et de pouvoir assurer la qualité des produits.

---

116. ABNAXOS : « Les Pirates prennent position sur la question européenne », in *Communiqués du PPS*, 10.06.2012.

117. BRÜLISAUER, Moira et THÖNI, Stefan : « Positionsrichtlinie zur Europapolitik », in *Positionspapiere der PPS*, 20.05.2012, 4 p.

118. Une prise de position sur le sujet a été adoptée en 2010 déjà. Cependant, aucun article n'y faisant référence dans la période précédente, nous l'avons incluse ici. PARTI PIRATE SUISSE : « Positionspapier "Suchtmittelpolitik" », in *Positionspapiere der PPS*, 23.09.2010, 7 p..

119. *Idem*, p. 2.

120. *Idem*, p. 6.

121. *Idem*, pp. 2–3.

## Dimension libérale

Nous voyons une tentative de développer un nouveau cadre qui s'appuie sur la notion que le Parti Pirate serait un mouvement libéral.<sup>122</sup> Dans un billet sur la plate-forme de 2011, Marc Wäckerlin affirme que le socle idéologique du parti est « gesellschaftsliberal ». Pour lui, le problème actuel est que le néo-libéralisme ne s'est concentré que sur les entreprises et l'économie, l'individu étant laissé de côté :

Wir müssen nicht Firmen und Unternehmungen Freiheit gewähren, sondern den Menschen, die Unternehmen gründen, im Unternehmen arbeiten oder Kunden von Unternehmen sind. [...] Eine gesellschaftsliberale Politik bemüht sich somit um einen Ausgleich zwischen den unterschiedlichen Interessen, wie freie Marktwirtschaft, Konsumentenschutz, Arbeitnehmerschutz, Umweltschutz und Datenschutz. Die gesellschaftsliberale Politik ist dabei bemüht, die individuelle Freiheit jedes Menschen in seiner jeweiligen Rolle als Arbeitnehmer, Unternehmer, Kunde, Konkurrent zu stärken und zu maximieren.<sup>123</sup>

Wäckerlin dépose une motion à l'Assemblée générale pour que le terme de « gesellschaftsliberal » serve à désigner dorénavant le parti. Après un vote durant lequel les pirates présents sont d'accord sur le fond, ils refusent tout de même d'entrer en matière sur l'adoption du terme. Les opposants au projet invoquent le fait qu'il ne veut pas dire grand-chose et ne permet pas de distinguer le parti de ses concurrents.<sup>124</sup>

## Actualités

Pour terminer, sur la plate-forme de 2011 et dans la communication de 2012 et 2013, le parti se prononce sur les thématiques d'actualité qui n'ont pas forcément de lien avec leur cadre général ou les trois autres dimensions d'élargissement que nous avons identifiées. Ainsi, Thomas Bruderer s'exprime sur la pertinence d'introduire un tribunal constitutionnel en Suisse<sup>125</sup> et Michael Gregr prend position contre l'élection par le peuple du Conseil fédéral.<sup>126</sup> Les arguments avancés sont souvent relativement techniques

---

122. Notons au passage que le parti est en train de mettre au point un document visant à exprimer ses fondements idéologiques.

123. WÄCKERLIN, Marc : « Gesellschaftsliberale Politik », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 9.10.2011.

124. RUPF : « Protokoll PV 2012 – Visperterminen », *op. cit.*

125. BRUDERER, Thomas : « Verfassungsgerichtsbarkeit auf Bundesebene », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 3.09.2011.

126. GREGR, Michael : « Volkswahl des Bundesrates – oder – Darf es auch ein bisschen mehr Demokratie sein ? », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 23.08.2011.

et ne présentent pas de lien avec le cadre général du parti, mais proposent les réflexions des membres sur le sujet.

En 2013, les pirates élaborent une prise de position sur l'État de droit qui reprend certains de ces arguments. Ils se prononcent alors en faveur de l'institution d'un tribunal constitutionnel qui permettrait de défendre les droits fondamentaux des citoyens.<sup>127</sup> Ils demandent aussi le renforcement de l'indépendance des tribunaux,<sup>128</sup> des procédures pénales conformes à la dignité humaine<sup>129</sup> et critiquent la privatisation de la police.<sup>130</sup> À l'exception de leurs revendications concernant les procédures pénales, qu'ils mettent en lien avec la surveillance,<sup>131</sup> les différents diagnostics ne sont pas reliés à leur volonté d'adapter la société à la révolution numérique. Par exemple, concernant l'introduction du tribunal constitutionnel :

Die Schweiz hat eine lange Tradition von Mehrheitsentscheidungen und Konkordanzregierungen. Sie hat aber leider eine ebenso lange Tradition von Justizschwäche und Missachtung der Grundrechte von Minderheiten und Andersdenkenden. Dies gipfelte im Genozid gegen die Fahrenden durch das Projekt « Kinder der Landstrasse » welcher bis ins Jahr 1973 anhielt. Bis heute wurden die Verantwortlichen durch die Justiz nicht zur Rechenschaft gezogen.<sup>132</sup>

En outre le parti rejoint le comité de soutien à l'initiative Minder : « C'est le combat de l'argent contre les gens dans lequel les pirates vont s'engager pour que les gens connaissent la vérité et pas celle qu'economiesuisse veut nous faire avaler avec 10 millions de campagne de désinformation pour protéger les intérêts des tops managers au détriment des autres employés, des actionnaires, et de l'économie suisse. »<sup>133</sup> Ils invoquent donc de nouveau le leitmotiv de la vérité contre le secret.

---

127. BRÜLISAUER, Moira et THÖNI, Stefan : « Positionspapier zur Rechtsstaatlichkeit v0.10 », in *Positionspapiere der PPS*, 22.05.2013, pp. 2–3.

128. *Idem*, pp. 3–4.

129. *Idem*, pp. 4–5.

130. *Idem*, pp. 6–7.

131. La récolte de preuves ne doit pas déboucher sur des surveillances quelles qu'elles soient et doit respecter la sphère privée.

132. BRÜLISAUER et THÖNI : « Positionspapier zur Rechtsstaatlichkeit v0.10 », *op. cit.*, p. 2.

133. ALEXIS : « Initiative contre les rémunérations abusives : OUI le 3 mars », in *Blog politique du PPS*, 8.01.2013.

### 3.5 Les spécialistes de la révolution numérique

Durant cette période, le « nous » auquel se réfère le Parti Pirate reste identique à celui de la période précédente. En continuant à cadrer le problème dans plusieurs thématiques comme celui d'une atteinte aux droits fondamentaux, le parti s'adresse encore à l'ensemble des citoyens, qui doivent se défendre contre ces dangers.<sup>134</sup> Le citoyen est également au centre de la nouvelle identité du parti adoptée en 2013,<sup>135</sup> il y affirme ainsi que « [l]a vision du Parti Pirate de la société est centrée sur le citoyen [...] » et que « [l]e Parti Pirate propose une vision de la société qui donne au citoyen le rôle politique central. »<sup>136</sup>

Nous observons que le clivage générationnel identifié précédemment est toujours présent. En effet, depuis 2013, pour résumer leurs objectifs dans différents supports communicationnels, les pirates adoptent la formule : « Le Parti Pirate Suisse représente les intérêts de la “génération numérique”. »<sup>137</sup> De plus, le développement d'un diagnostic portant sur l'inadéquation de certaines politiques avec le présent induit un appel aux plus jeunes pour mettre à jour ces thématiques,<sup>138</sup> bien que cela soit peu abordé dans l'ensemble de la communication. Toutefois, il nous semble que ce clivage est surtout utilisé comme un élément motivationnel qui permet aux pirates de se distinguer des autres politiciens et ainsi d'appeler les gens à voter pour eux.

À propos de ce cadre motivationnel, nous pouvons toujours faire la distinction entre des éléments qui visent à mobiliser le public sur un problème particulier et d'autres qui ont pour objectif d'appeler les citoyens à faire confiance au Parti Pirate pour les représenter politiquement. Pour le premier point, le parti continue à recourir à une rhétorique de défense des libertés.<sup>139</sup> Pendant cette période, le parti insiste sur la discréditation entre

---

134. Par exemple : ABNAXOS : « Parti Pirate lance une pétition contre la révision LSCPT », *op. cit.*

135. Elle reprend dans les grandes lignes le document proposée en 2012. BASSIM : « Parti Pirate Suisse. Projet de réforme. D'un parti politique pour un internet libre à un parti internet pour une politique libre », *op. cit.*

136. PARTI PIRATE SUISSE : « Identité », *op. cit.*

137. Voir par exemple : FABWG : « Non à un état policier (LSCPT) », in *Communiqués du PPS*, 1.03.2013; [ROUSSEL] : « L'exportation de données personnelles vers les USA doit être interdite », *op. cit.*

138. RUPPEN : « Unsere Sicherheitspolitik ist alles andere als zeitgemäss », *op. cit.*

139. Par exemple : SPALE : « Les scanners corporels, un nouveau pas contre la sphère privée », in *Communiqués du PPS*, 10.05.2012; ABNAXOS : « Soutien à la manifestation contre le projet de surveillance INDECT », *op. cit.*

les pratiques actuelles des citoyens et les lois. Pour les réformes en matière d'éducation, par exemple, il remarque que tout le monde utilise actuellement les nouveaux médias, mais que cela ne se répercute pas dans l'enseignement scolaire. Il convient donc de faire quelque chose pour assurer que la transition se fasse au mieux.<sup>140</sup>

Pour ce qui est du cadre motivationnel appelant les citoyens à voter pour le Parti Pirate, nous remarquons, à l'image de la période précédente, qu'il tente de se distinguer des politiciens traditionnels. Cette distinction est particulièrement étoffée dans les billets de blogs de la plate-forme de 2011, lorsque les candidats s'expriment en leur nom propre. Le reste de la communication officielle est plus discrète sur le sujet. Ceci s'explique peut-être par un choix stratégique du parti qui, bien qu'il souhaite se distinguer des autres, ne désire pas non plus attaquer trop ouvertement d'autres politiciens ou partis dont le soutien peut s'avérer précieux, par exemple pour appuyer certaines de leurs pétitions comme celle sur la modification de la LSCPT.<sup>141</sup>

L'attaque contre ces politiciens dénommés « traditionnels »<sup>142</sup> porte principalement sur leur incompréhension des enjeux de la révolution numérique et leur incapacité à mettre à l'agenda politique ces thématiques pourtant omniprésentes : « Der Digitalpolitik wird in der Politik noch zu wenig Beachtung geschenkt. Es gibt, ausser den Piraten, keine Partei die sich ernsthaft um das Thema kümmert. »<sup>143</sup> Thomas Bruderer insiste particulièrement sur ce point en donnant des exemples de problèmes que leur ignorance pose :

Das Internet wird von den meisten Politikern im Normalfall als eine Sammlung von Webseiten begriffen [...] und das Internet das Grenzenlose Netzwerk der Netzwerke ist, ist den meisten nicht bewusst. [...] Gerade wenn es um virtuelle Welten geht in dem auch mit realem Geld virtuelle Güter ge- und verkauft werden dann hinkt der Gesetzgeber Jahrzehnte hinterher. Betrüger sind da weit schneller – dass es möglich ist mit WoW Geld zu waschen dürfte vielen als absurde Idee erscheinen – doch wo immer Menschen etwas mit realem Geld handeln kann man damit auch Betrügereien nutzen.<sup>144</sup>

---

140. PIRATENPARTEI KANTON BERN : « Positionspapier "Bildung" v1.0 », *op. cit.*, p. 12.

141. Voir : <http://lscpt.ch/index.shtml>

142. Voir par exemple : ROUSSEL, Alexis : « Faut-il libéraliser l'usage des drogues ? », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 31.08.2011. Simon Rumpf quant à lui les décrit comme « "alten Männer mit Kugelschreibern" [...] Leute die noch komplett offline aufgewachsen sind. Die keine Ahnung von Netiquette haben, von der Gesprächskultur die sich im Netz etabliert hat. » RUPF, Simon : « Die Piraten haben doch nur ein Thema, oder ? », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 13.09.2011.

143. RUPPEN : « Digitalpolitik existiert noch fast gar nicht », *op. cit.*

144. BRUDERER : « Grenzenlose Freiheit », *op. cit.*

Les pirates par contraste sont, selon Simon Ruff : « Leute wie ich, die täglich das Internet und andere moderne Kommunikationsformen nutzen. »<sup>145</sup> Dans cette optique, plusieurs contributions de la plate-forme de 2011 mettent en exergue que les pirates sont des connaisseurs ou des experts des nouvelles technologies. Pour Marc Rubin ils sont « IT verantwortlich »,<sup>146</sup> pour Thomas Bruderer : « Als Piraten haben wir eine besondere Verantwortung da wir verstehen dass das Internet keine Ansammlung von Webseiten ist. »<sup>147</sup>

Ce statut particulier des pirates n'est pas repris dans le reste de la communication jusqu'à l'élection, en 2013, d'Alexis Roussel à la présidence du parti. Dans une interview accordée suite à sa nomination et diffusée par le parti, le Genevois va même plus loin en affirmant que : « Les Pirates sont les constructeurs de l'internet. Nous sommes nombreux à travailler dans des sociétés de télécommunications, ou sommes des programmeurs, bref nous avons un lien direct avec la société de l'information : les Pirates ont toujours fait des actions. »<sup>148</sup> Cette position les place non seulement comme compétents pour répondre aux questions politiques concernant les nouvelles technologies, mais aussi comme éclaireurs pour le futur de notre société : « Notre background technologique au Parti Pirate nous a poussé à réfléchir aux interactions entre les hommes et leur système. La structure de la société est un réseau : et celui-ci influence l'ensemble des personnes qui le composent. Ce qui offre de nombreuses opportunités. Le Parti Pirate veut **donner la possibilité aux autres de comprendre la place qu'ils peuvent occuper dans cette sphère.** »<sup>149</sup> Interrogé sur les apports concrets que signifierait l'élection d'un membre, Roussel affirme qu'un pirate pourrait apporter « [...] son expertise, et sa compréhension des enjeux sociétaux. [...] Ce qu'un membre de notre parti peut apporter, ce sont des outils, et des démarches structurantes pour construire le canton de demain tout en répondant aux enjeux d'aujourd'hui. »<sup>150</sup> Pourtant, quelques lignes plus loin, il affirme également qu'un des avantages du Parti Pirate est sa composante participative

---

145. RUFF : « Die Piraten haben doch nur ein Thema, oder ? », *op. cit.*

146. RUBIN, Marc : « Der Schweizer Hackerparagraph, ein Schritt nach vorne oder doch einer zurück ? », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 30.09.2011.

147. BRUDERER : « Grenzenlose Freiheit », *op. cit.*

148. PACKI : « “Chacun doit se réappropriier ses données” », *op. cit.*

149. C'est nous qui soulignons. *Idem.*

150. *Idem.*

et transparente – en instaurant un lien direct avec les électeurs – qui « permettra au citoyen d’être actif s’il le souhaite et d’offrir sa propre contribution ».<sup>151</sup>

Cette remarque nous amène à un autre trait distinctif du Parti Pirate par rapport aux autres partis suisses. Il insiste en effet beaucoup sur la démocratie participative qui se trouverait au cœur de la démarche pirate. Ainsi, dans la nouvelle identité de 2013, le parti est présenté comme permettant aux membres de s’investir par le biais d’une démarche qualifiée de « pragmatique et ouverte » qui « emprunte à l’utilisation des outils participatifs qui sont issus de la révolution numérique dans une approche non technocratique » et permet « au citoyen de s’approprier les moyens de se forger une opinion, de la défendre et d’adhérer aux projets de manière citoyenne, contributive et mobilisatrice. »<sup>152</sup>

Pourtant, au sein même du parti, le degré de participation des membres a été un sujet discuté. En effet, en février 2013, le président de l’époque, Thomas Bruderer, propose à l’Assemblée générale une modification importante des statuts. Il s’agissait de remplacer l’Assemblée générale pirate, à laquelle tous les membres sont conviés, par une assemblée des délégués des sections qui deviendrait le premier organe décisionnel. Cette modification est présentée comme l’introduction d’un mode de fonctionnement représentatif alors que le parti fonctionnait sur le principe de la démocratie directe.<sup>153</sup> Or Bruderer présente cette réforme comme nécessaire à cause des limites d’une approche basée sur la participation de tous les membres : « Es gibt viele Piraten welche derzeit freiwillig nicht mitmachen. [...] Bei PiVote hat die niedrigere Hürde nicht zu mehr Partizipation geführt. [...] Ohne Delegiertenversammlung wird die Zerfleischung weiter gehen und die Partizipation sinken. Ein Beispiel ist das Liquid Feedback. Das andere ist PiVote. Beide jeweils mit nur einer kleinen Beteiligung. »<sup>154</sup>

Michael Gregr soutient le projet et présente cette réforme comme un certain constat d’échec : « Leider ist das basisdemokratische System mit elektronischen Methoden gescheitert. Möglicherweise widerspricht das der Natur des Menschen. »<sup>155</sup> D’autres

---

151. PACKI : « “Chacun doit se réapproprier ses données” », *op. cit.*

152. PARTI PIRATE SUISSE : « Identité », *op. cit.*

153. Voir les détails du projet sur l’outil organisationnel du PPS : [https://projects.piratenpartei.ch/projects/pps-board/wiki/Antrag\\_Delegiertenversammlung](https://projects.piratenpartei.ch/projects/pps-board/wiki/Antrag_Delegiertenversammlung)

154. RUPF, Simon : « Protokoll PV 2013 – Aarau », in *PV des Assemblées générales du PPS*, 23.02.2013, pp. 8–9.

155. *Idem*, p. 9.

pirates ne sont pas du tout de l'avis du président. Par exemple, Moira Brülisauer affirme : « Die Effizienz sollte durch die Disziplin der Teilnehmer erreicht werden. [...] Die Delegiertenversammlung entspricht der Tagsatzung der alten Eidgenossenschaft. »<sup>156</sup> La motion est refusée par 36 voix contre 9, ce qui pousse Thomas Bruderer à présenter sa démission. Cette discussion nous montre l'importance réelle qu'accordent les pirates à la notion de participation directe.

La comparaison avec les politiciens traditionnels, bien que se concentrant principalement sur ces deux aspects, aborde également d'autres points de divergence. Le parti insiste sur le fait qu'il ne se situe ni à gauche ni à droite et qu'il est ainsi en dehors des clivages politiques traditionnels qui sont décrits comme nuisibles puisque cela empêche de trouver de vraies solutions.<sup>157</sup> Ainsi, lorsque deux initiatives voient le jour pour la transparence – une issue de l'UDC et l'autre des socialistes – un candidat affirme : « Leider geht hier wohl Parteipolitik über Sachpolitik. [...] Da die Piratenpartei sich weder links noch rechts positioniert, ist es uns problemlos möglich Sachpolitik zu betreiben und beide Vorstösse zu unterstützen. »<sup>158</sup> Pour terminer, le parti insiste également sur le fait que bien qu'il se distingue des autres, il n'est pas pour autant un parti de protestation mais bien un parti respectable : « [...] die Piraten nehmen keine Extremposition in der Parteienlandschaft ein. Sie schreien niemanden nieder, verlangen weder die Ausschaffung noch die Umverteilung. Es ist ein Protest aus der gemässigten Mitte, ein Aufstand der Unauffälligen. »<sup>159</sup>

Durant cette période, le parti ne tente en revanche pas de se distinguer des autres mouvements qui militent pour les mêmes sujets qu'eux.<sup>160</sup> Nous voyons apparaître çà et là quelques références à la culture hacker. Ainsi, Alexis Roussel publie sur la plate-forme de 2011 la déclaration du cyberspace de Barlow, alors qu'en la matière le parti ne suit pas ses positions. Ou encore, la dédicace de la prise de position sur la durabilité digitale : « Gewidmet allen Hackern von Software, Hardware und Informationen, die

---

156. RUPF : « Protokoll PV 2013 – Aarau », *op. cit.*, p. 9.

157. ROUSSEL, Alexis : « À gauche ou à droite ? », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 5.09.2011.

158. WÄCKERLIN, Marc : « Maximale Transparenz », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 9.10.2011.

159. GREGR : « “Der Erfolg der Piratenpartei in Deutschland lässt sich nicht auf die Schweiz übertragen.” – Also besser nicht darüber berichten, sonst könnte sich das noch ändern », *op. cit.*

160. Ceci s'explique probablement en partie par le manque d'actualité pertinente dans les médias.

sich für deren Befreiung und einfache Nutzung eingesetzt. [sic] »<sup>161</sup> Nous y reviendrons dans la conclusion de ce chapitre.

Par rapport à la période précédente, nous remarquons ainsi que le Parti Pirate insiste beaucoup plus sur son identité de connaisseurs qui comprennent les enjeux décrits dans leur diagnostic. L'importance des outils participatifs développés par le parti est particulièrement soulignée. Cependant, il nous semble que cela ne signifie pas pour autant que le parti s'appuie réellement sur un clivage générationnel au sein de la population. Les pirates se présentent comme des spécialistes pouvant expliquer ces enjeux à l'ensemble des citoyens.

### 3.6 Conclusions

Pour conclure ce chapitre, nous allons revenir sur les différents aspects de notre problématique. Durant cette deuxième période, le Parti Pirate Suisse est encore porteur d'un imaginaire technique puisqu'il s'agit toujours pour eux de proposer une réflexion sur les bouleversements impliqués par la révolution digitale. Les contours de cette révolution ne se précisent que peu et les pirates ne sont pas plus explicites sur sa nature exacte qu'auparavant. Néanmoins, le spectre des domaines touchés est de plus en plus important. Le principe du libre accès permis par ces technologies doit être appliqué aux connaissances et au processus d'innovation ainsi qu'à la formation. Certains pirates remarquent qu'elles touchent le travail en induisant une révolution qui rendra caduc le principe du salariat ou encore qu'elles nécessitent de repenser l'éducation afin que les citoyens soient à même de saisir les processus qui sont en cours. Internet et la digitalisation des contenus implique ainsi des changements sociaux profonds.

Cette période voit l'apparition d'un discours d'accompagnement de la technique bien plus développé. Par exemple, les pirates ne se contentent plus de vouloir rendre toutes les informations politiques accessibles, mais réfléchissent au fait qu'il faut enseigner les compétences spécifiques nécessaires pour que chaque citoyen puisse les appréhender. Dans cette optique, l'éducation doit permettre aux individus de mieux gérer la révolution en cours et se présente comme une mesure d'accompagnement aux progrès.

---

161. RUPF et al. : « Positionspapier Informationsnachhaltigkeit », *op. cit.*, p. 10.

À l'issue de la première période, nous avons tenté de mettre en exergue le rôle à la fois central et périphérique des discours sur la technologie. Cette constatation s'avère toujours exacte. Nous remarquons, par exemple, qu'à l'exception de l'article traitant de la famille, aucun des problèmes évoqués n'est cadré comme technologique. L'accent est mis sur les infractions aux droits fondamentaux pour la surveillance et le libre accès, et sur les inadéquations entre les pratiques actuelles des citoyens et les lois ou systèmes en vigueur pour certains nouveaux problèmes.

En ce qui concerne la nouveauté des cadres développés par le Parti Pirate, cette période est encore l'occasion d'exemplifier son propos en recourant à des événements s'étant déroulés à l'échelle nationale ou locale. Les candidats pour l'élection de 2011 s'attachent particulièrement à se saisir d'enjeux actuels – introduction d'un tribunal constitutionnel par exemple – pour présenter leurs visions aux électeurs potentiels.

En plus de certains idéaux comme le libre accès à la connaissance et le partage, nous avons pu identifier durant cette période plusieurs allusions aux précurseurs, à Barlow et au mouvement hacker notamment. Il nous semble cependant que ces mentions fonctionnent comme références identitaires, le parti souhaitant se positionner dans la même ligne que les auteurs évoqués, sans pour autant adopter leurs points de vue.

Nous avons montré que cette période est le témoin d'un élargissement des thématiques qui peut s'expliquer par une volonté de toucher un public plus large. Cet élargissement nous semble renforcer le constat que le Parti Pirate se considère comme un parti politique et qu'il doit donc pouvoir proposer des réponses sur des sujets considérés comme importants pour la Suisse plutôt que comme un descendant direct de ces mouvements.

Par rapport aux discours des précurseurs sur l'économie,<sup>162</sup> la discussion sur la plateforme « The future of music » nous a montré que tous les pirates ne semblent pas penser que la révolution numérique a si fondamentalement changé la création artistique. L'idéal de la collaboration comme mode de travail ne s'appliquerait donc pas partout. Nous avons également remarqué que les discours sur les changements impliqués par la révolution numérique sur le monde du travail sont encore très succincts et embryonnaires.

---

162. Voir *Internet et économie*, p. 25 et suivantes.

Par rapport au renouvellement politique favorisé par les TIC que nous avons abordé en introduction,<sup>163</sup> nous remarquons que cette période témoigne du renforcement du discours relatif à la participation accrue au sein du parti permise par ces techniques.<sup>164</sup> Nous avons remarqué que le parti doit faire face à quelques problèmes dans son mode de fonctionnement, mais que cela ne l'empêche pas de continuer d'utiliser ceci comme un argument. Sur cette question de la participation, nous tenons à souligner une certaine ambiguïté dans le discours des pirates. D'une part, ils affirment vouloir permettre une meilleure participation des citoyens ; d'autre part, ils souhaitent également se présenter comme un parti de technologues capables d'expliquer les enjeux de la révolution numérique. Le citoyen doit-il d'abord être éclairé par le parti pour ensuite pouvoir participer ? Ou seuls ceux qui ont un background technologique peuvent-ils y prendre part ? De plus, le parti insiste sur le fait que les enjeux posés par la révolution digitale sont de nature législative et économique ; ne faudrait-il pas alors faire appel à des spécialistes de ce domaine ?

Enfin, nous souhaitons revenir sur le processus de *frame extension* mené par le Parti Pirate. Malgré les discussions au sein du parti et la volonté de changer radicalement le programme, nous remarquons que les nouvelles thématiques sont encore très peu développées et que la majorité de la communication repose encore sur les deux grands axes que sont le libre accès à l'information et la surveillance.<sup>165</sup> Cette discrédence entre les volontés d'élargissement et ce qui est réellement fait pourrait s'expliquer par un certain désaccord sur le cadre le plus pertinent. Selon Benford, « [...] not all movement participants will necessarily share the same frame or interpretation of reality. »<sup>166</sup> Parmi les types de disputes sur les cadres internes aux mouvements sociaux, deux sont particulièrement intéressants ici. Premièrement, Benford décrit les désaccords autour du diagnostic de la situation : « [...] frame disputes erupt within

163. Voir *Les renouveaux du politique*, p. 23 et suivantes.

164. Pour rappel, la consultation est le troisième axe du discours sur la démocratie : « [Le troisième axe] couvre un champ d'applications allant de la consultation ponctuelle des citoyens à leur intervention directe dans le processus de décision. Concrètement, il peut s'agir d'utiliser l'internet pour instaurer une relation plus étroite entre d'une part, les élus ou les fonctionnaires et d'autre part, les citoyens en mettant à profit des fonctionnalités telles que le courrier électronique [...], les forums de discussion thématiques [...], les questionnaires en ligne. » VEDEL : « L'idée de démocratie électronique. Origines, visions, questions », *op. cit.*, p. 10.

165. Voir tableau récapitulatif en annexe.

166. BENFORD, Robert D. : « Frame Disputes within the Nuclear Disarmament Movement », in *Social Forces*, vol. 71 (3), 1993, p. 678.

movements over interpretations of reality. At stake here is a shared *diagnosis* of the problem that is the movement's *raison d'être*. »<sup>167</sup> Or, nous avons vu que certaines thématiques abordées sur la plate-forme ne sont pas reprises par le parti dans son ensemble – la question de la famille typiquement – et malgré les changements proposés, peu de thématiques émergent. Il se pourrait que le fait même de diagnostiquer certaines thématiques comme problématiques ne crée pas de consensus et soit ainsi laissé de côté. Deuxièmement, Benford présente les disputes ayant trait à la stratégie des mouvements : « Here the issue is not what is or ought to be real, but rather how reality should be presented, that is *frame resonance*. Which rhetorical strategies are likely to strike a responsive chord and thereby mobilize the greatest number of people ? »<sup>168</sup> Ce type de processus s'observe particulièrement dans les discussions au sujet du revenu de base, puisque certains estiment que le thème ne serait pas assez porteur, et sur la notion de *Gesellschaftsliberalismus* où, bien qu'ils soient d'accord sur le principe, les membres ne souhaitent pas en faire une facette importante de leur parti.

Pour terminer sur ce processus de *frame extension*, nous avons constaté que pour certains thèmes comme la politique européenne ou la question de l'État de droit en Suisse, il s'avère difficile de comprendre le lien entre les objectifs généraux du parti et les thématiques retenues. À la lecture de certaines prises de position – notamment celle concernant l'État de droit – il nous semble ardu de dégager parmi les nombreux arguments légaux avancés quelles seraient les spécificités du discours des pirates en la matière. On peut conclure, en suivant Snow et Benford, que toute tentative d'extension des cadres porte en elle un certain risque : « Social movement organizations [...] run the risk of clouding a frame when they extend their primary frame to encompass goals and issues beyond the scope of their original platform. »<sup>169</sup>

---

167. BENFORD : « Frame Disputes within the Nuclear Disarmament Movement », *op. cit.*, p. 679.

168. *Ibid.*

169. SNOW et al. : « Frame Alignment Processes, Micromobilization, and Movement Participation », *op. cit.*, p. 478.

## 4 Conclusion générale

Pour répondre aux différents questionnements exposés dans la problématique, nous avons articulé ce travail autour de deux grands axes. Premièrement, à l'aide d'une grille d'analyse adaptée des apports de Snow et Benford, nous avons tenté de dégager les cadres de l'action collective proposés par le Parti Pirate Suisse. Deuxièmement, la notion d'imaginaire technique de Flichy nous a servie pour cerner le discours du parti sur ce sujet. Nous concluons ce travail en présentant les principaux résultats et limites, ainsi que quelques pistes d'ouverture.

Pour le premier axe, nous avons constaté que le diagnostic dégagé par le Parti Pirate durant la période étudiée consiste à mettre en exergue les impacts de ce qu'il appelle la révolution numérique. Dans certains textes, les pirates affirment qu'elle est censée avoir des répercussions sur l'ensemble de nos vies. Cependant, au travers des problèmes qu'ils identifient, nous avons remarqué qu'elle bouleverse principalement des lois et des modèles économiques. En effet, pour les cas de la surveillance et de l'accès à l'information, les pirates dénoncent le fait que nos standards légaux ne sont plus à jour pour permettre de faire respecter les droits fondamentaux de tous les citoyens, sphère privée, liberté de pensée par exemple, à l'heure de la numérisation de données. Dans cette optique, leur pronostic propose de mettre à jour les législations. En parallèle, la révolution numérique a rendu caduques des pratiques économiques – les notions de tirer des revenus des contenus ou de breveter des inventions par exemple –, mais les industries en question, par ignorance ou mauvaise volonté, n'ont pas pris en compte les évolutions et s'attachent à défendre cet ancien système. Ici, le pronostic du parti consistera à proposer de nouveaux fonctionnements basés par exemple sur des rémunérations pour des services annexes. Nous avons également souligné que le parti a tenté d'élargir ce cadre pour mieux répondre à ce qu'il perçoit comme important pour l'ensemble des citoyens. Les pirates ont inclus de nouvelles thématiques à ce cadre de l'adaptation à

la révolution numérique ou se prononcent sur des sujets d'actualité. Ils s'intéressent, pour la première fois, aux compétences requises pour pouvoir utiliser ces technologies. Certains tentent même un glissement de l'adaptation à la révolution numérique à la mise à jour de la société tout court. Nous avons tout de même remarqué que ces tentatives restent limitées et qu'elles ne font pas toujours l'unanimité.

L'un des éléments de ce diagnostic qui nous a le plus surpris est la relativement faible importance accordée à la thématique de l'échange de fichiers qui était pourtant à l'origine du mouvement pirate en Suède. Durant la première période, nous avons constaté que les pirates s'intéressent à des domaines connexes, tandis que durant la deuxième le sujet est presque entièrement absent, contrastant fortement avec la représentation d'un parti « [...] brandissant l'échange de fichiers comme l'emblème de la société du Net [...] »<sup>1</sup> ou avec les déclarations des représentants suédois comme par exemple celle de Falkvinge citée en ouverture du travail. Nous avons tenté d'expliquer ce point par la politique suisse en la matière qui rend difficile un diagnostic aussi sévère que ce qui était possible en Suède. Il serait néanmoins intéressant de voir si ce constat pourrait également être dû au type de sources que nous avons utilisées. En effet, en observant certains blogs tenus par des membres du parti, nous avons l'impression que ce thème était beaucoup plus présent et les positions beaucoup plus tranchées que ne le laisse supposer la communication officielle.

Nous avons également mis en avant que les pirates, en accord avec leur identification du problème, tiennent avant tout pour coupables les autorités politiques et certains acteurs économiques. Les premières étant accusées de proposer des solutions inutiles, rétrogrades ou carrément liberticides, les deuxièmes pour tenter de s'accrocher au passé au détriment des consommateurs et citoyens. Dans cette même logique, le « nous » auquel se réfère le Parti Pirate est composé par le reste des citoyens, lésés dans leurs droits les plus importants par l'attitude des fauteurs. Nous avons également remarqué que le parti, bien que se présentant comme défenseur de la génération numérique, n'insiste pas tellement sur ce clivage au sein de la population. Cependant, alors que le parti s'adresse à un citoyen universel, nous avons souligné en introduction que la majorité des membres sont des hommes âgés de 20 à 45 ans. De plus, nous avons le sentiment que le Parti Pirate est considéré par certains membres et non-membres comme étant le représentant

---

1. DAGNAUD : « Le web, ce laboratoire du capitalisme sympa », *op. cit.*, p. 167.

---

d'une catégorie plus précise. Par exemple, dans une discussion que nous avons évoquée en parlant de la laïcité, l'initiateur du message est un non-membre qui se présente comme un « mâle, jeune, geek »<sup>2</sup> intéressé par les thèmes du parti, mais pas d'accord avec les méthodes. Cette identification est reprise par un membre cette fois : « Je suis également mâle, jeune (21 ans) et geek (étudiant à l'école d'ing de Fribourg) ».<sup>3</sup> Au-delà des discours généralistes du parti, il serait intéressant d'analyser plus avant l'identité pirate.

Au niveau du cadre motivationnel du Parti Pirate, nous avons mis en avant l'importance qu'il accorde à se distinguer des partis et des politiciens traditionnels, en critiquant leur manque de compétence en matière de révolution numérique. Durant la deuxième période, cet élément est particulièrement prenant, les pirates se présentant à de nombreuses reprises comme des connaisseurs, voire dans un cas comme les constructeurs de la révolution numérique. Ils insistent également à ce moment sur la possibilité pour les membres de participer activement au parti et d'apporter leurs idées grâce à l'usage d'outils technologiques. Nous avons souligné l'ambiguïté de ce discours puisqu'il renvoie à la fois à un pirate éclairé et responsable d'encadrer la révolution numérique, et à un idéal où tout le monde peut influencer le parti. Enfin, nous avons également noté que les pirates, dans la première période surtout, soulignent leur respectabilité, en prenant leurs distances avec des actions d'associations ou groupements militants sur des thèmes proches.

Pour terminer, la question de la réception de ces cadres en Suisse n'a été qu'effleurée dans ce travail. Nous avons notamment souligné quelques éléments au sein des discours du Parti Pirate qui pourraient fournir une piste expliquant leur faible succès électoral. Nous avons ainsi eu l'impression que les pirates suisses n'avaient pas encore trouvé un sujet pour faire irruption dans le débat public à la manière de leurs confrères allemands ou suédois. Ceci s'explique peut-être par le fait que sur quelques points – l'échange de fichiers ou la protection de la sphère privée – la Suisse applique déjà des standards qui vont dans le sens des revendications du Parti Pirate. Il serait tout de même intéressant

---

2. GAELK : « y u no serious ? », *op. cit.*

3. GAÉTAN : « Re : y u no serious ? », in *Forum du PPS*, 25.11.2011.

de voir l'impact de ce discours sur une éventuelle politisation des techniques, pour reprendre le terme de Goldenberg et Proulx.<sup>4</sup>

Pour le deuxième axe de ce travail, nous avons mis en exergue la constance d'un imaginaire technique dans le discours du Parti Pirate Suisse. Au travers des exemples qu'il thématise, il définit quels sont les usages souhaitables des techniques. D'un côté elles doivent servir à accroître le partage des connaissances, de la culture, de l'information, qui à son tour permettra le progrès de la société – innovation plus rapide, développement économique, etc. – et de l'individu – qui pourra par exemple participer de manière accrue en politique. D'autres thématiques, pourtant évoquées par d'autres mouvements, comme la question des inégalités d'accès ne semblent pas jugées pertinentes. D'autres types d'usage de ces technologies ne sont pas non plus envisagés.

Nous avons souligné le rôle à la fois central et périphérique de cet imaginaire. L'ensemble du projet politique pirate a pour objectif de répondre aux questions posées par le développement des TIC. Il est apparu que les pirates ne précisent pas toujours quelles techniques sont en cause et qu'ils amalgament plusieurs dispositifs sous le terme de révolution digitale. Toutefois, le cadrage qu'ils proposent sur les problèmes concrets qu'ils abordent est avant tout politique et il semble important pour eux de préciser à de nombreuses reprises qu'ils forment un parti politique et non une association de défense des libertés sur Internet par exemple.

Par rapport aux précurseurs d'Internet, souvent évoqués comme inspirateurs majeurs des pirates, nous avons constaté que le parti ne se contente pas de reprendre des discours tout faits. Ainsi nous retrouvons les notions de coopération, de transparence accrue permise par les technologies ou la volonté de fournir un libre accès aux connaissances. Néanmoins, les mentions explicites aux précurseurs sont rares et il adapte son propos au contexte suisse en fournissant des exemples.

Pour conclure, il nous paraît intéressant de relier ce constat aux analyses de Durand et Vergne sur l'Organisation Pirate.<sup>5</sup> Pour eux, la piraterie – qu'elle fasse référence aux flibustiers du XVI<sup>e</sup> siècle, aux biopirates ou aux cyberpirates – est un phénomène qui

---

4. GOLDENBERG et PROULX : « L'agir politique au regard des technologies de l'information et de la communication », *op. cit.*

5. DURAND, Rodolphe et VERGNE, Jean-Philippe : *The Pirate Organization : Lessons from the Fringes of Capitalism*, Harvard Business Review Press, 2012.

---

se développe sur de nouveaux territoires en marge du reste de la société et explore de nouveaux modes d'interaction, que ce soit économique ou politique. Systématiquement voués à n'être que des expériences de courte durée, ces essais peuvent néanmoins être réintégrés dans le système par des passeurs respectant l'État souverain mais intégrant des réflexions issues des marges. Le Parti Pirate, en Suisse tout au moins, ne pourrait-il pas être considéré comme un passeur plutôt qu'un descendant qui, dans son rôle auto-assigné de spécialiste, propose une version de ces discours adaptée au champ politique ?



# Bibliographie

## Sources

### Blog politique

ABNAXOS : « Faire und effiziente Pharmaforschung geht anders! », in *Politblog der PPS*, 22.06.2012, en ligne : <https://www.piratenpartei.ch/node/1291>.

ADMIN : « ACTA-Informationsveranstaltung beim IGE », in *Politblog der PPS*, 17.12.2009, en ligne : <https://www.piratenpartei.ch/node/166>.

ADMIN : « Ankündigung von Stopp ACTA », in *Politblog der PPS*, 10.03.2010, en ligne : <https://www.piratenpartei.ch/node/260>.

ADMIN : « Bericht über die ACTA-Informationsveranstaltung », in *Politblog der PPS*, 17.03.2010, en ligne : <https://www.piratenpartei.ch/node/270>.

ADMIN : « Bundesrat zu Digitalpolitik : “Da tappen wir im Dunkeln” », in *Politblog der PPS*, 10.12.2010, en ligne : <https://piratenpartei.ch/wir-tappen-im-dunkeln>.

ADMIN : « Der EDÖB klagt gegen Google », in *Politblog der PPS*, 13.11.2009, en ligne : <https://www.piratenpartei.ch/node/147>.

ADMIN : « Élections du Grand Conseil de Berne », in *Blog politique du PPS*, 29.03.2010, en ligne : <http://partipirate.ch/node/278>.

ADMIN : « Flashmob : Dance the Robot-Dance! », in *Blog politique du PPS*, 17.03.2010, en ligne : <http://www.partipirate.ch/node/274>.

ADMIN : « Gegen eine flächendeckende Überwachung der Basler Bevölkerung », in *Politblog der PPS*, 20.08.2009, en ligne : <http://www.piratenpartei.ch/node/88>.

ADMIN : « Gründung der Swiss Privacy Foundation », in *Politblog der PPS*, 21.01.2010, en ligne : <https://www.piratenpartei.ch/node/202>.

ADMIN : « Interdiction des jeux vidéo violents – Interdire les jeux? Pas avec nous! », in *Blog politique du PPS*, 3.04.2010, en ligne : <https://www.partipirate.ch/node/276>.

ADMIN : « Kein Generalverdacht gegen Fussballfans », in *Politblog der PPS*, 24.09.2009, en ligne : <https://www.piratenpartei.ch/node/110>.

ADMIN : « Logistep », in *Politblog der PPS*, 19.08.2009, en ligne : <https://www.piratenpartei.ch/node/86>.

ADMIN : « Nacktscanner : vermeintlicher Sicherheitsgewinn – massiver Eingriff in die Privatsphäre », in *Politblog der PPS*, 31.12.2009, en ligne : <https://www.piratenpartei.ch/node/169>.

ADMIN : « “Pass 03” statt “E-Pass” bis 15. Februar 2010 », in *Politblog der PPS*, 6.09.2009, en ligne : <http://www.piratenpartei.ch/node/105>.

ADMIN : « Piratenpartei ist enttäuscht über Ja zu GAMMA », in *Politblog der PPS*, 28.09.2009, en ligne : <http://www.piratenpartei.ch/node/112>.

ADMIN : « Piratenpartei Schweiz : Das Wahlergebnis bestätigt uns! », in *Politblog der PPS*, 29.03.2010, en ligne : <http://www.piratenpartei.ch/node/277>.

ADMIN : « Und wenn sie nicht gestorben sind... », in *Politblog der PPS*, 18.05.2009, en ligne : <https://www.piratenpartei.ch/node/29>.

ADMIN : « Weder vulgär noch rechtsfrei – eine Replik auf Frank A. Meyer », in *Politblog der PPS*, 19.08.2009, en ligne : <http://www.piratenpartei.ch/node/87>.

ALEXIS : « Initiative contre les rémunérations abusives : OUI le 3 mars », in *Blog politique du PPS*, 8.01.2013, en ligne : <https://www.partipirate.ch/node/1427>.

APOPHIS : « Bericht : Pirate Parties International Konferenz 11.-13. März 2011 », in *Politblog der PPS*, 15.03.2011, en ligne : [https://www.piratenpartei.ch/Bericht\\_PPI\\_2011\\_Friedrichshafen](https://www.piratenpartei.ch/Bericht_PPI_2011_Friedrichshafen).

APOPHEIS : « Fichenskandal 2.0 », in *Politblog der PPS*, 1.07.2010, en ligne : <https://www.piratenpartei.ch/node/360>.

GAST : « Lieber Ständerat : Echte Transparenz sieht anders aus », in *Politblog der PPS*, 12.03.2013, en ligne : <https://www.piratenpartei.ch/node/1474>.

PACKI : « “Chacun doit se réapproprié ses données” », in *Blog politique du PPS*, 26.02.2013, en ligne : <https://www.partipirate.ch/node/1464>.

SCIFI : « Gastbeitrag : Bundesverwaltungsgericht verlangt zuverlässige Anonymisierung für Street View », in *Politblog der PPS*, 4.04.2011, en ligne : <https://www.piratenpartei.ch/street-view-urteil>.

SIMONET, Denis : « Gastbeitrag : Gedanken zu WikiLeaks », in *Politblog der PPS*, 7.12.2010, en ligne : [https://www.piratenpartei.ch/Gedanken\\_zu\\_Wikileaks](https://www.piratenpartei.ch/Gedanken_zu_Wikileaks).

[S.N.] : « Gemeinderatswahlen Winterthur », in *Politblog der PPS*, [s.d.] En ligne : <https://www.piratenpartei.ch/wahlen/winterthur>.

STEIGER, Martin : « Schweizer Bundestrojaner auf deutschen Umwegen », in *Politblog der PPS*, 16.10.2011, en ligne : <https://www.piratenpartei.ch/gastbeitrag-martin-steiger>.

VANADIS : « Manifestation contre ACTA à Zurich », in *Blog politique du PPS*, 9.02.2012, en ligne : <https://www.partipirate.ch/manifestation-contre-acta-zurich>.

VANADIS et SIMONET, Denis : « Gastbeitrag : Die IFPI ist EU-Urheberrechtsbeauftragte! », in *Politblog der PPS*, 9.04.2011, en ligne : <https://www.piratenpartei.ch/gastbeitrag-ifpi-urheberrechtsbeauftragte>.

VANADIS et SIMONET, Denis : « Gastbeitrag : Die Leere CD als Geschäftsmodell der Zukunft? », in *Politblog der PPS*, 13.03.2011, en ligne : <https://www.piratenpartei.ch/gastbeitrag-dope-stars-inc>.

## Communiqués

ABNAXOS : « Financement des partis : plus de transparence nécessaire », in *Communiqués du PPS*, 14.12.2011, en ligne : <https://www.partipirate.ch/node/1074>.

ABNAXOS : « La démocratie suisse en danger suite aux défaillances majeures du vote électronique. Les essais doivent être arrêtés », in *Communiqués du PPS*, 14.03.2012, en ligne : <https://www.partipirate.ch/2012-03-14-evoting>.

ABNAXOS : « Le DFJP confirme l'utilisation d'un cheval de Troie - sur quelle base juridique? », in *Communiqués du PPS*, 14.10.2011, en ligne : <https://www.partipirate.ch/node/997>.

ABNAXOS : « Le Parti Pirate porte plainte contre PostFinance », in *Communiqués du PPS*, 21.12.2010, en ligne : <https://www.partipirate.ch/node/540>.

ABNAXOS : « Le Parti Pirate veut plus de transparence dans les négociations sur l'achat des avions de chasse », in *Communiqués du PPS*, 30.09.2011, en ligne : <https://www.partipirate.ch/2011-09-30-Transparence-avions-de-chasse>.

ABNAXOS : « Le peuple suisse rejette le prix unique du livre », in *Communiqués du PPS*, 11.03.2012, en ligne : <https://www.partipirate.ch/2012-03-11-prix-unique-du-livre>.

ABNAXOS : « Les Pirates prennent position sur la question européenne », in *Communiqués du PPS*, 10.06.2012, en ligne : <https://www.partipirate.ch/2012-06-09-pv-aarau>.

ABNAXOS : « Malheureusement l'abordage ne fut pas pour ce soir », in *Communiqués du PPS*, 23.10.2011, en ligne : <https://www.partipirate.ch/2011-10-23-elections>.

ABNAXOS : « Manifestation contre PRISM et Tempora », in *Communiqués du PPS*, 25.06.2013, en ligne : <https://www.partipirate.ch/2013-06-25-manifestation-prism-tempora>.

ABNAXOS : « Parti Pirate lance une pétition contre la révision LSCPT », in *Communiqués du PPS*, 21.04.2013, en ligne : <https://www.partipirate.ch/2013-04-21-petition-lscpt>.

ABNAXOS : « Soutien à la manifestation contre le projet de surveillance INDECT », in *Communiqués du PPS*, 17.10.2012, en ligne : <https://www.partipirate.ch/2012-10-17-manifestation-indect>.

ADMIN : « Alliance pour une culture des jeunes auto-déterminée », in *Communiqués du PPS*, 10.03.2010, en ligne : <https://www.partipirate.ch/node/251>.

ADMIN : « Filesharing : Les Pirates partagent “Ultrawired” », in *Communiqués du PPS*, 30.05.2011, en ligne : [https://www.partipirate.ch/Les\\_Pirates\\_partagent\\_Ultrawired](https://www.partipirate.ch/Les_Pirates_partagent_Ultrawired).

ADMIN : « Interdiction des jeux vidéo violents », in *Communiqués du PPS*, 10.03.2010, en ligne : <https://www.partipirate.ch/node/249>.

ADMIN : « La Suisse doit agir en matière de politique numérique! », in *Communiqués du PPS*, 8.12.2010, en ligne : [https://www.partipirate.ch/La\\_Suisse\\_doit\\_agir\\_en\\_matiere\\_de\\_politique\\_numerique](https://www.partipirate.ch/La_Suisse_doit_agir_en_matiere_de_politique_numerique).

ADMIN : « Le bateau de pirate prend de l’ampleur : Le PPS a accueilli son 500ème membre! », in *Communiqués du PPS*, 12.10.2009, en ligne : <https://www.partipirate.ch/node/120>.

ADMIN : « Le Parti Pirate se distancie des attaques DDos contre PostFinance », in *Communiqués du PPS*, 7.12.2010, en ligne : <https://www.partipirate.ch/le-parti-pirate-se-distancie-des-attaques-ddos-contre-postfinance>.

ADMIN : « Le PPS fête la première demi-année de son existence », in *Communiqués du PPS*, 12.01.2010, en ligne : <https://www.partipirate.ch/node/180>.

ADMIN : « Les Partis Pirate clonent WikiLeaks », in *Communiqués du PPS*, 6.12.2010, en ligne : <https://www.partipirate.ch/partis-pirates-clonent-wikileaks>.

ADMIN : « Les Partis Pirates condamnent la violence contre l’équipe de WikiLeaks », in *Communiqués du PPS*, 30.12.2010, en ligne : <https://www.partipirate.ch/Les-Partis-Pirates-condamnent-la-violence-contre-l'equipe-de-Wikileaks>.

ADMIN : « Les pirates ont lancé un site web de liens. Ils risquent la dissolution et une amende de plusieurs millions d’euros! », in *Communiqués du PPS*, 6.07.2011, en ligne : <https://www.partipirate.ch/node/795>.

APOPHIS : « Un premier Pirate est élu Maire », in *Communiqués du PPS*, 25.09.2012, en ligne : [https://www.partipirate.ch/Un\\_premier\\_Pirate\\_est\\_elu\\_Maire](https://www.partipirate.ch/Un_premier_Pirate_est_elu_Maire).

FABWG : « Non à un état policier (LSCPT) », in *Communiqués du PPS*, 1.03.2013, en ligne : <https://www.partipirate.ch/node/1466>.

PACKI : « Le Conseil Fédéral reporte la signature du traité commercial ACTA », in *Communiqués du PPS*, 9.05.2012, en ligne : <https://www.partipirate.ch/2012-05-09-ACTA>.

[ROUSSEL], Alexis : « Les pirates demandent la fin de Billag », in *Communiqués du PPS*, 29.08.2012, en ligne : <https://www.partipirate.ch/Les-pirates-demandent-la-fin-de-Billag290812>.

[ROUSSEL], Alexis : « L'exportation de données personnelles vers les USA doit être interdite », in *Communiqués du PPS*, 13.06.2013, en ligne : <https://www.partipirate.ch/node/1500>.

SCIFI : « [La] Suisse a besoin de logiciels libres plutôt que d'empêcheurs de tourner en rond! », in *Communiqués du PPS*, 14.07.2011, en ligne : <https://www.partipirate.ch/node/804>.

SPALE : « Les scanners corporels, un nouveau pas contre la sphère privée », in *Communiqués du PPS*, 10.05.2012, en ligne : <https://www.partipirate.ch/2012-05-10-BODYSCAN>.

VANADIS : « Communiqué concernant la réglementation des prix du livre », in *Communiqués du PPS*, 21.03.2011, en ligne : <https://www.partipirate.ch/Communique-concernant-la-reglementation-des-prix-du-livre>.

VANADIS : « Stop aux taxes SUISA sur les supports vierges! », in *Communiqués du PPS*, 9.01.2011, en ligne : <https://www.partipirate.ch/trop-de-taxes>.

VANADIS : « Large soutien pour la pétition contre les taxes SUISA inutiles », in *Communiqués du PPS*, 9.02.2011, en ligne : <https://www.partipirate.ch/node/679>.

## Prises de position

BRÜLISAUER, Moira et THÖNI, Stefan : « Positionspapier zur Rechtsstaatlichkeit v0.10 », in *Positionspapiere der PPS*, 22.05.2013, 7 p. En ligne : <http://projects.piratenpartei.ch/attachments/1663/Rechtsstaat.pdf>.

BRÜLISAUER, Moira et THÖNI, Stefan : « Positionsrichtlinie zur Europapolitik », in *Positionspapiere der PPS*, 20.05.2012, 4 p. En ligne : [https://www.piratenpartei.ch/sites/default/files/Richtlinie\\_Europapolitik.pdf](https://www.piratenpartei.ch/sites/default/files/Richtlinie_Europapolitik.pdf).

GREGR, Michael, MÄCHLER, Pat et SIMONET, Denis : « Positionspapier “Überwachung” », in *Positionspapiere der PPS*, 12.08.2011, 12 p. En ligne : <https://www.piratenpartei.ch/sites/default/files/Positionspapier%20%C3%9Cberwachung%201.2%20final.pdf>.

LUTHIGER, Benno, GLOOR, Pascal et ROUSSEL, Alexis : « Prise de position sur le Secret Bancaire en Suisse », in *Positionspapiere der PPS*, 28.10.2012, 3 p. En ligne : [https://www.piratenpartei.ch/sites/default/files/Positionspapier\\_Secret\\_Bancaire.pdf](https://www.piratenpartei.ch/sites/default/files/Positionspapier_Secret_Bancaire.pdf).

PARTI PIRATE SUISSE : « Consultation relative à la révision de la loi sur la radio et la télévision (LRTV) », in *Positionspapiere der PPS*, 28.08.2012, 5 p. En ligne : [https://www.partipirate.ch/sites/default/files/LRTV-PrisePositionPirate28082012\\_0.pdf](https://www.partipirate.ch/sites/default/files/LRTV-PrisePositionPirate28082012_0.pdf).

PARTI PIRATE SUISSE : « Positionspapier “Suchtmittelpolitik” », in *Positionspapiere der PPS*, 23.09.2010, 7 p. En ligne : <https://www.piratenpartei.ch/sites/default/files/Positionspapier%20Suchtmittelpolitik%20v1.0.pdf>.

PARTI PIRATE SUISSE : « Révision partielle de l’ordonnance du 24 mai 1978 sur les droits politiques – Contribution du Parti Pirate Suisse », in *Positionspapiere der PPS*, 18.07.2013, 3 p. En ligne : <http://ge.partipirate.ch/wp-content/uploads/2013/07/consultation-evote2013.pdf>.

PIRATENPARTEI KANTON BERN : « Positionspapier “Bildung” v1.0 », in *Positionspapiere der PPS*, 22.11.2011 [2012], 12 p. En ligne : [https://projects.piratenpartei.ch/dmsf\\_files/1240?download=1604](https://projects.piratenpartei.ch/dmsf_files/1240?download=1604).

PIRATENPARTEI SCHWEIZ : « Positionspapier “Medienkompetenz und Jugendschutz” », in *Positionspapiere der PPS*, 22.09.2010, 7 p. En ligne : <https://www.piratenpartei.ch/sites/default/files/Positionspapier%20Medienkompetenz%20und%20Jugendschutz%20v1.0.pdf>.

PIRATENPARTEI SCHWEIZ : « Positionspapier “Modernisierung Urheberrecht” », in *Positionspapiere der PPS*, 22.09.2010, 20 p. En ligne : <https://www.piratenpartei.ch/sites/default/files/Positionspapier%20Urheberrecht%20v1.0.pdf>.

[PIRATENPARTEI SCHWEIZ] : « Positionspapier “Transparenz des Staatwesens” », in *Positionspapiere der PPS*, 24.02.2012, 11 p. En ligne : [https://www.piratenpartei.ch/sites/default/files/Positionspapier\\_Transparenz\\_0.pdf](https://www.piratenpartei.ch/sites/default/files/Positionspapier_Transparenz_0.pdf).

ROUSSEL, Alexis et GLOOR, Pascal : « Marchés des données personnelles et protection des données », in *Positionspapiere der PPS*, 28.12.2012, 3 p. En ligne : [https://www.piratenpartei.ch/sites/default/files/Positionspapier\\_March%C3%A9s\\_des\\_donn%C3%A9es\\_personnelles\\_et\\_protection\\_des\\_donn%C3%A9es.pdf](https://www.piratenpartei.ch/sites/default/files/Positionspapier_March%C3%A9s_des_donn%C3%A9es_personnelles_et_protection_des_donn%C3%A9es.pdf).

RUPE, Simon et al. : « Positionspapier Informationsnachhaltigkeit », in *Positionspapiere der PPS*, 8.02.2013, 11 p. En ligne : <https://www.piratenpartei.ch/sites/default/files/Informationsnachhaltigkeit.pdf>.

### **Plate-forme pour les élections de 2011**

BRUDERER, Thomas : « Europa so nah und doch so fern... », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 3.09.2011, en ligne : <http://international.piratenpartei.mobi/2011/09/03/europa-so-nah-und-doch-so-fern>.

BRUDERER, Thomas : « Grenzenlose Freiheit », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 3.09.2011, en ligne : <http://digital.piratenpartei.mobi/2011/09/03/grenzenlose-freiheit>.

BRUDERER, Thomas : « Verfassungsgerichtsbarkeit auf Bundesebene », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 3.09.2011, en ligne : <http://staat-etat.piratenpartei.mobi/2011/09/03/verfassungsgerichtsbarkeit-auf-bundesebene>.

GREGR, Michael : « Arbeitsplätze im ökonomischen Übergang », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 23.09.2011, en ligne : <http://arbeit-travail.piratenpartei.mobi/2011/09/23/arbeitsplatze-im-okonomischen-ubergang>.

GREGR, Michael : « “Der Erfolg der Piratenpartei in Deutschland lässt sich nicht auf die Schweiz übertragen.” – Also besser nicht darüber berichten, sonst könnte sich das noch ändern », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 10.10.2011, en ligne : <http://medien-media.piratenpartei.mobi/2011/10/10/erfolg-der-piratenpartei-in-deutschland>.

GREGR, Michael : « Familienfreundliche Technik – Unsere Kleine hat gelernt das rot-leuchtende Knöpfchen zu drücken », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 7.10.2011, en ligne : <http://familie-famille.piratenpartei.mobi/2011/10/07/familienfreundliche-technik>.

GREGR, Michael : « Volkswahl des Bundesrates – oder – Darf es auch ein bisschen mehr Demokratie sein? », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 23.08.2011, en ligne : <http://staat-etat.piratenpartei.mobi/2011/08/23/volkswahl-des-bundesrates/?lang=de>.

HERZOG, David : « Vorschlag für das Unwort des Jahres 2016 : “Scheinselbstständige” », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 8.10.2011, en ligne : <http://arbeit-travail.piratenpartei.mobi/2011/10/08/vorschlag-fur-das-unwort-des-jahres-2016/?lang=de>.

MAUCHLE, Florian : « Ozapftis auch in der Schweiz », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 9.10.2011, en ligne : <http://digital.piratenpartei.mobi/2011/10/09/Ozapftis-auch-in-der-schweiz>.

ROUSSEL, Alexis : « À gauche ou à droite? », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 5.09.2011, en ligne : <http://staat-etat.piratenpartei.mobi/2011/09/05/a-gauche-ou-a-droite>.

ROUSSEL, Alexis : « Faut-il libéraliser l’usage des drogues? », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 31.08.2011, en ligne : <http://gesellschaft-societe.piratenpartei.mobi/2011/08/31/english-faut-il-liberaliser-l%E2%80%99usage-des-drogues>.

ROUSSEL, Alexis : « Wikileaks, et après ? », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 4.09.2011, en ligne : <http://gesellschaft-societe.piratenpartei.mobi/2011/09/04/francais-wikileaks-et-apres/?lang=de>.

RUBIN, Marc : « Der Schweizer Hackerparagraph, ein Schritt nach vorne oder doch einer zurück ? », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 30.09.2011, en ligne : <http://digital.piratenpartei.mobi/2011/09/30/der-schweizer-hackerparagraph-ein-schritt-nach-vorne-oder-doch-einer-zuruck>.

RUPF, Simon : « Die Piraten haben doch nur ein Thema, oder ? », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 13.09.2011, en ligne : <http://digital.piratenpartei.mobi/2011/09/13/die-piraten-haben-doch-nur-ein-thema-oder>.

RUPF, Simon : « Es ist Zeit für Urheberrechtsreformen », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 13.09.2011, en ligne : <http://medien-media.piratenpartei.mobi/2011/09/13/es-ist-zeit-fur-urheberrechtsreformen>.

RUPF, Simon : « Warum Terrorbekämpfung oft sinnlos ist », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 13.09.2011, en ligne : <http://sicherheit-securite.piratenpartei.mobi/2011/09/13/warum-terrorbekampfung-oft-sinnlos-ist>.

RUPPEN, Cassandra R. : « Digitalpolitik existiert noch fast gar nicht », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 1.09.2011, en ligne : <http://digital.piratenpartei.mobi/2011/09/01/digitalpolitik-existiert-noch-fast-gar-nicht>.

RUPPEN, Cassandra R. : « Unsere Sicherheitspolitik ist alles andere als zeitgemäss », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 14.09.2011, en ligne : <http://sicherheit-securite.piratenpartei.mobi/2011/09/14/unsere-sicherheitspolitik-ist-alles-andere-als-zeitgemass>.

RUPPEN, Cassandra R. : « Wissen soll nicht kompliziert sein », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 15.09.2011, en ligne : <http://bildung-education.piratenpartei.mobi/2011/09/15/wissen-soll-nicht-kompliziert-sein/?lang=de>.

SIMONET, Denis : « It's Time for an upgrade! », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, [s.d.] En ligne : <http://web.archive.org/web/20111104183331/http://piratenpartei.mobi/?lang=en>.

SOMMER, Rudolf : « Heimatschutz – hoffentlich so nicht ! », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 4.09.2011, en ligne : <http://sicherheit-securete.piratenpartei.mobi/2011/09/04/heimatschutz-hoffentlich-so-nicht>.

WÄCKERLIN, Marc : « Bildung statt Kameras », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 9.10.2011, en ligne : <http://gesellschaft-societe.piratenpartei.mobi/2011/10/09/bildung-statt-kameras>.

WÄCKERLIN, Marc : « Gesellschaftsliberale Politik », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 9.10.2011, en ligne : <http://gesellschaft-societe.piratenpartei.mobi/2011/10/09/gesellschaftsliberale-politik>.

WÄCKERLIN, Marc : « Internetzugang ist ein Menschenrecht », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 9.10.2011, en ligne : <http://arbeit-travail.piratenpartei.mobi/2011/10/09/internetzugang-ist-ein-menschenrecht-2>.

WÄCKERLIN, Marc : « Keine Patente auf Digitaltechnik », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 9.10.2011, en ligne : <http://digital.piratenpartei.mobi/2011/10/09/keine-patente-auf-digitaltechnik>.

WÄCKERLIN, Marc : « Markenrecht einschränken », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 9.10.2011, en ligne : <http://wirtschaft-economie.piratenpartei.mobi/2011/10/09/markenrecht-einschranken>.

WÄCKERLIN, Marc : « Maximale Transparenz », in *Plate-forme pour les élections de 2011*, 9.10.2011, en ligne : <http://staat-etat.piratenpartei.mobi/2011/10/09/maximale-transparenz>.

## Forum

APOPHEIS : « Re : Parteiprogramm : Laizismus und Humanistische Werte », in *Forum du PPS*, 16.10.2009, en ligne : <https://forum.piratenpartei.ch/index.php/topic,1412.0.html>.

ARIKAEL : « RE : Minaretten Initiative », in *Forum du PPS*, 3.12.2009, en ligne : <https://forum.piratenpartei.ch/index.php/topic,625.20.html>.

BARBARA : « Re : y u no serious? », in *Forum du PPS*, 25.11.2011, en ligne : <https://forum.piratenpartei.ch/index.php/topic,3323.0.html>.

BEN : « Minaretten Initiative », in *Forum du PPS*, 14.07.2009, en ligne : <https://forum.piratenpartei.ch/index.php/topic,625.0.html>.

CED et al. : « Topic : Parteiprogramm : Laizismus und Humanistische Werte », in *Forum du PPS*, 2009, en ligne : <https://forum.piratenpartei.ch/index.php/topic,1412.0.html>.

GAELK : « y u no serious? », in *Forum du PPS*, 25.11.2011, en ligne : <https://forum.piratenpartei.ch/index.php/topic,3323.0.html>.

GAÉTAN : « Re : y u no serious? », in *Forum du PPS*, 25.11.2011, en ligne : <https://forum.piratenpartei.ch/index.php/topic,3323.0.html>.

KHAIR AD-DIN : « Re : Parteiprogramm : Laizismus und Humanistische Werte », in *Forum du PPS*, 17.10.2009, en ligne : <https://forum.piratenpartei.ch/index.php/topic,1412.0.html>.

KLEIN, Gabriel : « Droit d'auteur. Déclaration de Gabriel "gabriel.klein" Klein », in *The Future Of Music. Les musiciens et les pirates dans le discours*, 10.10.2012, en ligne : <http://futureofmusic.ch/fr/article/droit-dauteur#Statement-89>.

PACHE, Charly : « Droit d'auteur. Commentaire », in *The Future Of Music. Les musiciens et les pirates dans le discours*, 12.10.2012, en ligne : <http://futureofmusic.ch/fr/article/droit-dauteur#Statement-89>.

PASCAL : « RE : Minaretten Initiative », in *Forum du PPS*, 14.07.2009, en ligne : <https://forum.piratenpartei.ch/index.php/topic,625.0.html>.

RALPH\_HIMSELF : « RE : Minaretten Initiative », in *Forum du PPS*, 26.07.2009, en ligne : <https://forum.piratenpartei.ch/index.php/topic,625.20.html>.

ROUSSEL, Alexis : « Droit d'auteur. Déclaration de Alexis "alexis.rousseau" Roussel », in *The Future Of Music. Les musiciens et les pirates dans le discours*, 10.10.2012, en ligne : <http://futureofmusic.ch/fr/article/droit-dauteur#Statement-89>.

---

TREI et al. : « first draft TnT process », in *Forum du PPS*, 2010, en ligne : <https://forum.piratenpartei.ch/index.php/topic,2520.msg21468.html>.

## Autres

BASSIM : « Parti Pirate Suisse. Projet de réforme. D'un parti politique pour un internet libre à un parti internet pour une politique libre », in *Document interne*, [2012], en ligne : <http://www.fichier-pdf.fr/2012/08/28/projet-de-reforme-pps-1/>.

BRUDERER, Thomas et al. : « piratenpartei. PPS-2012 », in *Document interne*, 2012, 9 p. En ligne : <https://projects.piratenpartei.ch/issues/2526>.

BRÜLISAUER, Moira : « piratenpartei Protokoll PV 2009 – Fribourg », in *PV des Assemblées générales du PPS*, 23.08.2009, en ligne : [https://www.piratenpartei.ch/sites/default/files/pv-minutes\\_2009-08-23.pdf](https://www.piratenpartei.ch/sites/default/files/pv-minutes_2009-08-23.pdf).

BRÜLISAUER, Moira : « Volles Protokoll PV 2009 – Bern », in *PV des Assemblées générales du PPS*, 5.12.2009, 48 p. En ligne : <https://www.piratenpartei.ch/PPS-PV-2009-12-05-Bern>.

MAUCHLE, Florian, GRIEBENOW, Björn et RUPF, Simon : « Protokoll der ausserordentlichen Piratenversammlung – Winterthur », in *PV des Assemblées générales du PPS*, 8–09.06.2013, en ligne : <https://www.piratenpartei.ch/2013-06.08-PPS-PV-Winterthur>.

PARTI PIRATE SUÉDOIS : « Pirate Party Declaration of Principles 3.2 », in *Site du parti suédois*, déc. 2008, en ligne : <http://docs.piratpartiet.se/Principles%203.2.pdf>.

PARTI PIRATE SUISSE : « Identité », in *Programme du PPS*, 2013, en ligne : <https://www.partipirate.ch/node/1502>.

PARTI PIRATE SUISSE : « Manifeste du Parti Pirate Suisse », in *Programme du PPS*, [2009], en ligne : [http://www.partipirate.ch/programme\\_du\\_parti](http://www.partipirate.ch/programme_du_parti).

ROUSSEL, Alexis et JEANNERET, Cédric : « Le partage, la mort de la culture ? », in *Blog d'Alexis Roussel*, 24.07.2012, en ligne : <http://pirate.blog.tdg.ch/archive/2012/07/24/le-partage-la-mort-de-la-culture.html>.

RUPF, Simon : « Protokoll PV 2012 – Visperterminen », in *PV des Assemblées générales du PPS*, 3–04.03.2012, 59 p. En ligne : [https://www.piratenpartei.ch/sites/default/files/pv-minutes\\_2012-03-03.pdf](https://www.piratenpartei.ch/sites/default/files/pv-minutes_2012-03-03.pdf).

RUPF, Simon : « Protokoll PV 2013 – Aarau », in *PV des Assemblées générales du PPS*, 23.02.2013, 12 p. En ligne : <https://www.piratenpartei.ch/2013-02-23-PPS-PV-Aarau>.

SUISSE], [Parti Pirate : « Statuts du Parti Pirate Suisse », in *Gemeinsame Rechtssammlung der PPS*, 9.06.2013, p. 17, en ligne : <https://projects.piratenpartei.ch/projects/rechtssammlung/wiki>.

VORSTAND PIRATENPARTEI SCHWEIZ : « Pflichtenheft der Arbeitsgruppe Public Relations », in *Gemeinsame Rechtssammlung der PPS*, 9.11.2011, 4 p. En ligne : <https://projects.piratenpartei.ch/projects/rechtssammlung/wiki>.

## **Littérature secondaire**

### **Perspective des cadres et méthodologie**

BADEN, Christian : « Contextualizing frames in political discourse. Using semantic network analysis to investigate political parties' framing strategies in the Dutch EU referendum campaign », in *International communication Association (ICA)*, Annual Conference in Singapore, juin 2010, 42 p.

BENFORD, Robert D. : « Frame Disputes within the Nuclear Disarmament Movement », in *Social Forces*, vol. 71 (3), 1993, pp. 677–701.

DIANI, Mario : « Linking Mobilization Frames and Political Opportunities : Insights from Regional Populism in Italy », in *American Sociological Review*, vol. 61 (6), 1996, pp. 1053–1069.

GAMSON, William A. : « Constructing Social Protest », in *Social Movements and Culture*, (dir.) JOHNSTON, Hank et KLANDERMANS, Bert, Minneapolis : University of Minnesota Press, 1995, pp. 85–106.

GAMSON, William A. : *Talking politics*, Cambridge : Cambridge University Press, 1992, 292 p.

HÄNGGLI, Regula et KRIESI, Hanspeter : « Frame Construction and Frame Promotion (Strategic Framing Choices) », in *American Behavioral Scientist*, vol. 56(3), 2012, pp. 260–278.

JOHNSTON, Hank : « Verification and Proof in Frame and Discourse Analysis », in *Methods of Social Movement Research*, (dir.) KLANDERMANS, Bert et STAGGENBORG, Suzanne, Minneapolis : University of Minnesota Press, 2002, pp. 62–91.

JOHNSTON, Hank et NOAKES, John A. : « Frames of Protest : a Road Map to a Perspective », in *Frames of Protest*, (dir.) JOHNSTON, Hank et NOAKES, John A., Lanham : Rowman et Littlefield Publishers, 2005, pp. 1–29.

SNOW, David A. : « Framing processes, ideology, and discursive fields », in *The Blackwell Companion to Social Movements*, (dir.) SNOW, David A., SOULE, Sarah A. et KRIESI, Hanspeter, Malden / Oxford / Carlton : Blackwell Publishing, 2004, pp. 380–412.

SNOW, David A. et BENFORD, Robert D. : « Framing Processes and Social Movements : An Overview and Assessment », in *Annual Review of Sociology*, vol. 26, 2000, pp. 611–639.

SNOW, David A. et BENFORD, Robert D. : « Ideology, Frame Resonance, and Participant Mobilization », in *International Social Movement Research*, vol. 1, 1988, pp. 197–217.

SNOW, David A. et al. : « Frame Alignment Processes, Micromobilization, and Movement Participation », in *American Sociological Review*, vol. 51 (4), 1986, pp. 464–481.

### **Imaginaire et discours d'Internet**

BARBROOK, Richard : « Cyber-Communism. How the americans are superseding capitalism in cyberspace », in *Science as Culture*, vol. 9 (1), 2000, pp. 5–40.

DAGNAUD, Monique : « Le web, ce laboratoire du capitalisme sympa », in *Le Débat*, vol. 3 (160), 2010, pp. 161–176.

FLICHY, Patrice : *L'Imaginaire d'Internet*, Édition numérisée, Paris : Éditions La Découverte, 2001, 293 p.

FOREST, David : *Le Prophétisme communicationnel. La société de l'information et ses futurs*, Paris : Éditions Syllepse, 2004, 220 p.

HIMANEN, Pekka : *The Hacker Ethic and the Spirit of the Information Age*, [s.l.] : Random House, 2001.

PROULX, Serge et GOLDENBERG, A. : « Internet et la culture de la gratuité », in *Revue du Mauss*, vol. 35, 2010, pp. 503–517.

STALLMAN, Richard : *Free Software, Free Society : Selected Essays of Richard M. Stallman*, Boston : Free Software Foundation, 2002, 224 p.

VEDEL, Thierry : « L'idée de démocratie électronique. Origines, visions, questions », in *Le désenchantement démocratique*, (dir.) PERRINEAU, Pascal, La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube, 2003, pp. 243–266.

### **Sur les Partis Pirate**

BARTELS, Henning : *Die Piratenpartei. Entstehung, Forderungen und Perspektiven der Bewegung*, Berlin : Contumax-Verlag, 2009, 290 p.

DOBUSH, Leonhard et QUACK, Sigrid : « Piracy, Pirates and Pirate Parties », in *Governance across borders : transnational fields and transversal themes*, (dir.) DOBUSH, Leonhard, MADER, Philip et QUACK, Sigrid, Berlin : epubli GmbH, 2013, pp. 201–230.

FREDRIKSSON, Martin : « An Open Source Project for Politics : Visions of Democracy and Citizenship in American Pirate Parties », présenté à la conférence *The Citizen in the 21st Century, 1st Global Conference. Session 9 : Universities, Knowledge and Citizenship*, fév. 2013.

GASSER, Urs et GERLACH, Jan : « E-Campaigns in Old Europe. Observations from Germany, Austria and Switzerland », in *iPolitics : Citizens, Elections, and Governing in the New Media Era*, (dir.) FOX, Richard L. et RAMOS, Jennifer M., New York : Cambridge University Press, 2012, pp. 151–179.

HENSEL, Alexander : « Das Milieu der Piraten : die Erben der Internetkultur », in *Unter Piraten. Erkundungen in einer neuen politischen Arena*, (dir.) BIEBER, Christoph et CLAUS, Leggewie, Bielefeld : [transcript] xtexte, 2012, pp. 53–66.

HENSEL, Alexander et KLECHA, Stephan, (dir.) *Die Piratenpartei. Havarie eines politischen Projekts ?*, Frankfurt/Main : Otto Brenner Stiftung, 2013, 107 p.

HINTIKKA, Kari A. : « Pirates in politics – Internet piracy as individualised politics », in *Net Working/Networking : Citizen Initiated Internet Politics*, (dir.) HÄYHTIÖ, Tapio et RINNE, Jarmo, Tampere : Tampere University Press, 2008, pp. 335–354.

LÖBLICH, Maria et WENDELIN, Manuel : « ICT policy activism on a national level : Ideas, resources and strategies of German civil society in governance processes », in *New Media & Society*, vol. 14 (6), 2012, pp. 899–915.

MIEGEL, Fredrik et OLSSON, Tobias : « From pirates to politicians : The story of the Swedish file sharers who became a political party », in *Democracy, Journalism and Technology : New Developments in an Enlarged Europe. The intellectual work of ECRAEA's 2008 European media and communication doctoral summer school*, (dir.) CARPENTIER, Nico et al., Tartu : Tartu University Press, 2008, pp. 203–215.

NEUMANN, Felix : *Die Piratenpartei. Entstehung und Perspektive*, Freiburg im Brisgau : fxneumann, 2011, 117 p. En ligne : <http://fxneumann.de>.

NIEDERMAYER, Oskar, (dir.) *Die Piratenpartei*, Wiesbaden : Springer, 2013, 252 p.

PRINZING, Marlis : « The Pirate Party – A new star on the horizon of media accountability or a blended, self-serving movement ? », in *Studies in Communication Sciences*, vol. 12, 2012, pp. 41–48.

### **Autres mouvements de militants techniques**

BROCA, Sébastien : « L'Utopie du logiciel libre. La construction de projets de transformation sociale en lien avec le mouvement du free software », thèse de doctorat, Université de Paris 1, 2012, 392 p.

COLEMAN, Gabriella : « The Political Agnosticism of Free and Open Source Software and the Inadvertent Politics of Contrast », in *Anthropological Quarterly*, vol. 77 (3), 2004, pp. 507–519.

GOLDENBERG, A. et PROULX, S. : « L'agir politique au regard des technologies de l'information et de la communication », in *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 14 (1), 2011, pp. 99–120.

PROULX, Serge, COUTURE, Stéphane et RUEFF, Julien, (dir.) *L'action communautaire québécoise à l'ère du numérique*, Québec : Presses de l'Université du Québec, 2008, 252 p.

RIEDER, Bernhard : « Entre marché et communauté : une discussion de la culture participative à l'exemple de Google Maps », in *Ludovia 2008 : Do it yourself 2.0, France*, 2008, pp. 1–11.

### **Autres thématiques abordées**

ATS : « La Suisse a utilisé le logiciel d'espionnage controversé », in *Le Temps*, 15.10.2011.

ATS : « WikiLeaks : PostFinance ferme le compte d'Assange », in *RTS Info*, 6.12.2010, en ligne : <http://www.rts.ch/info/2761842-wikileaks-postfinance-ferme-le-compte-d-assange.html>.

CHARLET, François : « Procès Logistep : en direct du Tribunal fédéral », in *Centre informatique Net News*, 30.11.2010, en ligne : <http://www3.unil.ch/wpmu/cinn/2010/11/proces-logistep-en-direct-du-tribunal-federal/>.

DFJP : « Renforcement de la lutte internationale contre la cybercriminalité », in *Communiqués du DFJP*, 18.06.2010, en ligne : <http://www.ejpd.admin.ch/content/ejpd/fr/home/dokumentation/mi/2010/2010-06-181.html>.

DURAND, Rodolphe et VERGNE, Jean-Philippe : *The Pirate Organization : Lessons from the Fringes of Capitalism*, Harvard Business Review Press, 2012.

HEILMANN, Éric : « Surveiller (à distance) et prévenir. Vers une nouvelle économie de la visibilité », in *Questions de communication*, vol. 11, 2007, pp. 303–322, en ligne : [http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00250234](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00250234).

RUB/SDA : « Gemeinderat bodigt Hooligan-Präventions-Datenbank Gamma », in *Tages Anzeiger*, 22.06.2011.



# Annexes

## I Chronologie des événements marquants du PPS

### 2009

- 12 juillet* Fondation du Parti Pirate Suisse à Zurich par 135 personnes, adoption du programme. Denis Simonet est nommé premier président. Pascal Gloor assure la vice-présidence.
- 03 octobre* Invasion pirate dans les villes de Suisse pour présenter le parti.
- 05 décembre* Développement du principe de transparence : les donations doivent être rendues publiques.

### 2010

- 07 mars* Le pirate Wäckerlin est élu au parlement de la ville de Winterthur avec 1,7% des suffrages.
- Octobre* Première utilisation du logiciel PiVote.
- 21 octobre* Fondation de la première section cantonale à Zurich.
- Décembre* Affaire WikiLeaks en Suisse. Le PPS clone des serveurs de WikiLeaks et porte plainte contre PostFinance.

### 2011

- Janvier* Lancement de la pétition pour l'abolition des taxes SUISA.
- 22 janvier* Fondation de la première section romande à Genève.

- 21 mars* Le PPS rejoint le comité référendaire contre la loi sur le prix unique du livre.
- Juin* Lancement de l'initiative pour la transparence par le PPS, soutenue notamment par les jeunes UDC et PS (initiative retirée en 2012).
- 23 Octobre* Élections fédérales, le PPS présente des candidats dans sept cantons. Ils n'obtiennent aucun siège avec des scores de 0,8 % à Zurich et 0,7 % à Berne.

## **2012**

- 23 septembre* Élection d'Alex Arnold comme président de la commune d'Eichberg (SG).
- 03-04 mars* Élection de Thomas Bruderer. Il présente le document PPS2012 comme objectif pour sa présidence du parti. Discussions sur le revenu inconditionnel et sur l'adoption du terme de « Gesellschaftsliberal ».
- Août* Le PPS participe à la consultation relative à la révision de la loi sur la radio et la télévision.

## **2013**

- 23 février* La proposition d'introduction d'un rassemblement des délégués est refusée par l'Assemblée générale. Le président, Thomas Bruderer, et le vice-président, porteurs du projet, démissionnent. Alexis Roussel assure la présidence ad-interim.
- Avril* Lancement de la pétition contre la révision de la LSCPT.
- 08 juin* Adoption de l'identité 2.0. Alexis Roussel est élu président.

## II Tableau synoptique – première période

### Adapter la société à la révolution numérique 2009-2011

	Surveillance (19)	nombre	Libre accès à l'information (41)	nombre
<b>Diagnostic</b>	Contraire aux libertés fondamentales	17	Accès aux moyens d'information	6
	Dangers démocratie, menace d'État policier	4	Information en politique	10
	Non-efficacité et climat de suspicion	5	Libération de la culture	26
	Non-fiaibilité	5		
	État	14	État, politiciens	17
<b>Coupables</b>	Entreprises privées	5	Industries culturelles, médiatiques	8
	Opposition à de nouveaux moyens de surveillance	5	Réformes législatives	10
Développement de nouveaux modèles économiques			7	
<b>Pronostic</b>	Faire appliquer les lois existantes	14	Éducation	4

Nombre total d'articles sur la période : 76.

Un article ne présente pas forcément tous les aspects ou peut en contenir plusieurs.

### III Tableau synoptique – deuxième période

#### Un renouvellement des thématiques ? 2011-2013

	Surveillance (32)	nombre	Libre accès à l'information (33)	nombre	Nouvelles thématiques (19)	nombre
Diagnostic	Contraire aux libertés fondamentales	21	Accès aux moyens d'information	11	Nouveaux thèmes liés à la révolution numérique	3
	Dangers démocratie, menace d'État policier	10	Information en politique	12	Mise à jour de la société	8
	Non-efficacité et climat de suspicion	12	Libération de la culture	3	Libéralisme	1
	Non-fiabilité	6	Brevets	5	Actualités	7
	État	24	Éducation	1		
Coupables	Entreprises privées	2	État, politiciens	21	Politiciens traditionnels	8
	Oppositions à de nouveaux moyens de surveillance	16	Industries	7		
Pronostic	Faire appliquer les lois existantes	9	Réformes législatives	22	Réformes législatives	8
	Éducation	6	Développement de nouveaux modèles économiques	7		
			Éducation	3	Nouveaux modèles	4

Nombre total d'articles sur la période : 93.

Un article ne présente pas forcément tous les aspects ou peut en contenir plusieurs.

## IV Affiche

STARRING SIMONETTA SOMMARUGA

# WE KNOW WHAT YOU DID LAST SUMMER

VERSION 2.0 VÜPF

ODER  
DER WEG ZUM ÜBERWACHUNGSSTAAT SCHWEIZ



BASED ON  
A NOVEL BY  
GEORGE ORWELL

Wir kämpfen für Ihre Freiheit.  
Darum Piraten wählen!



**piratenpartei**  
www.piratenpartei.ch